

2m11.2765.7

Université de Montréal

11320278

*Lionel Groulx, critique de la Révolution tranquille
(1956-1967)*

par

Stéphane Pigeon
Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)

Septembre 1999

© Stéphane Pigeon, 1999



40 12 24 0 11 00 2

12/24/02 08:11:00

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION
CLASSIFIED

D
7
054
2000
N.007

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION
CLASSIFIED

12/24/02 08:11:00

12/24/02 08:11:00



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Lionel Groulx, critique de la Révolution tranquille

présenté par :

Stéphane Pigeon

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Monsieur Jacques Rouillard , président rapporteur

Monsieur René Durocher , jury

Monsieur Pierre Trépanier , directeur de recherche

Mémoire accepté le :11..février .2000.....

SOMMAIRE

Le présent mémoire a pour objet d'étude la pensée de Lionel Groulx à l'époque de la Révolution tranquille. Notre objectif est de synthétiser les critiques du chanoine sur les composantes de cet événement. La période étudiée couvre les années 1956 à 1967. La première date marque un paroxysme dans la contestation des intellectuels à l'égard du régime duplessiste et la deuxième date marque la mort de Lionel Groulx. Afin de dégager la vision la plus nuancée possible des prises de position du chanoine, nous avons divisé l'analyse en quatre grandes catégories qui sont présentées en autant de chapitres : les mouvements d'intellectuels, les événements politiques, les réformes économiques, la crise religieuse et la question de l'éducation.

Nous proposons une définition de la Révolution tranquille en deux volets : une affirmation nationale du Québec, comportant une affirmation de l'État et un rattrapage économique, et un mouvement de modernisation sociale. Notre hypothèse est que Groulx approuve le premier volet et désapprouve, en partie, le second, surtout en ce qui a trait à la sécularisation. L'analyse systématique de tous les écrits de Groulx entre 1956 et 1967 a été retenue comme méthode de travail. Une approche qualitative soutient cette analyse, plutôt qu'une approche quantitative présentant une hiérarchie des thèmes selon le nombre de répétitions.

Nous découvrirons que Groulx propose une analyse de la Révolution tranquille correspondant à notre hypothèse. Les idées et les réformes nationalisantes obtiennent généralement son approbation même lorsqu'elles sont associées à des idéologies progressistes. Les mouvements anticléricaux et antinationalistes essuient les plus dures critiques de la part du chanoine. Pourtant, le gouvernement duplessiste fut durement critiqué par Groulx entre 1956 et 1959. Paul Sauvé, de son côté, mérite les louanges du chanoine et le titre de père de la Révolution tranquille. Groulx reconnaît au gouvernement libéral de Lesage plusieurs qualités surtout en raison de son virage nationaliste. Plusieurs des réformes politiques et économiques de ce gouvernement ont l'heur de plaire à Groulx, mais sa réforme de l'éducation est pourtant une grande erreur, pour le professeur à la retraite. Elle va à l'encontre des idées de Groulx en dénationalisant et en décléricalisant le système scolaire. Les mouvements de jeunesse, la libération des mœurs et surtout la crise religieuse consternent le vieux prêtre qui se cantonne, sur ces questions, dans une idéologie réactionnaire.

Cette étude contribuera à l'analyse des positions des droites québécoises face à la Révolution tranquille. Elle permettra de nuancer la pensée d'un nationaliste traditionaliste souvent identifié à la droite intransigeante. Les propositions du chanoine Groulx sur la question de la nationalisation, par exemple, et ses indulgences pour les néonationalistes nous éloignent de ce point de vue. En même temps, ce mémoire confirme le conservatisme religieux de Groulx. Le système de valeurs de ce clerc refuse certaines des ouvertures des années 1960 comme la révolution sexuelle et la contestation de la hiérarchie familiale et sociale. En définitive, notre étude permettra de placer Groulx parmi ceux qui identifient la Révolution tranquille comme une période de ruptures. Cette analyse concorde avec celle de la plupart des contemporains des événements, toutes idéologies confondues.

TABLE DES MATIÈRES

Page de titre	i
Identification du jury	ii
Sommaire	iii
Table des matières	v
Introduction.....	1
1- La Révolution tranquille, brève historiographie.....	3
2- Chronique d'une Révolution tranquille	5
3- Lionel Groulx	10
Chapitre premier : Groulx et les mouvements d'intellectuels	14
1- La crise du nationalisme. Les écarts du <i>Devoir</i> et de <i>L'Action nationale</i>	15
2- La réplique des traditionalistes.....	22
3- L'essor de l'idéologie progressiste de <i>Cité libre</i>	24
4- Une révolution tranquille en histoire.....	30
Chapitre II : Groulx et le politique.....	34
1- Quelques notes sur la politique fédérale et municipale	34
2- L'Union nationale et Duplessis	35
3- La mort de Duplessis, les cent jours de Paul Sauvé	39
4- Les libéraux au pouvoir.....	40
5- Le retour de l'Union nationale au pouvoir	46
6- Les mouvements souverainistes	48
Chapitre III : Groulx et l'économique	54
1- Les idées économiques de Groulx	54
2- La politique économique de Duplessis.....	62
3- Le <i>joual</i> du <i>Frère Untel</i>	64
4- Les réformes économiques de la Révolution tranquille	65
Chapitre IV : La question de l'éducation et la jeunesse.....	72
1- La crise religieuse. Le divorce du national et du religieux.....	72
2- Le second concile du Vatican.....	77
3- La décléricalisation du système éducatif	78
4- Le <i>Rapport Parent</i> et la réforme de l'éducation.....	81
5- La libération des mœurs, l'américanisation de la culture et les mouvements féministes	87

Le fossé des générations	92
Conclusion	94
1- Une définition de la Révolution tranquille par Lionel Groulx	95
2- Le jeu des comparaisons.....	98
Bibliographie	104

INTRODUCTION

La Révolution tranquille a été présentée par plusieurs, historiens ou sociologues, comme un tournant majeur dans l'histoire contemporaine du Québec. Cet événement marquerait l'entrée de la province dans la modernité. Ce vaste rattrapage politique, social et économique a bouleversé de fond en comble la société québécoise. Les changements se sont succédé à un rythme effréné et ce, dans tous les domaines. S'inscrivant dans une dynamique mondiale, le Québec a rompu les liens avec la tradition pour entrer dans une nouvelle ère (du moins, c'est l'avis de la majorité des observateurs). Jusque-là, la province, contrairement au reste de l'Amérique, stagnait sous le régime conservateur de Duplessis. L'Église, de l'avis de plusieurs, exerçait encore une trop grande influence sur la population. C'est à la mort du « chef » et avec le « désormais » de Paul Sauvé et les « C'est le temps que ça change » et « Maîtres chez nous » de Jean Lesage, que s'amorce un vaste mouvement de rattrapage politique, social et économique.

Cette « révolution » fut principalement dirigée contre le conservatisme traditionaliste. C'est cette idéologie, dit-on, qui a bloqué le développement dans la province pendant si longtemps. Les tenants de cette position n'avaient qu'à s'adapter ou ils se retrouvaient marginalisés. Lionel Groulx est l'un des intellectuels traditionalistes. Bien plus, il en est même un des chefs de file. Comment un des maîtres de l'école de pensée déboutée par la Révolution tranquille a-t-il réagi à tous ces changements ? Lionel Groulx est âgé, en 1960, de 82 ans. Le vieux professeur a pris sa retraite de l'Université de Montréal en 1949, mais il demeure très actif. Il a publié plusieurs ouvrages depuis cette date, dont sa volumineuse *Histoire du Canada français*¹. Le chanoine reste très alerte et prend encore parfois la plume pour « redresser les esprits ». Ces constats établis, il convient de se questionner : Groulx pose-t-il le même jugement sur tous les éléments de cet événement complexe ? Sa position évolue-t-elle avec le temps ? A-t-il pressenti, à la fin des années 50, la crise qui se dessinait ?

Nous chercherons dans notre mémoire à répondre à ces interrogations. Comme le titre l'indique, notre étude portera sur *Lionel Groulx, critique de la Révolution tranquille*. Nous couvrirons les années 1956 à 1967. La première date est charnière. Elle marque un paroxysme dans la contestation des intellectuels. Dans ce milieu se déroule une polémique majeure autour de la controverse gauche/droite. Il est important d'intégrer à notre analyse les perceptions de Groulx envers ces préludes aux événements de la décennie suivante. La seconde date marque

¹ Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Montréal, Fides, 1952-1954, 4 tomes.

évidemment la mort du penseur. Nous postulons que la Révolution tranquille comprend deux mouvements bien distincts. D'abord, il y a l'affirmation nationale du Québec et, ensuite, la modernisation de la société, entre autres par sa sécularisation. Notre hypothèse est que Groulx appuie le premier volet et qu'il rejette une partie du deuxième tout en appuyant certaines mesures.

Nous traiterons notre problématique selon un certain nombre de volets thématiques. C'est ainsi que seront abordées les attitudes de Groulx à l'égard des mouvements intellectuels, des événements politiques, des réformes économiques, de la question de l'éducation et des attitudes de la jeunesse. La pensée de Groulx pourra ainsi être évaluée de façon nuancée pour chacun des thèmes. Nous tenterons de saisir l'attitude de Groulx non seulement face aux changements, mais aussi face aux résistances ; sa position non seulement face aux gauches, mais aussi face aux droites. L'analyse nous permettra de mettre au jour le facteur structurant de sa pensée à cette époque : le nationalisme, le catholicisme ou les deux ? Afin de bien synthétiser l'analyse, nous avons retenu une approche qualitative. Une lecture attentive et intégrale des sources² permettra davantage de rendre justice aux textes qu'une approche quantitative mettant l'accent sur les éléments le plus souvent répétés. Notre travail s'inscrit dans le cadre de l'histoire des idéologies³. Plus spécifiquement, nous inscrivons notre travail dans le cadre d'analyse suivant : la réaction des intellectuels nationalistes traditionalistes face à la Révolution tranquille. Cette question demeure peu explorée par rapport à d'autres sur la Révolution tranquille⁴.

Avant de s'attaquer au vif du sujet, il convient, en introduction, de présenter deux thèmes importants : la Révolution tranquille et la vie de Lionel Groulx. Nous présenterons d'abord les

² Au nombre de ces sources, outre les publications de Groulx pendant la période étudiée, il faut inclure la correspondance du chanoine, ses manuscrits inédits, un certain nombre d'enregistrements audio et vidéo et les spicilèges préparés par sa secrétaire. L'ensemble de ces sources se trouve au fonds Lionel-Groulx conservé au Centre de recherche Lionel-Groulx, rue Bloomfield à Outremont.

³ Nous retenons la définition de l'idéologie de Guy Rocher, rapportée par Jacques Grand'Maison, *Stratégies sociales et nouvelles idéologies*, Montréal, Hurtubise HMH, 1970, p. 149 : « Un système d'idées et de jugements explicite et généralement organisé, qui sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité et qui, s'inspirant largement de valeurs, propose une orientation précise à l'action de ce groupe ou de cette collectivité ».

⁴ Deux mémoires récents analysent les textes de deux revues réactionnaires (Xavier Gélinas, *Tradition et Progrès (1957-1962). Une révolution tranquille de droite ?*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1991, xxv, 227 pages. Et Sylvie Renaud, *Cahiers de Nouvelle-France et Nouvelle-France. La droite catholique face à la Révolution tranquille, 1957-1964*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1993, vii, 246 pages.) Ces mémoires ont été précédés de deux articles de Pierre Trépanier : « Robert Rumilly, historien engagé », *L'Action nationale*, 73, 1 (septembre 1983), pp. 9-41 ; et « Robert Rumilly et la fondation du Centre d'information nationale (1956) », *Cahiers des Dix*, 44 (1989), pp. 231-254.

prémises de la Révolution tranquille et ses principaux accomplissements. Ensuite, nous retracerons les principales étapes de la vie de Lionel Groulx et tenterons de cerner son idéologie.

La Révolution tranquille, brève historiographie

L'historiographie sur la Révolution tranquille est abondante. De l'analyse des contemporains des événements jusqu'aux interprétations les plus récentes, les courants de pensée ont dicté les interprétations. Il faut distinguer deux grandes tendances dans les interprétations : celles qui insistent sur les éléments de rupture de la Révolution tranquille et celles qui mettent l'accent sur la continuité par rapport à la période précédente.

L'École historique de Montréal insiste sur la rupture marquée par la Révolution tranquille. Elle soutient que cet événement représente le renouvellement du nationalisme canadien-français. Ce néonationalisme tient compte des exigences d'une société pluraliste et exclut les revendications à caractère religieux. L'École historique et sociologique de Laval insiste aussi sur cette rupture. Elle dégage deux éléments constitutifs de la Révolution tranquille : d'abord que cette période est le témoin d'une amorce de conciliation de l'Église avec la société industrielle ; ensuite qu'une certaine élite laïque s'applique à restructurer la société québécoise en l'orientant vers des objectifs profanes, entre autres dans l'éducation⁵.

L'école qui domine l'historiographie par la large diffusion de ses conclusions établit les bases de son interprétation dès les années 60 et se développe dans la décennie suivante. François-Pierre Gingras et Neil Nevitte⁶ désignent cette école de pensée sous le titre de « Paradigme de la Révolution tranquille ». C'est cette école qui soutient que la Révolution tranquille marque l'entrée du Québec dans la modernité. Elle qualifie la société québécoise d'avant 1960 de société conservatrice valorisant les traditions catholiques. Les années 60 marquent, pour la plupart des tenants du « Paradigme de la Révolution tranquille », une transformation des mentalités, des attitudes et des valeurs, une rupture complète avec la période précédente. Les transformations politiques et économiques trouvent donc leur équivalent dans la société⁷.

⁵ Pour une synthèse de la position de ces deux écoles, lire Serge Gagnon, « Pour une conscience historique de la révolution québécoise », *Cité libre*, vol. 16, janvier 1966, pp. 4-19.

⁶ « La révolution en plan et le paradigme en cause », *Revue canadienne de science politique*, 16, 4 (1983), pp. 691-716

⁷ Au nombre des tenants de cette position, mentionnons Guy Rocher, Fernand Dumont (avec plusieurs nuances), Marcel Rioux (au moins du temps de la rédaction de *La question du Québec*), Léon Dion, Pierre Elliott Trudeau et en général l'équipe de *Cité libre*. Veuillez trouver les références de leurs ouvrages dans la bibliographie de ce mémoire.

Dans les années 70, l'interprétation se fait marxiste et fonctionnaliste. Essayistes, sociologues et historiens, influencés par le socialisme, interprètent alors la période au point de vue des luttes de classes. Les tenants de cette école veulent analyser le rapport entre les classes et la nation dans la société québécoise. Ils postulent que le nationalisme est une idéologie bourgeoise. Ils revoient à la baisse toutes les prétentions révolutionnaires de la Révolution tranquille et insistent sur la perpétuation de plusieurs injustices sociales, donc sur la continuité⁸.

Des articles plus récents nuancent les positions du «Paradigme de la Révolution tranquille». Ils soutiennent qu'il n'y a pas eu de «révolution des mentalités» dans les années 60 et que les années 70 sont encore imprégnées de plusieurs valeurs conservatrices et traditionalistes. Il n'y a pas de phénomène social total. Les écoles sont encore confessionnelles et même le gouvernement du Parti québécois refuse de modifier cette condition⁹. Ils insistent sur la continuité. D'autres analystes font de la société québécoise pré-révolution tranquille une société libérale donc moderne¹⁰. Cette modernité, selon leur analyse, existe depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle. Contrairement aux historiens matérialistes et à Gingras et Nevitte qui minimisent le caractère révolutionnaire de la Révolution tranquille et qui insistent sur la persistance de valeurs conservatrices (ou bourgeoises), les historiens révisionnistes¹¹ modifient nos perceptions de la société d'avant les années soixante. Pour les deux courants, ceux qui insistent sur la rupture et ceux qui insistent sur la continuité, l'élection du 22 juin 1960 est importante parce qu'elle inaugure la Révolution tranquille. Pourtant leurs perceptions diffèrent. Pour les premiers, cette date marque une rupture radicale avec le passé. Pour les seconds, le Québec reste une société normale et la Révolution tranquille n'est qu'une accélération des transformations commencées il y a longtemps.

⁸ Une série d'articles et de mémoires ont été publiés adoptant ce point de vue. Ils ont presque tous pour point de départ une synthèse de Gilles Bourque et Nicole Frenette, «La structure nationale québécoise», *Socialisme québécois*, nos 21-22 (1970), pp. 109-156.

⁹ Vous pouvez vous référer à l'article précité de Gingras et Nevitte pour une analyse complète de cette position.

¹⁰ Dans leur synthèse, Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard (pour le deuxième tome) soutiennent cette position : *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal, 1983 et 1986, deux tomes.

¹¹ Le terme révisionniste a été consacré par Ronald Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, 294 pages. L'ouvrage controversé a le mérite de bien situer ce paradigme et d'en expliciter les thèses. Le ton de l'ouvrage, certaines faiblesses dans la méthode et quelques conclusions n'ont pourtant pas manqué de soulever un débat parmi les historiens. (Voir : *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, no 1 (automne 1998), pp. 106-156. Cet ouvrage avait été précédé d'un article : Ronald Rudin, «Revisionism and the Search for a Normal Society : A Critique of Recent Quebec Historical Writing», *Canadian Historical Review*, LXXIII 1, 1992, pp. 30-61. Un colloque tenu à l'Université McGill à l'automne 1996 a repris à sa façon le débat, mais en le circonscrivant à la période du duplessisme. Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet ont publié une synthèse du colloque : *Duplessis. Entre la grande noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec/Amérique, 1997, 397 pages.

Dans notre travail, nous découvrirons une définition originale de la Révolution tranquille : celle de Lionel Groulx. En conclusion, il conviendra de confronter sa définition avec les différentes positions historiographiques en conclusion. Pour l'instant, assurons-nous de connaître les éléments constitutifs de la Révolution tranquille. Pour effectuer cette synthèse, nous sommes principalement inspirés des points de vue du «Paradigme de la Révolution tranquille ». La Révolution tranquille représente une rupture par rapport à la période précédente à plusieurs points de vue pour Lionel Groulx. Il convient donc de s'attarder davantage sur les publications qui expliquent ce point de vue. Outre l'insistance sur cette rupture, nous retenons de ce groupe que la Révolution tranquille s'inspire des credos idéologiques mis de l'avant dans les années 50 et que ses réalisations les plus spectaculaires s'effectuent dans les sphères politiques et économiques de même que dans la question de l'éducation. Nous n'aborderons l'évolution des mentalités que pour discuter du point de vue de Groulx sur les attitudes de la jeunesse.

Chronique d'une Révolution tranquille

La Révolution tranquille puise son inspiration dans plusieurs événements de la décennie précédente. Deux de ces événements ont pris valeur de symboles avec le temps. Il s'agit de la publication du pamphlet *Refus Global* en août 1948 et de la grève de l'amiante de février à juillet 1949. Le premier est l'œuvre d'un groupe d'artistes mené par Paul-Émile Borduas. Dans ce texte, ils renoncent au provincialisme et au pittoresque local et affirment l'importance de la modernité. Les auteurs accusent les différents régimes coloniaux (britanniques et français, mais aussi le magistère de Rome) d'avoir causé l'aliénation des Canadiens français¹².

La grève de l'amiante de 1949 est un autre puissant symbole. Non pas à cause des gains obtenus, mais à cause de la prise de position de plusieurs intellectuels en faveur des grévistes. Plus de 5000 mineurs ont débrayé pendant près de six mois. Ils revendiquaient surtout de meilleures conditions de travail. La répression policière que Duplessis commanda demeura un symbole de l'autorité abusive du « chef ». Le clergé prit aussi position en faveur des mineurs. L'intervention de Mgr Joseph Charbonneau en fait foi. Lionel Groulx appuya les revendications des grévistes. Il proposa une souscription nationale pour leur venir en aide. Les jeunes intellectuels progressistes se rangèrent pour l'occasion aux côtés du clergé. Les Pierre Elliott

¹² John A. Dickinson et Brian Young, *Breve histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 1992, p. 312.

Trudeau, Gérard Pelletier et Jean Drapeau appuieront les mineurs face au gouvernement de Duplessis.

La « Révolution tranquille des intellectuels » se développe dans les années 50. Plusieurs courants de pensée prônent un renouveau de la société québécoise. De plus en plus d'intellectuels à travers plusieurs publications (quelques-unes autrefois sympathiques à Duplessis) contestent le régime autocratique de l'Union nationale. Un de ces mouvements est présenté sous le vocable de « néolibéralisme » par Linteau et Durocher¹³. Cette idéologie est présente au Parti libéral du Québec, dans les mouvements ouvriers et dans les universités, mais c'est *Cité libre* qui la symbolise le mieux. *Cité libre* est fondée en 1950. Ce mouvement est né de l'expérience d'un autoritarisme subi et combattu. Les intellectuels derrière *Cité libre* s'opposent à toute concentration étatique de pouvoir entre les mains du clergé ou à la solde d'idéologies comme le nationalisme ou le communisme. La primauté des droits individuels sur les droits collectifs est affirmée. La revue prône la sécularisation¹⁴ de la société à travers un anticléricalisme assorti d'une profession de foi religieuse. Dans la philosophie de *Cité libre*, « l'appel de la "race" qui mobilisait (par voie de conséquence) une "élite" d'enseignants clercs et laïcs de même que des notables, fait place à l'appel de l'État qui mobilise maintenant une avant-garde nouvelle, celle des spécialistes, des experts, bref, une technocratie en devenir¹⁵ ».

Parallèlement à l'essor de cette nouvelle gauche antinationaliste se développe un néonationalisme. C'est surtout à l'Université de Montréal, aux HEC et dans certains périodiques que ce courant de pensée se définit. Des historiens comme Frégault, Brunet et Séguin s'en réclament. Le personnage central autour duquel se regrouperont les néonationalistes est André Laurendeau. Directeur de *L'Action nationale* de 1948 à 1956 et rédacteur en chef adjoint au *Devoir*, il insuffle à ces deux périodiques un renouveau important. L'affirmation de l'identité nationale du peuple canadien-français prime toujours, mais les néonationalistes renoncent au contenu traditionaliste et réactionnaire. « À l'ancien nationalisme, [ils] reproche[nt] d'avoir

¹³ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Op. cit.*, Tome II : *Le Québec depuis 1930*, pp. 327-332.

¹⁴ Nous proposons la définition de Bernard Lambert, rapportée par Gingras et Nevitte (*op. cit.*) : « Processus par lequel une société s'affranchit des notions, des croyances et des institutions religieuses qui commandaient son existence pour se constituer en société autonome et trouver dans son immanence le principe de son organisation ». La sécularisation est constitutive de la modernité.

¹⁵ André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes : Quatre idéologies du Québec en éclatement* : La Relève, La JEC, Cité libre, Parti Pris, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. 131.

ignoré les transformations de la société canadienne-française et de s'être aliéné ainsi une vaste proportion de la population [...]»¹⁶.

Cette idéologie de rattrapage, d'affirmation et de modernisation inspirera au moins autant que le néolibéralisme les réformes qui marqueront la Révolution tranquille. Il est possible d'effectuer plusieurs rapprochements entre ces deux idéologies malgré leurs oppositions sur quelques questions fondamentales.

En fait, ce qui sépare ceux-ci [les néonationalistes] des principaux porte-parole de *Cité libre*, c'est l'importance décisive, sinon la primauté qu'ils continuent d'accorder à l'idée de nation. Si les droits individuels sont pour les néo-nationalistes une valeur essentielle, ils estiment néanmoins que ces droits, au Québec, seront toujours limités ou menacés tant que ne seront pas assurés d'abord les droits collectifs de la nation canadienne-française tout entière¹⁷.

La plupart des auteurs de synthèses sur cette période placent le nationalisme traditionaliste côte à côte avec le duplessisme. Nous l'en avons détaché, jugeant plus à propos de placer cette idéologie au cœur de l'effervescence idéologique. Il est plus juste d'y voir la troisième voie de contestation et de promotion du renouveau parallèlement au néolibéralisme et au néonationalisme¹⁸. Les nationalistes traditionalistes veulent revigorer l'autonomie provinciale et s'acheminer vers les États associés et, pour une minorité menée par Raymond Barbeau, vers l'indépendance.

En 1956, un groupe d'intellectuels fonde le Centre d'information nationale. Ce centre est le cœur d'une effervescence intellectuelle importante. Plusieurs des idées avancées au CIN se retrouveront plus tard ailleurs. Il y a plusieurs convergences entre le nationalisme des années 60 et son manifeste de 1958¹⁹. Le CIN, né en réaction au déplacement à gauche du *Devoir* et de *L'Action nationale*, participe donc pleinement à l'ébullition intellectuelle de cette période. Autour du CIN ont gravité trois périodiques qui ont véhiculé ces idées : *Tradition et Progrès*, *Notre*

¹⁶ Linteau *et al.*, *op. cit.*, p. 333.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Lire à ce sujet Pierre Trépanier, « Robert Rumilly et la fondation du Centre d'information nationale (1956) », *op. cit.* « L'effervescence idéologique, qu'on s'est plu à identifier au libéralisme et à la social-démocratie, travaillait aussi en fait une certaine droite nationaliste, en mal de renouveau. De cette droite, l'Histoire n'a retenu que les dénonciations des forces de changement à l'œuvre au tournant des années 1960. En vérité, il y avait sans doute là davantage qu'une simple résistance : l'amorce d'un contre-projet, quelque chose comme une révolution tranquille de droite. » (p. 231) Il faut lire du même auteur « Notes pour une histoire des droites intellectuelles canadiennes-françaises à travers leurs principaux représentants (1770-1970) », *Cahiers des Dix*, 48 (1993), pp. 119-164 ; et le mémoire de Xavier Gélinas, *op. cit.*

¹⁹ Pierre Trépanier, « Robert Rumilly, historien engagé », *L'Action nationale*, 73 1 (septembre 1983), pp. 27-30. « On découvrirait aussi plus d'une similitude avec la souveraineté-association ou, du moins, avec la "vraie confédération" de M. René Lévesque. » *Ibid.*, p. 30.

Temps et Cahiers de Nouvelle-France. Les principales têtes d'affiche de ce mouvement étaient Robert Rumilly, Anatole Vanier, Raymond Barbeau, André Dagenais et le père Gustave Lamarche.

À partir de 1944, l'Union nationale règne sans interruption pendant 16 ans. C'est la période de l'histoire du Québec que d'aucuns ont qualifié de « Grande Noirceur ». Le « Paradigme de la Révolution tranquille » présente ce régime comme étant profondément conservateur et très autonomiste par rapport aux visées centralisatrices du fédéral. Au niveau économique, le régime de Duplessis était hautement favorable à l'entreprise privée. L'agriculturisme était valorisé, l'État était minimaliste et l'accueil au capital étranger, sans réserve. En matière sociale, ce gouvernement visait à perpétuer des valeurs et des pratiques conformes à la tradition. La société de l'époque tenait en haute estime les valeurs catholiques. Le respect de l'ordre établi et de la hiérarchie était très important. Récemment, des historiens révisionnistes²⁰ ont plutôt rattaché le duplessisme à du libéralisme. C'est notamment le cas de Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin²¹. Ces auteurs avancent que l'État québécois d'avant la Révolution tranquille était un État libéral donc moderne. Dans leur version du duplessisme, la tradition est soumise au progrès économique et l'autonomisme du gouvernement vise principalement à se protéger contre la volonté keynésienne du fédéral d'instaurer un État-providence²².

Le décès de Maurice Duplessis en septembre 1959 ouvre la voie à une ère de réformes qu'on appela la Révolution tranquille. Déjà, Paul Sauvé, pendant les quelques mois de son court règne, projette de nombreuses réformes notamment en éducation et dans les affaires sociales. Il prévoit un rôle plus actif de l'État dans ces domaines. Son décès rapide l'empêchera de mener tous ses projets à terme. Ce sont les libéraux de Jean Lesage qui entreprendront le train de mesures qui feront entrer le Québec dans la modernité.

²⁰ Michel Sarra-Bournet, dans une entrevue publiée dans *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, affirme que « les “révisionnistes” sont ces historiens qui, en réaction à une historiographie dépeignant le Québec d'autrefois comme étant celui de la “Grande noirceur”, soutiennent au contraire qu'il s'agissait d'une société libérale convergeant avec les autres sociétés nord-américaines. » Propos recueillis par Stéphane Stapinsky, « Le nationalisme et les idéologies dans l'histoire du Québec » (colloque), Entretien avec Michel Sarra-Bournet, historien », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, no 4 (été 1995), p. 139.

²¹ *La société libérale duplessiste 1944-1960*; Montréal, P.U.M., 1994; 435 pages.

²² Cette position, il faudra la garder en tête. Elle jette un éclairage nouveau sur la position tiède (sinon carrément froide) de plusieurs nationalistes traditionalistes à l'égard du régime de Duplessis.

Les transformations majeures qui ponctuent cette période sont nombreuses et peu de domaines dans la société y échappent. Ainsi, en politique, le gouvernement prend des mesures qui assureront une meilleure transparence et une moralité publique augmentée. Un renouveau nationaliste imprègne les politiques des nouveaux élus. La période est aussi marquée par un élargissement du rôle du gouvernement et une expansion exponentielle de la bureaucratie. Au point de vue économique, les budgets des gouvernements sont notablement gonflés. Le parti libéral fonde la Société générale de financement, la Caisse de dépôt et d'autres organismes de régulation économique comme le Conseil économique, la SOMA, SIDBEC et SOQUEM. René Lévesque et son parti nationalisent l'électricité. Il y a une revalorisation de la fonction publique. Les libéraux rédigent un nouveau Code du travail et font des efforts pour faire en sorte que le français devienne la langue de travail dans la province de Québec. Plusieurs politiques économiques de support social sont mises de l'avant comme l'assurance-hospitalisation et le régime des rentes du Québec. Il y a une redéfinition des politiques de sécurité sociale. C'est une refonte en profondeur qu'exécute « l'équipe du tonnerre ».

Au niveau intellectuel, les idées néolibérales et néonationales trouvent un milieu réceptif dans le nouveau gouvernement. François-Albert Angers a utilisé une formule heureuse pour illustrer cet état de choses : « Ce qui a caractérisé la Révolution tranquille, dit-il, c'est d'abord la victoire idéologique, pour adopter une formule frappante, de *Cité libre* sur *L'Action nationale*. Mais par un retournement qu'il faudrait analyser, la victoire de *L'Action nationale* aussi sur les idées antinationalistes de *Cité libre*²³ ». Aussi, de ces idées, découle la décléricalisation qui marquera la décennie. Le Québec entre dans l'ère « moderne ». Pierre Trépanier a écrit à ce sujet :

La modernité sous la forme que lui fait revêtir la Révolution tranquille se présente comme une révolution culturelle. Ses manifestations sont particulièrement visibles à l'université qui cesse d'être le centre de diffusion de la doctrine sociale de l'Église pour devenir un lieu de recherche et de critique. Le thomisme théologique et philosophique bat en retraite devant les progrès des sciences sociales, le magistère sartrien, l'athéisme et l'impérialisme marxiste²⁴.

Au point de vue social, l'Église est évacuée des institutions où, traditionnellement, elle a toujours été présente. « Arguant que les charges assumées par l'Église catholique dans des secteurs communautaires — l'éducation, la santé, les affaires sociales, pour ne citer que ceux-là

²³ Propos rapportés par Jean-Marc Léger, « François-Albert Angers : l'économiste et le combattant (dossier et interview) », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, 5 (printemps 1996), p. 65.

²⁴ « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *Cahiers des Dix*, 46 (1991), note de bas de page, p. 226.

— relevaient plutôt d’une suppléance transitoire que d’une mission naturelle, des représentants de la nouvelle bourgeoisie ainsi que de nombreux clercs, souhaitent un désengagement du clergé²⁵. »

Le système d’éducation, en particulier, subit une mutation complète. Dans ce dossier, c’est sous Paul Sauvé que surviennent les premiers déblocages. Celui-ci propose une augmentation des subventions de l’État aux établissements d’enseignement et promet de plus qu’elles ne seront plus distribuées de manière discrétionnaire. Sauvé entame aussi des négociations avec le fédéral pour récupérer des sommes que ce gouvernement destine aux études supérieures. Son successeur, Antonio Barrette poursuivra ces réformes. Il y a un accroissement des subventions aux universités, aux collèges classiques et aux commissions scolaires. La situation des enseignants est aussi sensiblement améliorée.

Mais, pour l’essentiel, ce sont les libéraux qui réformèrent l’éducation dans les années 60. Dès le début du premier mandat, ils créent une Commission royale d’enquête sur l’enseignement (la Commission Parent). Lesage crée un ministère de l’éducation qu’il destine à Paul Gérin-Lajoie. Malgré sa décléricalisation, le système d’éducation du Québec demeure confessionnel.

Pour se produire, la Révolution tranquille avait besoin qu’un certain nombre de conditions soient réunies. En 1960, elles l’étaient. L’urbanisation de la province était réussie, le « baby-boom » avait grandi, le gouvernement Duplessis avait accumulé suffisamment de liquidités et le contexte international incitait au dynamisme. Parallèlement à ces réformes politiques, la société québécoise se transforme. Plusieurs observateurs rapportent une libération des mœurs et une américanisation de la culture. Inspirées par le dynamisme international, les mouvements de libération des femmes se multiplient. Conséquemment à tout cela, un profond fossé se creuse entre la nouvelle génération et ses aînés.

Lionel Groulx

Lionel Groulx est né à Vaudreuil le 13 janvier 1878. Son père décède dans la même année et sa mère se remarie un an plus tard à Guillaume Émond. Il vit dans une famille nombreuse en milieu rural. Ses racines terriennes imprégneront sa doctrine. Groulx effectue, de 1890 à 1899, des études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse-de-Blainville, puis de 1900 à 1903, des études théologiques au Collège de Valleyfield. Il donne aussi des cours à ce collège durant les mêmes années. Il est ordonné prêtre en 1903. De 1903 à 1906, puis de 1909 à 1915, il est

²⁵ Xavier Gélinas, *op. cit.*, p. xi.

professeur de belles-lettres et de rhétorique. En 1907, Groulx termine un doctorat en philosophie, bientôt suivi, en 1908, d'un doctorat en théologie à l'Université de la Minerve à Rome. Il entreprend ensuite des études à l'Université de Fribourg en littérature qu'il ne pourra compléter à cause de problèmes de santé.

Lionel Groulx se considère d'abord comme un historien²⁶. En fait, il se croit chargé d'une mission providentielle : rappeler, par le biais de l'histoire, son passé, donc son âme, à son peuple²⁷. Au collège de Valleyfield, il enseigne déjà, à sa demande, l'histoire. En 1915, il inaugure la première chaire d'enseignement de l'histoire du Canada à l'Université Laval de Montréal, poste qu'il occupe jusqu'en 1949. L'historien a publié de nombreux ouvrages dont une volumineuse *Histoire du Canada français*²⁸. Mais Groulx est aussi un intellectuel engagé. Il milite dans plusieurs mouvements. De 1920 à 1928, il est directeur de la revue *L'Action française*. Il œuvre ensuite à *L'Action nationale*. Dans de nombreuses conférences il s'est appliqué à défendre tantôt la langue française, tantôt la religion catholique, tantôt les deux. Il s'engagera pourtant rarement de façon directe en politique. L'exception la plus notable à cette règle est l'appui qu'il donnera au Bloc populaire²⁹. Son pamphlet contre la Révolution tranquille, *Chemins de l'avenir*³⁰, est une de ses dernières interventions engagées.

L'idéologie de Lionel Groulx³¹ peut se définir en trois termes : catholicisme, nationalisme et traditionalisme. Le nationalisme³² chez Groulx, comme chez plusieurs nationalistes, apparaît

²⁶ Sur la conception de l'histoire de Groulx, voir Pierre Trépanier, « Lionel Groulx, historien », *Cahiers des Dix*, 49 (1992), pp. 247-277.

²⁷ Cette idée est avancée par Benoît Lacroix dans « Lionel Groulx et ses croyances », dans Maurice Filion, dir., *Hommage à Lionel Groulx*, Montréal, Leméac, 1978, p. 96.

²⁸ *Op. cit.*

²⁹ Groulx plaçait de grands espoirs dans le parti de Maxime Raymond et d'André Laurendeau. Il écrira peu avant la dissolution du parti que « la défaite dans Stanstead et la fin du Bloc, ce serait en outre, une et peut-être deux générations de Canadiens français replongées dans la morne passivité et dans le dégoût des hommes politiques. » (*Petit journal des Rapailages*, 25 juillet 1943), cité dans Filion, *Hommage à Lionel Groulx*, *op. cit.*, p. 200.

³⁰ Lionel Groulx, *Chemins de l'avenir*, Montréal et Paris, Fides, 1964, 161 pages.

³¹ De nombreux ouvrages et articles traitent de la pensée de Lionel Groulx, souvent de façon contradictoire. Une des meilleures synthèses demeure celle de Jean-Pierre Gaboury, *Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, 228 pages. Il faut aussi lire Susan Mann Trofimenkoff, *Abbé Groulx : Variations on a Nationalist Theme*, Vancouver, Copp Clark, 1973, 256 pages. Deux articles de Phyllis M. Senese apportent un complément d'informations intéressant : « Catholique d'abord ! : Catholicism and Nationalism in the Thought of Lionel Groulx », *Canadian Historical Review*, 60, 2 (juin 1979), pp. 154-177 ; et « Lionel Groulx, disciple de Montalembert », *Revue de l'Université d'Ottawa = University of Ottawa Quarterly*, 57, 3 (juillet-septembre 1987), pp. 107-113.

³² D'aucuns associent nationalisme à racisme ou à antisémitisme dans la pensée groulxienne. Pour faire le point sur cette question, il faut lire l'introduction de Pierre Trépanier dans le deuxième tome de l'édition critique de la correspondance de Lionel Groulx (« L'éducation intellectuelle et politique de Lionel Groulx (1906-1909) » dans Lionel Groulx, *Correspondance, 1894-1967*, édition critique par Giselle Huot, Juliette

parce qu'il ressent un déséquilibre social au Canada. C'est d'abord le nationalisme de l'opprimé. Celui-ci suppose une forme d'unité, au sein du groupe, et revendique une certaine souveraineté — à l'intérieur de la fédération canadienne — et une reconnaissance de la spécificité canadienne-française. La nation³³, dans l'esprit de Groulx, a aussi une mission : la promotion de la langue française et de la foi catholique. Par son nationalisme, Groulx vise aussi la préservation des particularités nationales et, entre autres, la culture. C'est l'aspect plus conservateur de son nationalisme.

Ce nationalisme se double du catholicisme. En fait, dans la pensée groulxienne, ces deux thèmes sont indissociables. Dans sa doctrine, Groulx effectue une symbiose des deux. Pour celui-ci, « il va de soi que si l'action catholique doit être nationale, l'action nationale ne peut être que catholique³⁴ ». Pour établir une hiérarchie dans les thèmes de la doctrine de Groulx, il faut placer au sommet la providence, juste au-dessus de l'Église et de la nation qui elles-mêmes supplantent les intérêts particuliers³⁵. La pensée groulxienne a un important volet messianique. Le peuple canadien-français a la double mission de protéger et de propager la religion catholique et la langue française en Amérique. Groulx, en bon ultramontain, soutient un partage des pouvoirs entre l'Église et l'État. Il réserve les mesures sociales à l'Église, particulièrement l'éducation. L'importance de former des hommes complets, des catholiques intégraux et de maintenir la société dans le giron catholique justifie cette idée.

Depuis son premier voyage en Europe³⁶, Groulx craint les conséquences de la modernité à travers l'industrialisation et l'urbanisation (misère, émeutes, violence, anticléricalisme,

Lalonde-Rémillard, Pierre Trépanier, v. 2 : *Un étudiant à l'école de l'Europe, 1906-1909*, Montréal, Édition Fides, 1989, pp. xxxvii-liv.) qui répond aux thèses d'Esther Delisle avancées dans *Le Traître et le Juif. Lionel Groulx, Le Devoir et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec 1929-1939* (Outremont, L'Étincelle, 1992, 284 pages) et à celles plus anciennes de Mason Wade (*Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, traduit de l'anglais par Adrien Venne avec le concours de François Dufau-Labeyrie, 2^e édition revue et mise à jour, II, (1911-1963), [Montréal], Le Cercle du livre de France, « L'encyclopédie du Canada français », n° 4, 584 p. 289) reprises par Serge Gagnon (*Quebec and Its Historians. The Twentieth Century*, traduit par Jane Brienley, Montréal, Harvest House, 1985, 205 p. 6). Benoît Lacroix et Stéphane Stapinsky (« Dossier Lionel Groulx : actualité et relecture. Présentation », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 8 (automne 1997), pp. 5-13), de même que Jean-Marc Léger (« Lionel Groulx : une voix et un message pour notre temps », *ibid.*, pp. 122-129), répondent aussi aux présomptions de racisme et d'antisémitisme de ces auteurs au sujet de Groulx.

³³ Jean-Pierre Gaboury propose une définition de la nation dans le contexte groulxien : « Une nation est une communauté de territoire et de culture, unie par des sentiments de particularité et fraternité et mue par des aspirations propres. » *op. cit.*, p. 6.

³⁴ *Ibid.*, p. 25.

³⁵ Cette hiérarchie est proposée par Fernand Dumont dans « Actualité de Lionel Groulx », Maurice Filion, dir., *op. cit.*, p. 60.

³⁶ Voir l'introduction de Trépanier du deuxième tome de la correspondance Groulx, *op. cit.*

démagogie, etc.). À une certaine époque, pour Groulx, la nation canadienne-française est identifiée à l'agriculture et tout changement à cet état de fait représente une menace. Pourtant, il croira bientôt nécessaire une percée canadienne-française dans les domaines de pointe du commerce et de l'industrie. Tous les thèmes majeurs de sa pensée (l'histoire, la terre, la religion et la famille) nous ramènent à la tradition conservatrice. Parmi les maîtres de Groulx qui le tirent vers le traditionalisme, il faut compter l'ultramontain du XIX^e siècle Jules-Paul Tardivel et surtout le pape Pie X³⁷.

³⁷ « Le conservatisme de Pie X et son intransigeance contribuent à ancrer Groulx solidement à droite. Pie X — le Pie IX du XX^e siècle — en dénonçant les dangers de la modernité comme système de pensée, confirme Groulx, une fois pour toutes, dans son antilibéralisme philosophique, puisé, tout jeune chez Joseph de Maistre, Veuillot et Tardivel, dont l'influence n'aura plus guère à souffrir de la séduction qu'exerçaient les catholiques libéraux et leurs épigones. » (*Ibid.*, p. xlii)

CHAPITRE PREMIER

GROULX ET LES MOUVEMENTS D'INTELLECTUELS

La fin des années 1950 est le théâtre d'importants bouillonnements intellectuels. Des intellectuels progressistes à *Cité libre* ou ailleurs se font plus revendicateurs et, par ailleurs, un schisme parmi les tenants du nationalisme se produit. De l'ancien courant traditionaliste émerge une idéologie révisionniste. Ces deux nationalismes se côtoient un certain temps à *L'Action nationale* et au *Devoir*. Les nationalistes traditionalistes se sentent rapidement à l'étroit dans cette cohabitation et créent bientôt de nouveaux cadres pour exprimer leurs idées. Cette effervescence se fait aussi sentir à l'université (particulièrement à l'Université de Montréal) où les idéologies progressistes font leur entrée. Quelques nouveaux professeurs engagés à la fin des années 50 et au début des années 60 sont des anticléricaux notoires. Le département d'histoire de l'Université de Montréal connaît lui aussi sa révolution. L'école historiographique de Montréal se détache de la conception traditionaliste de l'histoire. Elle s'applique à ramener l'histoire canadienne et canadienne-française à de plus justes proportions.

Ces nouveaux courants ont en commun leur antiduplessisme. Ils réprouvent l'immobilisme du gouvernement et le sous-développement dans lequel est maintenue la province. Les solutions proposées divergent par contre. Certains soutiennent des idées antinationalistes et anticléricales favorisant une sécularisation de la société. D'autres, s'ils reconnaissent qu'on doit les renouveler et les adapter aux nouvelles réalités, ne récusent pas les idées nationalistes. Un troisième courant finalement vise un renouveau puisé aux sources traditionnelles de la nation canadienne-française.

Il faut attendre la mort de Maurice Duplessis et son remplacement par Paul Sauvé, puis l'élection des libéraux pour voir ces idées portées au pouvoir. Ce sont ces idées, avancées dans la décennie précédente, qui ont alimenté les réformes de la Révolution tranquille. Celle-ci est le triomphe conjoint de la vision citélibriste et des visées nationalistes. Les mouvements d'intellectuels ont donc eu une grande importance dans la réalisation de cette révolution. Ce chapitre présente les opinions de Groulx face aux mouvements de promotion du changement et aux mouvements de résistance aux changements. Lionel Groulx est associé au nationalisme traditionaliste. Certaines idées avancées à cette époque attaquent directement sa pensée ; d'autres au contraire se réclament de cette dernière. Quoi qu'il en soit, son idéologie est au cœur de l'effervescence intellectuelle.

Nous avons retenu un plan thématique pour ce chapitre. Les positions de Groulx par rapport à chaque grand courant idéologique seront présentées. Nous nous attarderons d'abord sur ses réactions face à la crise du nationalisme et nous retracerons l'évolution de ses perceptions à l'égard des nationalistes. Nous énoncerons ensuite les positions de Groulx sur la réaction des intellectuels de droite. Dans une autre section, nous analyserons ses prises de position sur les idéologies progressistes, dont l'école de pensée de *Cité libre*. Nous terminerons ce chapitre en traitant des réactions de Groulx face aux nouvelles interprétations du passé par les historiens de l'Université de Montréal.

La crise du nationalisme. Les écarts du *Devoir* et de *L'Action nationale*

Au lendemain de la réélection de Maurice Duplessis et de l'Union nationale en 1956, une recrudescence de la contestation à l'égard du régime se fait sentir. Certains courants à *L'Action nationale* et au *Devoir* participent à ce mouvement en mettant de l'avant des idées de plus en plus progressistes et d'inspiration moderne tout en tenant des propos nationalistes. Ces périodiques de tradition conservatrice innovent de plus en plus en offrant leur tribune à des intellectuels parfois ouvertement anticléricaux. La haute direction se réclame aussi de ces idées modernes. Sans renier l'urgence de certaines revendications proprement nationales, les André Laurendeau, Pierre Laporte, Gérard Filion et Jean-Marc Léger cherchent aussi des réponses aux problèmes proprement individuels. Ils se questionnent sur des problématiques relevant des individus plutôt que des collectivités. Plusieurs arrivent à la conclusion qu'il faut réduire la place accordée au clergé dans les affaires publiques et tous s'accordent sur l'urgence de renverser le gouvernement unioniste. *Le Devoir* soutiendra d'ailleurs les libéraux de Georges-Émile Lapalme en 1956.

Pour plusieurs nationalistes traditionalistes ces prises de position dans des institutions d'essence traditionaliste sont inacceptables et plusieurs prennent la plume pour décrier la situation¹. Pour Groulx, *Le Devoir*, en 1956, est toujours le chien de garde qu'il faut aux Canadiens français face à l'autonomisme beaucoup trop frileux de l'Union nationale. Il se garde bien des écarts de langage de plusieurs nationalistes qui dénoncent le gauchisme et le socialisme ambiants. Le chanoine maintient sa confiance au journal et aux hommes en place. « Au *Devoir* et

¹ Anatole Vanier est l'un des plus virulents. Il publiera plusieurs articles dans *Le Devoir* et *L'Action nationale* pour y dénoncer les nouvelles idées qui y sont propagées. Il écrira plusieurs lettres aussi à des amis de sa pensée pour les inviter à dénoncer la situation. Il écrira notamment à Groulx : « Par cette déplorable évolution *Le Devoir* trahit sa mission. Et sa faute est d'autant plus lourde qu'il fait sa semence dans des milieux qui lui gardent encore une confiance qu'il a mérité [sic] autrefois. Ce noyautage est vraiment satanique. » Lettre d'Anatole Vanier à Lionel Groulx, 20 septembre 1956, Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx [dorénavant ACRLG], Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3648.

à *L'Action nationale*, écrit-il en 1956, nous avons encore d'excellents amis, des esprits sains et justes. Je crois en la parfaite probité d'un Paul Sauriol et d'un François-Albert Angers [...] ² ». Plus tôt cette année-là, pour faire mousser la campagne de financement du quotidien, Groulx avait accordé la permission au *Devoir* de publier un texte écrit en 1950 dans lequel il vantait le journal en soulignant « [...] qu'il pense en 1956 tout ce qu'il pensait du *Devoir* en 1950 ³ ». Dans ce texte, Groulx soutient que *Le Devoir* est essentiel parce qu'indépendant et qu'il ne faut pas s'arrêter à quelques divergences d'opinion ⁴.

Groulx est conscient tout de même des écarts de conduite du périodique et n'approuve certainement pas tout ce qui y est écrit. Les nouvelles idées qui circulent n'ont pas toutes l'heur de lui plaire. La révolution des intellectuels, il la perçoit très bien et il ressent parfaitement l'écart de certaines idées avec les thèses qu'il défend depuis longtemps :

[La jeune génération] me paraît prise d'une rage furieuse de faire table rase du passé et de tourner le dos à ses aînés. Cet état d'esprit, on ne le trouve pas seulement à *Cité libre* et en certains cénacles encore secrets. On le trouve, quoique à un moindre degré chez nos amis de *L'Action nationale*, au *Devoir*, à l'AJC (cf. certains travaux présentés à son congrès de la Malbaie); on le trouve à l'université, en particulier à la faculté des lettres; on le trouve même en certains milieux de l'Action catholique, et voire dans le jeune clergé, et pas seulement à Québec ⁵.

Si Groulx hésite tant à condamner *Le Devoir* et *L'Action nationale*, c'est qu'il voit la responsabilité du régime de Duplessis dans toute cette confusion d'idées. Il cite « [l']état statique de notre vie collective » et « [l']immobilisme où en sont demeurés la plupart de nos problèmes les plus graves, les plus cruciaux ⁶ » pour expliquer que plusieurs jeunes esprits cherchent la libération dans des idéologies peu orthodoxes et probablement peu recommandables. En fait, pour Groulx, renier *Le Devoir* ou *L'Action nationale* à cette époque, c'est accorder un vote de confiance à Maurice Duplessis et à son parti ⁷. Par contre, s'il ne renonce pas aux deux

² Lettre de Lionel Groulx à Anatole Vanier, 16 août 1956, *ibid.*

³ Propos rapportés par Pierre Laporte, « En 1956, exactement comme en 1950 », *Le Devoir*, 28 février 1956.

⁴ Il faut ajouter comme preuves de la confiance maintenue dans *Le Devoir* deux missives que Groulx envoie à Gérard Filion en 1956 et 1957 avec le renouvellement de son abonnement où il dit : « Je veux souscrire néanmoins à l'œuvre du *Devoir*, parce que je crois plus que jamais à la nécessité du "chien de garde". » (Lettre de Lionel Groulx à Gérard Filion, 9 février 1956, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1348.) Et : « En dépit de toutes les critiques que l'on puisse lui adresser, *Le Devoir* reste un journal irremplaçable. Ceux qui l'abandonnent ou qui en souhaitent la mort, sont bien injustes et bien aveugles » (8 février 1957, *ibid.*).

⁵ Lettre de Lionel Groulx à Anatole Vanier, 16 août 1956, *op. cit.*

⁶ *ibid.*

⁷ C'est un fait bien documenté : Groulx est plus que frileux à l'égard du duplessisme et ce, depuis au moins 1936.

périodiques, il faut bien voir que Groulx n'adhère pas aux idées progressistes qui y sont développées. Il demeure très fidèle aux principes qui l'ont guidé pendant des années. C'est précisément parce qu'il ne renonce pas à ses principes nationalistes qu'il refuse de plonger dans la controverse qui divise à ce moment les forces nationalistes. Groulx aimerait que les nationalistes abandonnent leurs divergences idéologiques pour se concentrer sur les revendications nationales les plus urgentes. Pour ce faire, il s'applique d'abord à détacher le nationalisme d'une tendance politique spécifique. Groulx tente cette conciliation une première fois dans une entrevue qu'il accorde à Jean-Marc Léger en avril 1957⁸. « Je refuse, dit-il, de me laisser "étiqueter" et, en autant que je suis concerné, je refuse aussi d'identifier le nationalisme à quelque tendance politique que ce soit. [...] Il n'est et ne doit être l'apanage d'aucun groupe. » Il propose ensuite que le nationalisme nouvelle tendance n'est pas si loin du nationalisme traditionaliste et que, dans un sens, il exprime différemment une thèse identique :

Je n'ai jamais considéré le nationalisme comme une forme de conservatisme mais comme un humanisme dynamique. [...] Il appartient aux générations qui montent de faire enfin la démonstration, éclatante, que, contre toutes les forces de stagnation, le génie français et chrétien est essentiellement dynamique et peut inspirer aujourd'hui en Amérique du Nord, une civilisation moderne et progressiste.

Enfin, cet article offre une deuxième clé (après la responsabilité du régime duplessiste) pour comprendre la réticence de Groulx à condamner le néonationalisme. C'est que, pour lui, les mouvements progressistes comme *Cité libre* ont une grosse part de responsabilité dans le schisme qui s'est produit chez les nationalistes⁹. Il ne veut pas leur faire la partie belle en accentuant les divisions et préfère tenter des rapprochements. Cette capacité de distinguer le nationalisme du camp politique qui le véhicule permettra à Groulx d'apprécier les réalisations nationalistes du gouvernement libéral dans la prochaine décennie.

Le deuxième temps de cet effort de conciliation est d'abord pensé par Groulx en 1957, puis diffusé en 1959. Il veut, cette fois, inviter les nationalistes à renoncer au cadre rigide imposé par l'utilisation des vocables « gauche » et « droite ». Cette première réflexion se trouve dans un brouillon de lettre destinée à Gustave Lamarche :

⁸ « Le nationalisme à l'opposé du conservatisme. Nous devons traduire dans une grande politique dynamique notre héritage français et chrétien. (Chanoine Groulx) », *Le Devoir*, 25 avril 1957. Cet article sera très bien reçu par les néonationalistes. Gérard Filion, notamment, écrira un éditorial deux jours après la publication de l'entrevue pour en appuyer le contenu : « Réconcilier le social et le national », *Le Devoir*, 27 avril 1957.

C'est avec peine que je verrais les *Cahiers de la N[ouvelle] F[rance]* s'embarquer dans la polémique de la "gauche" et de la "droite", polémique déjà essoufflée et qui ne peut manquer de tomber à plat, faute de substance réelle où s'appuyer. Y a-t-il vraiment, au Canada français, une "gauche" politique et une "gauche" en doctrine sociale ? Il se peut, mais qui nous dira jusqu'ou [sic] l'on peut aller en cette gauche-là ? On peut déplorer — et quant à moi je le déplore — que de fort braves gens s'appliquent à renflouer les socialistes de la CCF. Mais serons-nous plus sévères que nos évêques qui n'ont pas condamné, que je sache, l'appartenance des catholiques à ce parti politique. Quant à la "gauche" sociale, jusqu'ou ne peut-on pas aller aujourd'hui dans le socialisme ? Sociologues, philosophes catholiques et même théologiens ne sont pas d'accord. L'on nous invite même à la prudence et à ne pas condamner légèrement toute forme de socialisme. Reste, je le sais, le "gauchisme" religieux. Quelques foyers d'anticléricisme existent chez nous. Mais sont-ils vraiment où l'on s'acharne à les combattre ? En la plupart des cas, l'anticléricisme chez nous, pour être détestable, n'en reste-t-il pas à des mécontentements superficiels contre le clergé, contre l'éducation cléricale, mécontentements qui n'affectent généralement ni la foi ni la pratique religieuse. Et même en ce cas-là, à qui appartient-il d'administrer les blâmes nécessaires ou les rappels à l'ordre, si ce n'est à l'épiscopat¹⁰.

Dans cet extrait, il relativise le débat dans le but évident de concilier les différentes positions nationalistes. Cette fois, il s'adresse aux nationalistes traditionalistes partis à la chasse aux « gauchistes ». Il veut les rappeler à l'ordre en minimisant la présence et l'impact des mouvements socialistes au Canada français. S'il relève, par ailleurs, l'existence de courants anticléricaux, il souligne qu'ils ne sont pas là « où l'on s'acharne à les combattre », c'est-à-dire qu'ils ne sont pas au *Devoir* ni à *L'Action nationale*. Groulx croit que cette querelle repose sur l'adhésion à des chapelles partisans de part et d'autre. De son point de vue, cette division entre les nationalistes est avant tout d'ordre politique. Il l'écrira clairement d'ailleurs dans la version définitive de sa lettre au père Lamarche :

C'est vous dire combien je regretterais que votre *Revue* s'enlisât ou même s'attardât en des polémiques ou des querelles plus que marginales, et qui se défendent assez mal, j'en ai peur, de passions partisans. [...] Les Canadiens français sont désunis plus qu'il ne faut par la passion politique. Établissons-nous résolument dans une région et dans une atmosphère où, entre les esprits non irrémédiablement gâtés ou perdus, l'union pourrait devenir possible¹¹.

Groulx reviendra sur cette controverse gauche/droite en 1959 dans une entrevue qu'il accorde à André Laurendeau¹². À cette date, il est davantage inquiet par les idées en circulation. Il pressent que ce sont les idées qu'il jugeait au départ les plus indésirables qui trouvent le milieu le plus

⁹ « Il faut bien dire qu'en certains milieux on a fait œuvre terriblement néfaste, on a dévalorisé auprès d'un grand nombre le nationalisme et ce qu'il représente et on a même suscité une rupture parmi ceux qui se disent nationalistes. » (« Le nationalisme à l'opposé du conservatisme. » *op. cit.*)

¹⁰ Brouillon de lettre de Lionel Groulx à Gustave Lamarche [juillet 1957], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2032.

¹¹ Lettre de Lionel Groulx à Gustave Lamarche, 18 juillet 1957, *ibid.*

¹² La source dont nous disposons est le texte préparé par Groulx en vue de cette entrevue : *Choc des générations*, [tapuscrit et manuscrit], [ca juin 1959], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG Ma-445.

réceptif. Il souligne, encore, à ce moment que cette polémique est une « controverse de Guelfes et de Gibelins » impliquant trop d'équivoques, d'imprécisions et de passions pour qu'on puisse y accorder une certaine crédibilité. Il apporte, cette fois, une nuance. « S'il ne s'agit que de tendances et non point de doctrines closes, caporalisées, armées de pied en cap l'une contre l'autre, il y a peut-être lieu de discuter et d'émettre un avis¹³. » L'avis que Groulx émet alors rappelle ses positions traditionnelles. Il souligne qu'il n'est pas de droite si cela signifie se cantonner dans la résistance et l'immobilisme. Il n'est pas de gauche non plus si cela implique qu'il faille renoncer aux acquis du passé.

Il y a une troisième clé qui explique pourquoi Groulx refuse d'abandonner *Le Devoir* et *L'Action nationale*. Cette clé, c'est la présence de Robert Rumilly parmi les chefs de file de la réaction. Groulx a perdu l'estime qu'il avait pour Rumilly à la publication du manifeste *Quinze années de réalisations, les faits parlent* en 1956¹⁴. Le vieux professeur considère que c'est une transformation d'une œuvre historique en « pamphlet électoral ». « L'acte de M. Rumilly est d'autant plus suspect, écrit-il, qu'il serait celui d'un récidiviste¹⁵. » Tout cela lui fera écrire que pas davantage qu'à l'Union nationale, il ne sacrifierait *Le Devoir* et *L'Action nationale* à Robert Rumilly¹⁶. À partir de 1958, Groulx perd confiance dans *L'Action nationale*. Il remet sa démission de la ligue dans une lettre adressée à François-Albert Angers, le 8 décembre 1958. Dans cette lettre, il explique que c'est surtout un point précis des nouvelles dispositions de la revue qui l'amène à prendre cette décision. Ce point c'est la tribune accordée aux révisionnistes de l'histoire canadienne-française. Il souligne que les attaques répétées contre sa conception de l'histoire dans la revue et le fossé qui se creuse entre lui et la nouvelle génération d'historiens font qu'il doit se retirer du mouvement :

Pour ce qui est de mon humble personnage, on le tient, vous le savez, pour l'un des principaux inventeurs et propagateurs, sinon le principal, de ces mythes funestes qui auraient jeté notre peuple sur une fausse voie, l'auraient entretenu en d'irréparables illusions. Je crois ne m'être jamais caché les terribles méfaits de la catastrophe de 1760. Je crois savoir jusqu'à quel point elle nous a fait du mal. Mais j'ai cru toutefois ce mal curable. [...] Je m'accuse également, et sans le moindre

¹³ *Ibid.*, p. 2.

¹⁴ Montréal, à compte d'auteur.

¹⁵ Groulx fait ici allusion à une histoire qu'il a entendue de plusieurs témoins, en particulier de la bouche d'un monsieur Fréchette : « À la veille d'une élection fédérale, M. Rumilly avait fait imprimer une biographie de Mackenzie King, biographie, m'a-t-on dit, écrite passablement au vitriol. Les chefs du parti libéral eurent vent de la chose. L'édition était terminée. L'organisation du parti acheta de M. Rumilly les quinze mille exemplaires, au prix de \$8000,00 et la mit proprement au pilon. Mon ami Fréchette qui m'avait promis de sauver de ~~du~~ massacre un exemplaire pour ma bibliothèque, n'y put parvenir tant l'éditeur, Bernard Valiquette, fut serré de près. » (Lettre de Lionel Groulx à Anatole Vanier, 16 août 1956 (*op. cit.*)).

¹⁶ Tout cela, Groulx l'écrit à Anatole Vanier le 16 août 1956. *Ibid.*

repentir, d'avoir rappelé à ce même peuple, sa mission de peuple catholique; et je reste persuadé que lui seul, au Canada, serait en puissance [...] d'édifier une civilisation selon les normes les plus orthodoxes [...] Je refuse de me faire l'adepte de cette hérésie qui voudrait qu'un catholique et à plus forte raison un peuple catholique, n'auraient pas à se tenir responsables, pour leur part, du sort de la Rédemption dans le monde. Si c'est là du messianisme risible, tant pis pour le messianisme¹⁷.

Nulle part dans cette lettre, Groulx ne fait mention de la part accordée par la revue aux idées progressistes ou antiduplessistes. Le chanoine se retire à cause d'un chapitre précis de cette révolution des idées : la lecture de l'histoire. Même rendu à ce point, Groulx refuse de s'en prendre aux néonationalistes.

Bientôt, Groulx revient à *L'Action nationale*. La prise en main de la revue par François-Albert Angers et le retour à une idéologie traditionaliste rassurent le chanoine et l'amènent à collaborer de nouveau. Il se servira d'ailleurs de cette tribune à quelques reprises pour dénoncer des attitudes ou des réalisations de la Révolution tranquille. Il écrit au père Jean Genest à la fin de 1959 : « Mes félicitations au sujet du réveil de *L'Action nationale*. Mais vous êtes le premier, j'en suis sûr, à penser que le réveil n'est pas total¹⁸. »

Au moment où il s'apprête à se séparer de *L'Action nationale*, Groulx ne renie pas *Le Devoir*. Il l'invite tout de même à jouer son rôle avec plus de vigueur : « *Le Devoir* demeure toujours une institution de portée nationale, un journal irremplaçable. Mais où sont les campagnes d'antan menées vigoureusement, méthodiquement autour de problèmes vitaux : solidarité politique, économique, exploitation plus rationnelle et plus profitable des ressources naturelles de la province, etc.¹⁹ » L'opinion de Groulx sur le journal évolue par la suite rapidement jusqu'à la date fatale : 1963, le départ de Filion. Entre-temps s'il continue d'appuyer le journal²⁰ et refuse de le désavouer publiquement, les griefs qu'il entretient à l'égard du périodique sont plus nombreux et ses dissensions plus importantes. Il a de plus en plus de difficulté à défendre le journal. Il écrira notamment à Paul Sauriol, en 1959 :

On répète assez volontiers parmi nos amis, que vous et Vigeant êtes les seuls, depuis quelque temps, à nous servir *Le Devoir* que nous aimons. Et pourtant si le journal voulait se donner la

¹⁷ Lettre de Lionel Groulx à François-Albert Angers, 8 décembre 1958, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 58.

¹⁸ Lettre de Lionel Groulx à Jean Genest, s. j., 9 décembre 1959, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1537.

¹⁹ Lettre de Lionel Groulx à Gérard Filion, 22 avril 1958, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1348.

²⁰ Groulx a confirmé son appui au *Devoir* dans des lettres à Pierre Laporte (25 mars 1959, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, P1/A, 2108), à Gérard Filion (20 janvier 1960, *ibid.*, P1/A, 1348) et à Jean Éthier-Blais (8 février 1961, *ibid.*, 1299).

peine d'engager de véritables campagnes d'opinion sur nos problèmes vitaux, au lieu de s'accorder la fantaisie de fleureter [sic] avec les idéologies suspectes qui empoisonnent notre atmosphère! Combien il faciliterait lui-même ses propres campagnes d'abonnement, et comme il nous faciliterait la tâche de le défendre sans cesse contre ses meilleurs partisans²¹.

En 1959, Groulx refuse d'attaquer *Le Devoir* pour les mêmes raisons qu'en 1957. Et ce, même s'il ressent de plus en plus durement les écarts idéologiques. C'est encore une fois une lettre adressée à Gustave Lamarche qui montre, avec toutes ses nuances, la position de Groulx :

Je désapprouve de toutes mes forces la publicité que le journal ne cesse de faire à un Jean-Louis Gagnon et à un Pierre Elliott Trudeau. Il y a trop d'incohérence dans les allures du *Devoir*. La correction fraternelle est souvent fort opportune. Il y a seulement *le ton*, la *manière*²², d'administrer cette correction. Quand il s'agit de gens qui, sur la même ligne de combat, défendent, en somme, la plupart de nos positions, je ne vois pas l'opportunité de mettre en nos attaques ou corrections, l'aigreur ou l'amertume sarcastique qu'il convient de réserver tout au plus aux francs ennemis. Nous sommes tellement divisés déjà. Pourquoi accentuer nos divisions ? Il y a peut-être lieu de secouer rudement. Mais, en toute justice et charité, il importerait, ce me semble, que dans l'emploi de la rudesse, on ressentît le regret d'y recourir.

Il ne faudrait pas, non plus, qu'on eut l'air de se mettre à la remorque de certains politiciens, non plus qu'à la rescousse de Monsieur Rumilly que j'estime comme historien, mais dont les passions partisans me répugnent, trop inspirées qu'elles sont, j'en ai peur, par son fanatisme d'ancien "camelot du Roy"²³.

C'est finalement après le départ de Gérard Filion que Groulx prendra définitivement ses distances par rapport au *Devoir*. Comme il l'avait fait pour *L'Action nationale*, Groulx écrira à Gérard Filion pour lui expliquer les raisons de sa décision²⁴. Dans cette lettre, il explique, notamment, que *Le Devoir* a accordé, ces derniers temps, trop de publicité à des mouvements comme le *Mouvement laïc de langue française*²⁵ et au Frère Untel, et pas assez à des mouvements d'action nationale. Par contre, tant que la succession de Filion reste incertaine, Groulx assure qu'il « [...] reste quand même un abonné et un ami du *Devoir*²⁶ ».

²¹ Lettre de Lionel Groulx à Paul Sauriol, 8 octobre 1959, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3396.

²² Souligné dans le texte.

²³ Lettre de Lionel Groulx à Gustave Lamarche, 9 juin 1959, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2032.

²⁴ Il manifeste sa séparation du *Devoir* en refusant de se présenter à un « Hommage du *Devoir* à Gérard Filion » en mars 1963.

²⁵ Du *MLF*, Groulx écrit que c'est l' : « [...] affaire d'une poignée de fanatiques et d'étrangers : minorité plus qu'audacieuse qui ne se contente pas de revendiquer pour soi droits et libertés légitimes, mais ne cache point son intention de confisquer à son profit les droits et les traditions d'au moins 80% de notre population du Québec ». (Lionel Groulx à Gérard Filion, 26 mars 1963, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1348)

²⁶ Lettre de Lionel Groulx à Gérard Filion, 26 mars 1963, *op. cit.*

C'est seulement lorsque Claude Ryan est confirmé à la direction du journal qu'on peut affirmer que Groulx abandonne le périodique. Pour Groulx, Ryan est un de ceux qui auront contribué à détacher l'action catholique de l'action nationale, une des pires réalisations de la Révolution tranquille pour le vieux prêtre. Par la suite, Groulx se détache du *Devoir* et ne fait plus aucun effort pour le protéger contre ses détracteurs. Le fait de confier la direction à un homme tel que Ryan et la transformation progressive du périodique en journal d'information achèvent de convaincre Groulx²⁷. Voilà qui explique la sentence énoncée dans ses *Mémoires* : « Longue digression pour expliquer qu'en 1960, je pouvais encore, malgré qu'il m'en coûtât, accorder ma collaboration au *Devoir* : collaboration que je ne lui donnerais plus aujourd'hui²⁸. »

La réplique des traditionalistes

Des nationalistes traditionalistes, choqués des changements qui s'opèrent au *Devoir* et à *L'Action nationale*, se dotent de nouveaux organes de diffusion. C'est dans cette optique qu'ils fondent le Centre d'information nationale en 1956. Ce groupe ne s'est pas cantonné dans la résistance et il propose lui aussi un plan de modernisation de l'État québécois : « [...] un renouveau non sans audace, mais dans le droit fil de la tradition, c'est-à-dire dans le respect de la synthèse canadienne-française, qui unit Église et nation²⁹ ». À ce groupe, se greffent quelques périodiques qui diffuseront ces idées : *Tradition et Progrès*, *Notre Temps*, *Nouvelle-France* et *Cahiers de Nouvelle-France*, enfin *Laurentie* qui fera la promotion de l'indépendance du Québec.

Les idées promues par ce groupe se rattachent parfaitement à la pensée groulxienne. Une pensée qui dans sa conception de la modernité ne rejette pas l'Église. Pourtant Lionel Groulx se tiendra toujours à bonne distance du Centre d'information nationale. C'est qu'il conçoit le CIN

²⁷ Les citations à l'appui de ces faits sont nombreuses. Il est possible de se convaincre de l'opinion de Groulx sur Ryan en consultant notamment les lettres écrites à Mgr Philippe Lussier (20 juillet 1959, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2417), à Gérard Filion (26 mars 1963, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1348) et à Joseph d'Anjou (30 décembre 1964, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 62). Sur la transformation du *Devoir* en journal d'information selon l'opinion de Groulx, il faut consulter deux lettres, la première à un monsieur Marcel Théoret : « Je m'attriste seulement que *Le Devoir* dont la clientèle change au pas rapide, devient un journal d'information beaucoup plus qu'un journal d'idées et n'exprime que rarement la pensée de fond du Canadien français authentique. » (1^{er} février 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3530) et la seconde à Gérard Marier, prêtre (25 février 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2595).

²⁸ Lionel Groulx, *Mes mémoires* (tome IV), Montréal, Fides, 1974, p. 314.

²⁹ Pierre Trépanier, « Robert Rumilly et la fondation du Centre d'information nationale (1956) », *Cahiers des Dix*, 44 (1989), p. 238.

comme étant un groupe partisan, à peu près une machine de guerre unioniste³⁰. La présence de Robert Rumilly explique en bonne partie ce fait. L'historien a perdu le respect du chanoine depuis 1956. Groulx, ne partage pas non plus les inquiétudes vives de Rumilly et de ses émules quant à un complot communiste au Canada français. La chasse aux gauchistes agace Groulx. Il la discrédite en renonçant aux termes de droite et de gauche et souligne l'inopportunité de condamner toutes les formes de socialisme. Mais au-delà de ces réserves, c'est vraiment parce qu'il déteste les groupes partisans³¹ qu'il aura presque en horreur le CIN.

C'est ce qui amène aussi Groulx à se tenir à distance des nouveaux périodiques traditionalistes. Ces périodiques sollicitent tous une contribution de Lionel Groulx. Il refuse la plupart du temps et lorsqu'il accepte, c'est qu'il s'est d'abord assuré de l'indépendance du périodique face au CIN³². Le chanoine souhaite du succès aux périodiques même s'il refuse la plupart du temps d'y être associé. Lorsque Groulx accorde quelques conseils aux directeurs de ces revues, il le fait pourtant dans l'esprit du CIN, qui d'ailleurs est le sien. Il propose un renouveau du nationalisme canadien-français puisé à même les traditions et les coutumes de la nation. Un renouveau ayant toujours pour cœur le catholicisme :

Ce qui importe plus que tout, à mon humble sens, c'est une reprise de conscience des idées-forces de notre catholicisme et de notre culture originelle. De ce côté-là, sachons donc enfin nous orienter. Là résident l'avenir, la guérison possible de nos maux, de nos indigences, de nos affreux retards en tous domaines. Les Canadiens français ont trop tendance à chercher le salut en des doctrines étrangères ou ésotériques. Pour leur régénération, pour se "refaire" après avoir été défaits, ainsi que l'on dit, ils ont perdu foi aux fondements traditionnels, en ce qui, pour un peuple, est cependant la seule condition de vie³³.

Malgré ses hésitations et ses indulgences à l'égard des nationalistes progressistes, Groulx ne cède rien de sa doctrine.

³⁰ L'analyse de Pierre Trépanier (*ibid.*) donne tort à Groulx sur ce point. L'auteur concède que le Centre a davantage d'affinités avec l'Union nationale qu'avec toute autre formation politique, mais il affirme que le CIN n'est pas une filiale du parti.

³¹ « J'ai horreur de toutes les chapelles, surtout les chapelles sournoisement politiciennes et partisans. » (Lettre de Lionel Groulx à Raymond Barbeau, 18 novembre 1957, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 154)

³² « Vous seriez donc bien aimable de me dire, en toute franchise, *si de près ou de loin* [souligné dans le texte], votre œuvre est inféodée au Centre d'information nationale. Si oui, à mon grand regret, je me verrais forcé de me tenir rigoureusement à l'écart. » (*ibid.*)

³³ Lettre de Lionel Groulx à Gustave Lamarche, directeur des *Cahiers de Nouvelle-France*, 18 juillet 1957, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2032.

Pourtant, Groulx reste très près de ce mouvement autant d'un point de vue physique qu'idéologique. Plusieurs de ses amis intimes font partie du CIN³⁴ et il fait à titre personnel la promotion d'idées très proches de celles du Centre. Il propose, comme eux, la modernisation de l'État dans le respect des traditions catholiques. Chacune de ses prises de position entre 1956 et 1967 est dans cet esprit. Pour les raisons que l'on a dites, Groulx préfère rester à l'écart du CIN malgré sa parenté idéologique. Il préfère rester associé à des périodiques qu'il sait très critiques à l'égard du gouvernement de Duplessis. Après la mort de Duplessis, le redressement de *L'Action nationale* lui donne la tribune dont il a besoin. Il est possible que Groulx a aussi fait ce choix pour une question d'image. Accusé fréquemment d'être, ou d'avoir été, anti-anglais et anti-juif, il craignait peut-être l'affiliation avec un groupe associé à la droite intransigeante et antigauchiste. D'autres, partageant ses idées, ont fait ce choix de rester à l'écart du CIN par souci de leur image ou à cause de quelques divergences idéologiques³⁵.

L'essor de l'idéologie progressiste de *Cité libre*

La Révolution tranquille des intellectuels, c'est aussi évidemment l'ensemble des courants progressistes, souvent anticléricaux, antinationalistes ou les deux. Ces courants se trouvent à *Cité libre*, à l'Université Laval et à l'Université de Montréal, ainsi que dans plusieurs mouvements de jeunes. Des clercs prisent aussi ces idées. *Le Devoir* accorde une tribune à plusieurs de ces groupes. Unanimement antiduplessistes, ils dénoncent la corruption politique du gouvernement et visent à l'entrée dans la modernité de l'État québécois. Ils font ainsi la promotion d'un État laïc et progressiste. Ils condamnent l'immobilisme et la stagnation de la société canadienne-française et proposent différentes stratégies de rattrapage.

La réserve dans la critique de Groulx à l'égard des incartades des néonationalistes au *Devoir* et à *L'Action nationale* ne s'applique pas aux autres mouvements progressistes. Particulièrement ceux qui pratiquent l'antinationalisme et/ou l'anticléricisme. La revendication, puis la réalisation qui choque d'abord Groulx est le détachement de l'action catholique de l'action nationale. Dans l'esprit de la pensée *citelibriste*, la pratique de la religion est reléguée au domaine du privé et se dépouille des particularités locales pour atteindre à l'universel. C'est le fondement de la doctrine de Groulx qui est attaqué. Groulx ne veut « [...] pas de divorce entre le clergé et la

³⁴ Parmi les membres fondateurs du CIN, Groulx échange plusieurs lettres amicales entre 1956 et 1967 avec : Raymond Barbeau, André Dagenais, Anatole Vanier, André Vachon, Séraphin Marion et le père Gustave Lamarché.

³⁵ Pierre Trépanier cite entre autres les noms de François-Albert Angers et de Michel Brunet qui sont abordés par le Centre en 1956. (*op. cit.*, p. 253)

nation canadienne-française. Pas de divorce, non plus, ainsi qu'on l'a paru souhaiter, entre notre vie nationale et le catholicisme³⁶ ». Ce divorce, selon lui, n'est pas nécessaire pour entrer dans la modernité. Il est même très nocif. Pour le prêtre zélé qu'il n'a cessé d'être, il n'y a pas d'action nationale possible sans prémisses catholiques comme il n'y a pas d'action catholique possible sans prémisses nationales.

À plusieurs reprises à la fin des années 50, Groulx se livre à une défense de sa doctrine. À chaque fois, il réexplique son nationalisme et son catholicisme et à quel point ils sont imbriqués l'un dans l'autre. « En résumé, notre nationalisme doit être catholique d'abord. Notre milieu national est d'atmosphère et d'essence catholiques³⁷. » Ailleurs, il dit : « L'Église n'est pas une institution sublunaire; continuation du Christ, elle s'incarne en tous les peuples où elle vit; elle en épouse les misères tout autant que leurs valeurs de culture et de civilisation³⁸. » Groulx sera donc très sévère envers les clercs qui font la promotion d'une action catholique détachée de l'action nationale. Il prend d'ailleurs la peine de le souligner à deux de ces prêtres, sous le couvert de pseudonymes³⁹. Il leur reproche de se montrer « [...] aux côtés [de] jeune[s] éphèbe[s] de l'action catholique *déformée*⁴⁰, [...] ces jeunes esprits déniaisés, fringants, bien désinfectés de tout sens national, toujours en plein vol dans les horizons internationaux⁴¹ ». Cette dureté est liée à leur statut de prêtres éducateurs. Ce titre leur confère d'énormes responsabilités, selon Groulx, et ils doivent être à l'abri de tous les « déséquilibres » idéologiques. Ces prêtres éducateurs sont responsables de la propagation des idées antinationalistes dans la jeunesse. Groulx l'écrit au Cardinal Paul-Émile Léger :

Sous prétexte de faire pratiquer à notre jeunesse un catholicisme qu'on prétendait "plus pur", n'aurions-nous trop *détemporalisé*⁴², et par conséquent trop déshumanisé la formation religieuse et même la notion de l'action catholique ? J'ai toujours cru que le catholicisme s'adresse à tout l'homme et doit saisir tout l'homme, non seulement en son esprit, mais en tout ce que l'homme

³⁶ Lionel Groulx, [Discours au] 13^e congrès de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, [tapuscrit avec notes manuscrites], [30 mai 1959], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG Ma-443, p. 13.

³⁷ Entrevue de Lionel Groulx avec Marcel-Aimé Gagnon, « Portrait en miniature d'un grand historien », *Maintenant*, nos 19-20 (juillet-août 1963), p. 238.

³⁸ Lionel Groulx, [Discours au] 13^e congrès de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, *op. cit.*

³⁹ Un renard qui tient à sa queue [Lionel Groulx], *Épître badine au cher Frère Clément Lockquell*, [tapuscrit], [ca mai 1959], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG Ma-444. (Publié dans *L'Action nationale* de mai-juin 1959). Et Aymérillot [Lionel Groulx], *Épître badine au Père Bernard Mailhot*, [tapuscrit], [février 1960], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG Ma-553. (Publié dans *L'Action nationale* de février 1960).

⁴⁰ Souligné dans le texte.

⁴¹ Aymérillot [Lionel Groulx], *ibid.*

⁴² Souligné dans le texte.

peut être de par ses racines historiques et terrestres. L'action catholique a trop insisté sur la conquête de l'individu ou de la classe sociale, pas assez, à mon humble avis, sur tout le milieu⁴³.

Groulx reproche aux progressistes leur recours systématique à des doctrines étrangères. Leurs visées internationalistes et leur renoncement aux particularités locales le choquent. « Voyez où s'inspirent nos mouvements politiques et même nos unions ouvrières ou autres. Dans ces emprunts aux doctrines étrangères, dans la confusion trop générale des esprits[,] des idées, on sent par trop une confiance perdue au catholicisme. Il n'est plus la source sacrée où l'on s'abreuve⁴⁴. » Le chanoine s'en prend aussi aux artistes qui se réclament de ce mouvement. Pour lui, il faut « cesser de courir après la littérature, l'art universel, alors qu'on n'a dans l'esprit, rien d'universel, pas même la puissance de s'imposer à son petit milieu⁴⁵ ». Pour le prêtre, il faut que les Canadiens français aillent puiser dans leurs convictions patriotiques *et* religieuses pour effectuer le renouveau de la nation plutôt que de chercher ces sources dans des théories modernes comme celles fondées sur le déterminisme⁴⁶. Parfois, il propose des exemples de l'ouverture et de la modernité de l'Église catholique pour signifier qu'il n'est pas nécessaire de s'en détacher pour progresser. En 1960, il propose la lecture d'une page de Guardani, penseur catholique : « Je la dédie à tous nos intellectuels plus ou moins mordus d'anticléricalisme qui, pour s'excuser de manquer de génie et de rater leurs petits chefs-d'œuvre, s'en prennent si volontiers aux censures et aux contraintes étouffantes de l'Église et de la morale chrétienne⁴⁷. »

Groulx n'est pas cantonné dans la résistance. Comme plusieurs intellectuels qui participent à l'effervescence des années 50, il a plusieurs griefs contre le régime duplessiste. Il lui reproche son immobilisme et son autonomisme négatif qui ne se fonde pas sur une véritable

⁴³ Lettre de Lionel Groulx au Cardinal Paul-Émile Léger, 24 mars 1958, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2281. Il faut aussi lire, là-dessus, Lionel Groulx, *Rôle d'une société nationale en l'an 1958*, Saint-Hyacinthe, Les Éditions Alerte, 1958, 12 pages : « [...] sous prétexte de faire pratiquer à la jeunesse un catholicisme épuré, on lui a présenté un catholicisme libéré du temporel et du terrestre, quand l'on n'allait pas jusqu'à dire "désinfecté de l'impureté du nationalisme". [...] [Ainsi], on a jeté, dans la vie, depuis deux générations écolières, la plus dangereuse espèce d'hommes qui soient : des déracinés. Et voilà qui pourrait expliquer ce qui apparaît d'étrange, de trouble, voire d'un peu anarchique, dans l'esprit et dans les démarches de trop de nos jeunes intellectuels et de bien d'autres. » (p. 11)

⁴⁴ Brouillon de lettre au père Gustave Lamarche, [juillet 1957], *op. cit.*

⁴⁵ Lionel Groulx, *Quelques mises au point*, [manuscrit], [ca 1958], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG Ma-433. Il écrit aussi ailleurs : « L'Église ne demande pas aux catholiques de faire catholique. Catholique, elle leur demande de **l'être** en art, en littérature. [...] De même n'ai-je jamais demandé à nos gens de lettres ni à nos artistes de faire canadien-français; je leur ai demandé de **l'être**[...] » (les caractères gras sont de nous), (Lionel Groulx, *Choc des générations*, [tapuscrit et manuscrit], [ca juin 1959], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG Ma-445).

⁴⁶ Entrevue de Lionel Groulx avec Marcel-A. Gagnon, *op. cit.*

⁴⁷ Aymérillot [Lionel Groulx], « Épître grave à M. François-Albert Angers », *L'Action nationale* (juin 1960), p. 859.

doctrine nationaliste. Groulx vise à un renouveau de l'État québécois, mais un renouveau qui puise sa source dans l'histoire et dans les traditions canadiennes-françaises.

Tout peuple doit forcément se replier sur soi⁴⁸, dit-il, et fréquemment dans sa vie : s'interroger sur sa politique, sur son orientation économique, sociale, culturelle, spirituelle; en un mot sur sa valeur de civilisation, sur leur ordonnance. [...] Un peuple ne vit pas que d'emprunts. Il ne bâtit pas sa vie à côté de soi, avec des matériaux étrangers, selon le plan et une architecture dictés par des étrangers. Un peuple bâtit sa vie en soi et chez soi, avec des moyens qui lui sont propres⁴⁹.

Cet anticléricalisme et cet antinationalisme que Groulx dénonce, le chanoine les voit d'abord à *Cité libre* et à l'Université de Montréal. Il dénonce aussi la présence de certains de ses représentants au *Devoir* (surtout Claude Ryan). Groulx ne mâche pas ses mots quant il s'agit de commenter les travaux de *Cité libre*. Il les considère comme très dangereux. D'abord parce qu'ils attaquent le catholicisme de l'intérieur en se proclamant croyants. Ensuite parce qu'ils s'appliquent à dénationaliser les Canadiens français. Pour lui, ce n'est pas parce qu'un parti politique a exploité à des fins partisans le nationalisme qu'on est en droit de s'attaquer au nationalisme lui-même. Dans les années 60, Groulx ne démord pas de son opinion à l'égard de *Cité libre*. Pour lui, les protagonistes de cette revue sont, en grande partie, responsables des éléments condamnables de la Révolution tranquille.

En tête de ces intellectuels dérangeants, Groulx place Pierre Elliott Trudeau⁵⁰. Quand il s'agit de Trudeau et de son groupe, Groulx est très mordant⁵¹. C'est dire à quel point il craint que ce groupe détruise ce qu'il a travaillé à édifier toute sa vie. Face à ces attaques répétées, Groulx sent l'obligation qu'il a de définir de nouveau son nationalisme et de faire quelquefois l'apologie du nationalisme de ses prédécesseurs et de ses contemporains⁵².

⁴⁸ Il ne faut pas prendre cette formulation comme l'expression d'un isolationnisme intransigeant dans ce contexte. Pour Groulx, avant de se pencher vers son avenir, il faut s'assurer de bien comprendre son passé et en tirer l'inspiration nécessaire à un renouveau. L'influence extérieure peut intervenir, mais elle ne doit jamais supplanter l'importance des traditions locales.

⁴⁹ Lionel Groulx, *Quelques mises au point*, op. cit.

⁵⁰ De Trudeau, Groulx dira, entre autres : « [...] cerveau indigesté [sic] s'il en est chez nous, d'une philosophie équivoque et plus que courte, pauvre homme à jamais marqué par cet autre pauvre homme — son maître en sa jeunesse — que fut François Hertel, brillant déséquilibré ». (Lettre de Lionel Groulx à Richard Arès, 5 juin 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 84.)

⁵¹ Pour constater de visu ces attaques répétées, il faut consulter, notamment, le dossier de correspondance de Groulx avec Richard Arès (*ibid.*) et surtout les lettres datées du 8 mai 1959, du 8 janvier et du 5 juin 1960.

⁵² Sa conférence de 1959 au 13^e Congrès de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec en est un bon exemple. *Op. cit.*

Après 1960, lorsque Groulx fait le partage des responsabilités dans la révolution qui s'accomplit, il accorde la large part à *Cité libre* et aux catholiques progressistes pour les éléments qu'il juge condamnables :

Trop détachée du temporel, parfaitement ignorante des valeurs traditionnelles du Canada français, cette jeunesse s'est cru sans emploi ni avenir dans le Québec qu'elle s'est prise à détester profondément. Son désespoir a tourné à la révolte. Nous savons d'ailleurs à quoi devait tourner aussi leur sorte de catholicisme. Nous n'avons pas oublié ce que leurs chefs de file ont accompli à *Cité libre*, quelle sorte d'esprit devait entraîner les journalistes de la JEC qui ont fini par s'attirer une mise à pied⁵³.

Groulx profite de toutes les tribunes qui lui sont offertes pour dénoncer l'influence néfaste des idéologies anticléricale et antinationaliste de *Cité libre*. Alors qu'il se cache sous des pseudonymes pour dénoncer des prêtres progressistes, il commente ouvertement à la télévision⁵⁴ les écarts de *Cité libre*⁵⁵. Lorsque Jean Éthier-Blais, que Groulx estime, attribue au groulxisme la paternité de l'idéologie *citélibriste*, Groulx se rebiffe. Éthier-Blais affirme que :

Cité libre n'est rien sinon, dans un contexte moderne, la continuation et la reprise des thèses sociales et économiques de l'abbé Groulx, de son besoin, mille fois exprimé, de justice sociale. Le travail de *Cité libre* a été *objectivement*⁵⁶ nationaliste puisqu'il a permis d'approfondir, d'une façon moderne et avec des méthodes scientifiques, l'une des causes de notre faiblesse comme nation. La pensée de l'abbé Groulx a donné naissance à plus d'un courant; *Cité libre* est l'un d'eux, *L'Action nationale* en représente un autre, les grandes visées sidérurgiques, un troisième. [...] Il est sorti de l'abbé Groulx beaucoup de choses, y compris peut-être des notions d'anticléricisme⁵⁷.

Elle est intolérable, pour Groulx, l'idée qu'il puisse y être, ne serait-ce que minimalement, pour quelque chose dans les idées anticléricales et antinationalistes de *Cité libre*. Ces courants, à son sens, vont à l'encontre de ce qu'il souhaitait pour son peuple. Qu'on lui dise qu'il a dit des choses ou posé des gestes par le passé qui en ont favorisé l'éclosion, est très pénible pour le chanoine. Il

⁵³ Lettre de Lionel Groulx à Joseph d'Anjou, s.j., le 12 août 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 62.

⁵⁴ Avec la télévision, et plus particulièrement avec Radio-Canada qui reste longtemps la seule chaîne disponible, Groulx entretient une relation amour/haine. Il est fasciné par ce nouveau média. Il adore le regarder et encore davantage y paraître. Ce dont il ne se privera pas d'ailleurs, même s'il est critique sur l'idéologie véhiculée par la chaîne. « Radio-Canada est, comme *La Presse*, irrévocablement dévoué aux intérêts canadiens-français, mais entretient, chacun le sait, un faible prononcé pour tous les frondeurs, tous les refoulés, tous les marchands de nos petites et grandes misères, tous ceux-là qui ont sur le cœur, ou plutôt sur l'estomac, quelque dégoût contre leurs compatriotes. » (*Les maudits Anglais*, [tapuscrit signé Aymérillot II], *op. cit.*)

⁵⁵ Lettre de Roger Brien à Lionel Groulx, 9 janvier 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 558 : « Je vous entendais, à Radio-Canada, il y a quelques jours. Vous affirmiez que *Cité libre* a tout détruit, chez nous. »

⁵⁶ Souligné dans le texte.

⁵⁷ Jean Éthier-Blais, « *Chemins de l'avenir* du chanoine Lionel Groulx », *Le Devoir*, 9 janvier 1965.

l'écrira d'ailleurs à Jean Éthier-Blais. Il lui répète que *Cité libre* a toujours, selon lui, pris le contre-pied de ses idées les plus chères. La revue est en grande partie responsable du recul dans la foi des Canadiens français. « Les directeurs de *Cité libre* prétendaient arrêter le glissement vers l'incroyance; ils n'ont fait que l'accentuer⁵⁸. »

Groulx critique d'abord l'anticléricalisme de ce groupe, et ensuite l'antinationalisme. Les griefs les plus lourds portent tous sur le détachement par rapport au clergé d'abord et surtout sur le détachement par rapport à l'Église et à la foi. Il attribue l'apparition de ces courants d'idées à des déficiences dans l'éducation et à une action catholique déracinée telle que celle qu'offrait la JEC depuis au moins les années 40. Pour Groulx, ces intellectuels renoncent à tous les fondements de la nation canadienne-française catholique. C'est un reniement du passé et une mise au rancart des traditions. L'anticléricalisme qui gagne les jeunes générations dans les années 60, Groulx l'attribue d'abord à *Cité libre* et à certains clercs progressistes. Groulx ressent encore plus durement le glissement de certains des plus jeunes, de l'anticléricalisme vers l'incroyance.

Plus grave encore que l'existence d'un périodique comme *Cité libre* et la tribune accordée à ce mouvement au *Devoir*, est l'infiltration de ces idées à l'université. Groulx se préoccupe surtout du cas de l'Université de Montréal. En 1961, il entreprend de dénoncer l'état de la situation aux autorités ecclésiastiques. Il suggère des changements à la tête des institutions. Il reproche surtout à l'autorité ecclésiastique son silence et sa mollesse. Le chanoine écrit d'abord au Cardinal Paul-Émile Léger. Il est catastrophé qu'une « université pontificale » se transforme en université laïque non confessionnelle et surtout qu'elle permette des propos anticléricaux en son enceinte. Il cite le cas d'André Lussier qui enseigne à l'Université de Montréal et qui collabore à l'occasion à *Cité libre*. Il est inconcevable, selon lui, qu'on tolère la présence d'un tel individu en une université catholique⁵⁹. Devant l'absence de réponse venant de l'archevêché, Groulx se tourne vers l'un des gouverneurs de l'Université de Montréal, l'évêque de Saint-Jérôme, Mgr Émilien Frenette. Il l'interpelle en parlant d'un « [...] mouvement violemment anticlérical et antireligieux qui se déchaîne en notre province, et en particulier, du troublant état d'esprit qui se manifeste à l'Université de Montréal⁶⁰ ». Il critique, cette fois, l'admission de Marcel Rioux comme professeur à l'Université, le présentant comme « un monsieur qu'on dit "athée militant" et d'une compétence professionnelle fort discutable ». Il dénonce la véritable

⁵⁸ Lettre de Lionel Groulx à Jean Éthier-Blais, 12 janvier 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1299.

⁵⁹ Lettre de Lionel Groulx au Cardinal Paul-Émile Léger, 11 janvier 1961, *op. cit.*

⁶⁰ Lionel Groulx à Mgr Émilien Frenette, 13 avril 1961, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1427.

démission de l'épiscopat à l'endroit de l'Université et le renoncement à toutes ses prérogatives. Il cite le cas d'une réunion du Mouvement laïc en faveur d'écoles neutres qui a pu se tenir à l'Université. L'action catholique des collèges n'a pas pu, ajoute-t-il, préparer « la moindre réaction [des étudiants de l'Université] contre les jeunes émancipés ». Il appartient donc à l'autorité ecclésiastique de réagir et de contrer ces mouvements qui se manifestent dans une de ses institutions. Ne pas le faire serait un grave renoncement à une des plus belles réalisations du clergé catholique en terre canadienne.

Une révolution tranquille en histoire

C'est aussi l'Université de Montréal qui est le siège d'une révolution qui blesse énormément Groulx : une révolution dans la conception de l'histoire canadienne et canadienne-française. Les chefs de file de cette nouvelle école sont Maurice Séguin, Michel Brunet et Guy Frégault. Ceux-ci se détachent de la conception de l'histoire de Lionel Groulx sur un certain nombre de questions assez fondamentales. Alors que l'abbé attribue à la providence un rôle prédominant dans l'histoire des peuples, la nouvelle école rejette cette conception, s'attachant exclusivement à définir les causes humaines et naturelles des événements. Ces historiens rejettent aussi le messianisme qui teintait l'histoire faite par Groulx; point de mission ni catholique ni française pour le peuple canadien-français, disent-ils. Ils veulent, de plus, ramener l'histoire à de plus justes proportions en s'employant à démythifier les héros les plus chers de Groulx. Finalement, ils s'entendent avec Groulx pour dire que la Conquête de 1760 fut une catastrophe pour les Canadiens français, avec la nuance que, pour eux, cette catastrophe est irréparable.

Groulx entretient, à l'égard de ces historiens, un certain nombre de griefs⁶¹. D'abord, il leur reproche leur pessimisme : le mauvais sort du peuple canadien-français serait inéluctable. Ce pessimisme amènera, dit-il, les générations actuelles et futures à abandonner leur lutte pour la survivance⁶². Groulx, pour sa part, dit ne pas perdre foi en la Providence, qui réserve aux peuples catholiques de grands destins. Il admet ailleurs qu'un peuple peut renoncer, même s'il a tort de le faire, à sa mission littéraire et artistique. Mais, un peuple catholique ne peut, en aucun cas, renoncer à sa mission de chrétien et de catholique. Groulx n'admet pas que la jeune génération d'historiens attribue la survivance des Canadiens français jusqu'à cette date « [...] non pas à une

⁶¹ Groulx les énonce très clairement dans une série de lettres qu'il adresse à Michel Brunet entre 1957 et 1961. ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 596.

⁶² « Vous ne travaillez que pour un maigre espoir et un maigre avenir : celui d'un peuple condamné irrévocablement, selon vous à une vie de parasites et de perpétuels domestiques. » (Lettre de Lionel Groulx à Michel Brunet, 20 août 1957, *ibid.*)

résistance constante, effective, mais à un heureux concours ou ensemble de circonstances historiques et conditions sociologiques⁶³ ».

Groulx entretient avec les trois historiens des liens affectifs différents de l'un à l'autre. Il est très intime avec Michel Brunet. Il échange avec lui une correspondance touffue. Il se contente avec Guy Frégault d'une correspondance polie et amicale, mais sans les discussions professionnelles qui parsèment ses échanges épistolaires avec Brunet. Maurice Séguin et Groulx ne s'écrivent plus après 1956. Pour le chanoine, c'est Séguin qui influence les deux autres et les poussent vers de fausses pistes. Groulx aura souvent des mots très durs pour ce dernier⁶⁴. Séguin, de son côté, admet qu'il ne publie que très peu parce qu'il ne veut pas blesser le chanoine à qui il doit sa carrière professionnelle⁶⁵.

Groulx ressent ces divergences comme un coup dur. De toutes les parties de son œuvre, c'est sa production historique qu'il croyait la plus solide. Il l'avait toujours assise sur de fermes bases scientifiques, croyait-il, et c'est la facette de son travail qu'il s'attendait le moins à voir rejetée de son vivant. Sa démission de la ligue d'*Action nationale*, il la justifia par la tribune accordée à cette école historique. Dès lors qu'on adopte cette nouvelle conception de l'histoire, il juge qu'il lui est « [...] impossible [d'apporter] toute collaboration à une œuvre qui est essentiellement une œuvre d'action patriotique où il faut d'abord s'entendre sur de nécessaires prémisses, ou ce que j'appellerais les points d'appui, les problèmes de fond⁶⁶ ».

Les répliques du vieil historien ne tarderont pas. C'est d'abord la démythification de ses héros et surtout ce qu'il appelle le « rapetissement » de l'histoire canadienne-française qu'il s'emploie à contrer. Il publie, en 1958, un ouvrage historique sur la Nouvelle-France au titre évocateur : *Notre grande aventure*⁶⁷. Dans cet ouvrage, il met l'accent sur la grandeur de l'histoire des Canadiens français. Il veut ainsi « [...] inculquer, si possible, à notre petit peuple, un peu de fierté, le débarrasser de son esprit de vaincu⁶⁸ ». En 1960, il adresse une réponse directe au docteur Jacques Ferron qui veut remplacer Dollard des Ormeaux par un héros aux idées plus

⁶³ Lettre de Lionel Groulx à Michel Brunet, 23 décembre 1958, *ibid.* Ce passage est un exemple de ce que Groulx entend par déterminisme.

⁶⁴ «[...] pauvre refoulé qui ne pourra jamais sécréter qu'un pessimisme foncier et total ». (Lettre de Lionel Groulx à Michel Brunet, 20 août 1957, *ibid.*)

⁶⁵ Cité dans : [Anonyme], « Le moins connu et le plus controversé des historiens canadiens-français fabrique des séparatistes... et des défaitistes », *Le Magazine Maclean*, avril 1966, vol. 6 no 4, p. 16

⁶⁶ Lettre de Lionel Groulx à François-Albert Angers, 8 décembre 1958, *op. cit.*

⁶⁷ Montréal, Fides, 299 pages.

⁶⁸ Lettre de Lionel Groulx à François-Albert Angers, *ibid.*

modernes : Chénier⁶⁹. Il publie *Dollard est-il un mythe*⁷⁰ ?, tiré d'une causerie donnée le 27 avril 1960, pour confondre les sceptiques. Il croit réhabiliter le héros aux yeux des historiens et des Canadiens français. Il s'applique, dans cette brochure, à montrer la démarche scientifique qui appuie sa démonstration. Sa réplique la plus fracassante vient en 1962 avec la publication du *Canada français missionnaire. Une autre grande aventure*⁷¹. C'est probablement l'ouvrage le plus scientifique de Groulx après la Seconde Guerre mondiale. Cette monographie répond à tous ceux qui tentent de diminuer ou de rabaisser l'histoire canadienne-française. En plus d'une réponse à la nouvelle école historiographique, ce travail veut prouver aux internationalistes de *Cité libre* et d'ailleurs que les Canadiens français ont depuis longtemps l'esprit solidaire et l'âme généreuse envers les autres peuples de la Terre. « À tous les pays d'Asie, d'Afrique, d'Océanie, d'Amérique latine, pays sous-développés ou non, écrit-il, nous fournissons ce qu'une nation a de plus cher : l'héroïque dévouement humain, l'aide de nos missionnaires⁷². »

En résumé de ce chapitre, soulignons que de 1956 à 1967, il n'y a pas de changement qui s'opère dans la doctrine de Groulx par rapport à la période qui précède. Pour lui, il est toujours impossible de dissocier le nationalisme du catholicisme et le renouveau de l'État québécois doit se faire en puisant dans les traditions nationales. Il est indulgent envers les mouvements néonationalistes des années 50 parce qu'il juge nocive la division des forces vitales du nationalisme. Il aimerait rassembler tous les nationalistes dans une réplique efficace à *Cité libre* d'un côté et à l'Union nationale de l'autre. Il refuse ainsi de s'associer au courant du CIN pour cette raison et parce qu'il ne partage pas sa crainte d'une « machination gauchiste ». Ses positions évoluent avec le temps. À la fin des années 50, il prône une conciliation de tous les nationalistes. Il refuse de s'associer à la réplique des nationalistes traditionalistes. Dans les années 60, il se détache du *Devoir* et collabore de nouveau avec *L'Action nationale* qui a repris une idéologie traditionaliste. À la fin de sa vie, Groulx se sent plus près des traditionalistes comme Anatole Vanier ou François-Albert Angers que de Laurendeau ou Laporte.

Le chanoine est très dur, par contre, envers les autres courants progressistes. Il critique d'abord leur anticléricalisme et ensuite leur antinationalisme. Il fait porter, dans les années 1960,

⁶⁹ Jacques Ferron, « Le timbre de Dollard », *La Presse*, 6 avril 1960. Ferron reprend son argumentation dans une lettre à Lionel Groulx, 8 mars 1961, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1343.

⁷⁰ Montréal, Fides, 1960, 57 pages.

⁷¹ Montréal, Fides, 532 pages.

⁷² Lionel Groulx, « Une lettre du chanoine Groulx sur le patriotisme. Les bouleversements du monde ont élargi nos horizons mais la patrie demeure et, avec elle, le devoir de nous ressaisir! », *Le Devoir*, 29 janvier 1960.

la responsabilité de l'anticléricalisme galopant aux *citélibristes* et à des catholiques progressistes. Il reproche à l'épiscopat son silence sur la question de l'Université de Montréal et sur ces mouvements en général. Il est très dur aussi envers la nouvelle école historiographique.

La Révolution tranquille puise son inspiration dans les mouvements d'intellectuels, mais elle est faite par des hommes politiques, selon Groulx. Le prochain chapitre aborde ses opinions à l'égard des politiciens qui se succèdent au pouvoir à Québec et des politiques qu'ils promeuvent.

CHAPITRE II

GROULX ET LE POLITIQUE

Pour ce chapitre, nous avons retenu un plan chronologique. Nous énoncerons d'abord quelques faits sur les positions de Groulx à l'égard de la politique fédérale et municipale. Ensuite, nous traiterons, dans l'ordre, des dernières années du régime duplessiste, du court règne de Paul Sauvé, du gouvernement libéral et, enfin, du retour de l'Union nationale au pouvoir. Une dernière section du chapitre sera consacrée à la question particulière des mouvements indépendantistes.

Quelques notes sur la politique fédérale et municipale

Groulx a fait le choix du Québec comme véritable État national des Canadiens français. Nécessairement son centre d'intérêt sera à Québec. Il ne commente que de façon exceptionnelle l'actualité politique sur la scène fédérale et municipale. De plus, notre analyse porte sur la Révolution tranquille qui est un thème québécois d'envergure surtout provinciale. En prémisses au présent chapitre, il importe tout de même de présenter quelques attitudes et certaines prises de position de Groulx à l'égard de questions relevant de la politique fédérale ou municipale.

Groulx a depuis longtemps perdu confiance dans les représentants du Québec à Ottawa. « À Ottawa, dit-il, surtout à Ottawa, nos ministres, nos sénateurs, presque tous nos députés, restent des hommes de parti avant d'être des catholiques et des Canadiens français¹. » Groulx décode dans les élections de 1965 une panique des Canadiens anglais face au renouveau du nationalisme au Québec. L'élection des libéraux de Pearson et Trudeau ne peut être interprétée d'une autre façon selon lui. Il pressent aussi un durcissement des positions centralisatrices du fédéral².

Groulx entretient une grande méfiance à l'égard de toute initiative fédérale. La formule *Fulton-Favreau* en est un exemple. Il écrit, en mai 1965 dans *L'Action nationale* sous un pseudonyme, pour mettre en garde le Premier ministre Lesage à l'égard de cette formule³. La commission Laurendeau-Dunton en est un autre exemple. Groulx est très sceptique quant aux

¹ Lettre de Lionel Groulx à Raymond Barbeau, 4 janvier 1962, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 154.

² Lettre de Lionel Groulx à Gilles Bellerose, 6 décembre 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 296. « Vous avez dû suivre nos élections fédérales. Vous en avez appris le résultat. Un mouvement se dessine dans notre monde anglo-canadien : celui d'un effroi devant les exigences du Québec et d'un durcissement dans l'adhésion au fédéralisme centralisateur. »

³ Isidore Legrobleur [Lionel Groulx], « Lettre ouverte à monsieur Jean Lesage », *L'Action nationale*, 54, 9 (mai 1965), pp. 924-927.

résultats possibles de cette commission. Au mieux, croit-il, il faut en attendre trois choses : d'abord que les Canadiens français se sentent à l'aise dans la fonction publique fédérale ; ensuite un arrêt du « génocide » pratiqué à l'endroit des francophones des autres provinces ; et finalement, un développement, dans les universités anglophones, de l'enseignement supérieur de la culture et de la civilisation française. « Espérer plus que cela serait chimérique. Pour quelle raison, par exemple, les Canadiens anglais se donneraient-ils tous la peine de devenir bilingues⁴ ? » Groulx n'en attend donc pas l'avènement d'un Canada véritablement bilingue.

En politique municipale, Groulx accorde son appui à Jean Drapeau pendant toute la période analysée. Groulx écrit à celui-ci au lendemain de sa défaite pour le reconforter et l'assurer de son appui : « Vous pensez bien que je partage la profonde déception de tous vos amis. Je m'assure même que ma déception dépasse celle du plus grand nombre. Vous incarniez pour moi un si reconfortant espoir. Dans notre pauvreté générale, vous étiez resté un homme, un homme propre, intelligent, courageux. Je voyais votre carrière montant en flèche⁵. » Puis en 1962, il lui écrit de nouveau pour le féliciter de sa victoire⁶.

L'Union nationale et Duplessis

L'Union nationale est au pouvoir sans interruption entre 1944 et 1960. Elle a d'abord obtenu un premier mandat de 1936 à 1939. L'histoire a marqué cette période d'une pierre noire, la surnommant la « Grande noirceur ». D'après le « Paradigme de la Révolution tranquille », le régime duplessiste s'est cantonné pendant ces années dans l'immobilisme. Il a infligé de nombreux retards à la province, tant au niveau social qu'économique. Duplessis favorisait l'entrée de capitaux étrangers au Québec. La plupart des ressources naturelles de la province, à la fin de son règne, étaient sous le contrôle d'hommes d'affaires américains. Pour la majorité des historiens, la politique duplessiste est inspirée d'une idéologie conservatrice. Son régime se distingue par une résistance de tous les instants aux visées centralisatrices du gouvernement

⁴ Cité par Conrad Langlois, « Les revendications du chanoine Groulx se réalisent après 40 ans », *La Patrie*, semaine du 26 mars au 1^{er} avril 1964. Groulx a tenté d'empêcher la publication de cette entrevue. Il ne mentionne pas les raisons qui le motivent à le faire. En plus de cette prise de position sur la commission Laurendeau-Dunton, il y exprime son opinion sur la Révolution tranquille en cours. La publication de l'entrevue, fut retardée d'une semaine. Probablement que la version définitive fut épurée. Voir lettre de Lionel Groulx à Yves Michaud, directeur de *La Patrie*, 23 mars 1964, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2703.

⁵ Lettre de Lionel Groulx à Jean Drapeau, 11 novembre 1957, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1140.

⁶ *Ibid.*, 31 octobre 1962.

fédéral. L'époque fut marquée, de plus, par le rôle prédominant de l'Église dans les affaires sociales et l'éducation.

Dans les années 30, période de la création et de la montée de l'Union nationale, Groulx est au sommet de sa carrière. Son influence dans les mouvements nationalistes est incontestable. Il fait partie du groupe d'intellectuels nationalistes qui fondent de grandes espérances en Duplessis et qui sont amèrement déçus après 1936. En 1933, ce groupe publie le « Programme de restauration sociale ». Prenant acte de l'urbanisation et de l'industrialisation, ces intellectuels avancent que la société canadienne-française doit s'adapter à ces nouvelles réalités tout en préservant les valeurs traditionnelles. Ils insistent sur la nécessité de l'éducation et du développement économique. L'importance du progrès scientifique est soulignée. Le programme de l'Union nationale en 1936 est inspiré du « Programme de restauration sociale ». Les intellectuels nationalistes se rangent donc derrière le parti. Pourtant, après avoir remporté cette élection, Duplessis écarte des éléments radicaux venus de l'Action libérale nationale et se détache rapidement du cadre et des objectifs du « Programme de restauration sociale⁷ ».

À la fin des années 50, Groulx garde encore rancune à Duplessis pour cette « trahison » :

[...] Je n'ai jamais cru en la sincérité de l'actuel premier ministre, écrit-il en 1956. Je n'ai jamais vu en lui qu'un parfait opportuniste qui ne voit dans le gouvernement qu'un sport de célibataire. Puis, surtout, je ne puis lui pardonner d'avoir tué le mouvement de 1935-36 que tous ensemble, vous le savez, et lui avec nous, avions si péniblement déclenché⁸.

Le chanoine garde aussi en tête une entrevue qu'il eut avec Duplessis en 1935. Il s'en était formé une bien piètre opinion, le qualifiant « [...] [d']homme d'esprit fort retors, mais combien superficiel⁹ ». Groulx ne portait pas en haute estime le gouvernement unioniste et son chef. Il entretient un certain nombre de griefs à son égard. Il l'accuse d'avoir saboté la liberté parlementaire et le droit de libre discussion. Et surtout, il dénonce sa politique des ressources naturelles et la vente des richesses de la province à des Américains. Il lui reproche aussi « [...] de s'être moqué cyniquement [sic] des évêques et [de] les avoirs réduits, ainsi que me l'a confié l'un

⁷ Ce résumé est inspiré de la synthèse qu'en font Paul-André Linteau, René Durocher *et al.*, *Histoire du Québec contemporain*, tome II : *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, pp. 106-112.

⁸ Lettre de Lionel Groulx à Anatole Vanier, 16 août 1956, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3648. Cette rancune tient encore dans les années 60 comme en témoigne ce passage tiré d'une lettre adressée à Joseph-Ernest Laforce (6 janvier 1966, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1975) : « Rappelez-vous les espérances qu'avait fait naître [l'Union nationale] en 1936 et les déceptions qui s'en sont suivies ».

⁹ Lettre de Lionel Groulx à Joseph-Ernest Laforce, *ibid.*

d'eux, ou à garder le silence ou à entreprendre une lutte ouverte contre le gouvernement de la Province, sans être assuré de l'approbation du peuple, ni même de celle de Rome¹⁰ ». Finalement, d'un point de vue moral, Groulx reproche à l'Union nationale la multiplication des débits d'alcool en région.

Groulx ne veut pas d'un gouvernement central fort au Canada. Il a arrêté son choix depuis longtemps sur Québec comme véritable capitale de la nation canadienne-française. Il applaudit donc toute résistance aux volontés centralisatrices des gouvernements qui se succèdent à Ottawa. Par conséquent, l'autonomisme de l'Union nationale est la raison qui incite Groulx à lui donner, faute de mieux, son appui. Aux élections de 1956, Groulx souhaite la victoire de l'Union nationale pour la seule raison de l'autonomisme, une victoire par deux ou trois sièges seulement. Il n'a aucune confiance en la CCF, ni dans les libéraux qu'il soupçonne encore d'une alliance avec les libéraux fédéraux¹¹. Groulx voit, par contre, que Duplessis n'est pas un nationaliste doctrinaire¹². Il juge que sa politique a nui aux Canadiens français : « Un peuple ne vit pas vingt ans sous le règne avilissant du pseudo-nationalisme le plus hypocrite, sans être atteint jusqu'au tréfonds de l'âme¹³. » Autre problème, selon Groulx, cet autonomisme se double d'un malheureux immobilisme. C'est bien de bloquer les initiatives du fédéral dans les champs de compétence du provincial, encore faut-il exercer ces pouvoirs soi-même¹⁴. Groulx déplore à la fin des années 50 l'état statique de la vie collective québécoise et la stagnation où s'enlisent les problèmes les plus graves¹⁵. Il cite en exemple la situation des universités québécoises en 1958. Le respect, par ces institutions, de l'autonomie provinciale, dit-il, leur vaut d'être pénalisées des

¹⁰ Lettre de Lionel Groulx à Anatole Vanier, 16 août 1956, *op. cit.*

¹¹ *Ibid.*

¹² Groulx soupçonne d'ailleurs une allergie aux idéologies et aux intellectuels chez Duplessis. Voir une lettre de Lionel Groulx à Claude de Bonnavault, 17 juillet 1957, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 445.

¹³ Lettre de Lionel Groulx à Gérard Turcotte, chef du secrétariat de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, 22 août 1958, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3611.

¹⁴ Ici, les thèses des historiens révisionnistes (voir l'introduction, pages 4 et 8, surtout les notes 11 et 20) apportent un éclairage nouveau. Dans leur hypothèse, le gouvernement duplessiste est d'inspiration libérale. Sa stratégie autonomiste vise principalement à se protéger contre la volonté keynésienne du fédéral d'instaurer un État providence. Cette idée explique pourquoi l'Union nationale ne met pas de l'avant les programmes qu'il refuse du fédéral. La critique de Groulx s'explique donc par le fait qu'il se trouve face à un gouvernement d'inspiration libérale qui refuse toute intervention gouvernementale. Pour Groulx, dans le contexte d'alors, le gouvernement du Québec est le mieux placé pour sortir le Québec de son colonialisme politique et, surtout, économique.

¹⁵ Lettre de Lionel Groulx à Anatole Vanier, *op. cit.* Cette critique, il la maintiendra même avec le recul et devant l'effervescence de la Révolution tranquille : « Le duplessisme est venu. Cela a duré 25 ans, paralysant tout. » (Cité par Jacques Keable, « Le chanoine Groulx : une confiance conditionnelle mais vigoureuse aux destinées du Canada français dont il sait les vices et les vertus », *La Presse*, 15 septembre 1962).

deux côtés. Le gouvernement fédéral leur offre des sommes alléchantes, à des conditions inacceptables.

Le gouvernement de Québec les pénalise par impuissance et mauvaise volonté : impuissance à faire rentrer Ottawa dans sa juridiction, impuissance par conséquent à ressaisir les revenus qui permettraient à la province de subvenir aux besoins de son enseignement supérieur; d'autre part, en l'absence des subsides d'Ottawa, mauvaise volonté ou obstination du gouvernement de Québec à refuser sa part légitime à ce même enseignement supérieur¹⁶.

Cette même année, dans une conférence prononcée au banquet de clôture du congrès annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste, il accuse, à mots à peine voilés, le gouvernement unioniste de sacrifier les intérêts nationaux aux intérêts du parti¹⁷.

Il y a deux problèmes politiques qui surpassent les autres en importance à la fin des années 50 selon Groulx. D'abord, le « [...] duel sourd et tragique qui va son train entre le centralisme et les particularismes provinciaux où se trouve engagé l'avenir du Québec, qui pourtant a si peu l'air de s'en soucier¹⁸ ». Ensuite, le refus du gouvernement québécois de créer un véritable État national des Canadiens français. État, qui par une politique de grandeur, pourrait inspirer les minorités francophones partout au Canada¹⁹. Les habitudes partisans et l'attitude politique de l'Union nationale amènent aussi Groulx à se tenir à distance du parti. La corruption politique atteint son comble en 1958 avec l'éclatement du scandale du gaz naturel. Groulx ne peut plus qu'ironiser : « On parle beaucoup de *gaz naturel*²⁰. Et c'est à se demander si notre gouvernement n'en sera pas asphyxié²¹. » Finalement, pour le chanoine, une des politiques les plus inacceptables de l'Union nationale est la vente de la province à des intérêts étrangers. Groulx attribue la pauvreté collective du Québec d'abord à cette politique. Elle lui est intolérable, l'idée que les ressources naturelles de la province ne profitent qu'à une « poignée de capitalistes pour la plupart étrangers²² ». L'État québécois doit, au plus vite, favoriser la réappropriation des ressources naturelles par les Canadiens français.

¹⁶ Un qui ne démissionne pas [Lionel Groulx], « La crise des universités », *Le Devoir*, 27 septembre 1958.

¹⁷ Lionel Groulx, *Rôle d'une société nationale en l'an 1958*, Saint-Hyacinthe, Les Éditions Alerte, 1958, pp. 5-6.

¹⁸ Brouillon de lettre de Lionel Groulx à Gustave Lamarche, [juillet 1957], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2032.

¹⁹ Après avoir énoncé ces problèmes dans le brouillon de lettre au père Lamarche, Groulx les expose dans sa conférence intitulée *Rôle d'une société nationale en l'an 1958*, *op. cit.*

²⁰ Souligné dans le texte.

²¹ Lettre de Lionel Groulx à Conrad Morin, prêtre, 11 juillet 1958, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2753.

En résumé, pour Groulx, l'Union nationale n'a aucune politique positive, si ce n'est un autonomisme cantonné dans l'inaction. Ce parti reste tout de même un moindre mal à cause des soupçons d'inféodation du parti libéral à son homologue fédéral. Le Québec, à la fin des années 50, a beaucoup de retard à rattraper, dans plusieurs domaines, à cause de l'Union nationale.

La mort de Duplessis, les cent jours de Paul Sauvé

La mort de Maurice Duplessis en septembre 1959 prend presque l'allure d'une bénédiction pour Lionel Groulx. L'homme qui lui succède, Paul Sauvé, lui inspire beaucoup d'espoir. Il lui écrit d'ailleurs au lendemain de sa nomination pour le féliciter : « Je me permets d'adresser mes cordiales félicitations au nouveau chef politique de ma province. Je prie Dieu qu'il vous accorde de devenir l'un des grands premiers ministres du Québec. Votre temps, les circonstances vous y invitent, et tout autant les dons que la Providence vous a départis²³. » Groulx avancera souvent que le dynamisme et la popularité de Sauvé durant son court règne furent autant de preuves de la politique négative de Duplessis²⁴. Groulx attribue une place relativement importante à Sauvé dans ses *Mémoires*²⁵. Sauvé s'inspire, selon Groulx, des idéologies des années 40 pour amorcer son renouveau. Il se félicite de voir que les vieilles idées nationalistes ont davantage de prise sur lui que les théories *citélibristes*. Les réformes législatives et administratives que le nouveau premier ministre engage lui plaisent. Il souligne notamment l'augmentation des subventions aux maisons d'enseignement et la distribution qui se fait maintenant de manière non-discrétionnaire. D'une conversation que Groulx avait eue avec Sauvé en 1959, alors ministre de la jeunesse, le chanoine garde une impression de lucidité de Sauvé dans sa critique du système éducatif²⁶.

Chaque fois qu'il sera invité à faire le bilan de la Révolution tranquille dans les années suivantes, Groulx soulignera l'importance capitale du court règne de Paul Sauvé :

La Révolution tranquille, dit-il, elle date de Paul Sauvé, avec son fameux "désormais". À ce moment-là, on a senti qu'il entreprenait une politique contre son ancien chef [...] Il a acquis en

²² Un qui ne démissionne pas, *op. cit.*

²³ Lettre de Lionel Groulx à Paul Sauvé, 13 septembre 1959, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3404.

²⁴ « Comment expliquez-vous, du reste, la réaction de Paul Sauvé contre tout le régime d'alors et l'extraordinaire popularité qu'en recueillit le réactionnaire, en l'espace d'à peine trois mois ? » (Lettre de Lionel Groulx à Raymond Paquin, 11 mars 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2869).

²⁵ Lionel Groulx, *Mes mémoires* (tome IV), Montréal, Fides, 1974, pp. 335-337.

²⁶ Voir une lettre de Lionel Groulx à René d'Anjou (journaliste à *L'Aquilon* et *La Côte-Nord*, 14 octobre 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 64) et une lettre à Raymond Barbeau (24 octobre 1962, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 154).

quelques semaines une popularité extraordinaire [...] Si Sauvé avait vécu, les Libéraux n'auraient jamais pris le pouvoir. Il aurait balayé la province : tout le monde l'admet à l'heure qu'il est. C'est là que la Révolution tranquille a commencé²⁷.

Le chanoine considère que les cent jours de Paul Sauvé sont une preuve de la possibilité pour le Québec de s'épanouir pleinement à l'intérieur de la Confédération. Selon lui, Sauvé était sur la bonne voie pour ramener Ottawa à son véritable rôle²⁸. Au lendemain de cette expérience et à la veille de l'élection des Libéraux de Jean Lesage, Groulx est animé d'un certain espoir. Il voit qu'il faudrait peu pour que le nationalisme soit définitivement ranimé au Québec et pour que le gouvernement provincial offre une politique finalement constructive²⁹.

Les libéraux au pouvoir

« Aux élections de 1960, l'équipe libérale l'emporte. Avec une ardeur même un peu inquiétante, elle se met à l'œuvre. Tout rénover et tout à la fois, semblerait son mot d'ordre³⁰. » Fidèle à ses habitudes, Groulx cherche d'abord à cerner les hommes derrière les actions et les idées. Il s'attarde d'abord à la personnalité du chef du parti. Lesage, à son sens, est un homme de bon sens. Sa conversion au nationalisme, il l'explique par un réalisme politique. Cet ancien centralisateur sous Louis Saint-Laurent est devenu nationaliste parce qu'il a compris que s'il veut être élu, il doit donner au Québec la politique que le Québec veut³¹. Groulx saisit l'occasion, à quelques reprises, dans les années 60, de marquer l'estime qu'il porte à Lesage. Il l'écrit au premier ministre lui-même, en 1964 : « Mais je ne puis m'empêcher d'admirer votre clairvoyance et vos opportunes déclarations. Que Dieu vous garde longtemps votre santé et votre courageux réalisme politique³²! » En entrevue, Groulx marque aussi son approbation envers l'attitude du premier ministre. Il souligne que, cette fois, un premier ministre québécois s'inspire vraiment des

²⁷ Enregistrement sonore d'une entrevue avec Lionel Groulx réalisée le 25 mars 1967 par *La Presse*. Cité dans *Le Devoir*, 3 juin 1967, p. 12.

²⁸ Groulx avance cette idée dans le plan d'une conférence à donner « devant les "grands" (AJC) du Collège Sainte-Marie » le 15 février 1960 (ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG Ma-552, p. 3).

²⁹ « Mais la récente expérience de Paul Sauvé a prouvé, ce me semble, qu'il faudrait peu pour déterminer un redressement dans tous les esprits et ramener l'espérance. » (Lettre de Lionel Groulx au révérend père A. Chabot, 10 février 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 689).

³⁰ Lionel Groulx, *Mes mémoires*, *op. cit.*, p. 339.

³¹ *Ibid.*, p. 338-339. Groulx présente la même argumentation à un journaliste qui le questionne en 1966 : « You see now our politicians must readjust their aim. They have to tune themselves to the population. Take (Premier Jean) Lesage. Under (Prime minister Louis) St-Laurent he was a centralizer. Now he is the champion of provincial autonomy. They must either express the popular wish or face electoral defeat. The times of the "rois nègres" are over. » (Cité par Hubert Gendron, « A Chat With Canon Lionel Groulx, 88 Tomorrow; "My Work is finished but success in sight" », *The Gazette*, 12 janvier 1966, p. 37).

³² Lettre de Lionel Groulx à Jean Lesage, 26 août 1964, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2330.

revendications nationalistes³³. Groulx voit que Lesage et son parti ont repris plusieurs de ses revendications. Il souligne que 30 ans plus tôt, lui-même avait déjà proposé toutes les mesures que George-Émile Lapalme a fait passer dans le programme libéral. Pourtant, il y a 30 ans, ces propositions n'avaient pu se réaliser faute de parti politique pour les véhiculer³⁴. En définitive, Groulx était plus à l'aise avec Jean Lesage qu'avec Maurice Duplessis comme premier ministre³⁵.

Mais Lesage ne prend pas le pouvoir seul le 22 juin 1960. C'est toute une « équipe du tonnerre » qui le suit. À un moment ou à un autre, Groulx émet des opinions sur quelques-uns des principaux ministres du cabinet Lesage. Ce cabinet compte un certain nombre de ministres réputés d'idéologie conservatrice. Parmi ceux-ci, soulignons Bona Arsenault, Claude Wagner et George Marler. Il faudrait ajouter à ces noms ceux de Lionel Bertrand et d'Émilien Lafrance qui sont davantage des conservateurs modérés. Parmi ces noms, Groulx échange de la correspondance uniquement avec Lionel Bertrand. Il l'interpelle alors sur la possible disparition de la régie des loyers³⁶. Autrement, Groulx ignore proprement tous ces ministres autant dans sa correspondance que dans ses interventions publiques. Ses interventions spécifiques sur des ministres du cabinet portent toutes sur ceux qui sont associés à l'aile progressiste et sont, pour la plupart, positives.

Le chanoine voit René Lévesque comme une force pour le nationalisme. Il approuve d'abord ses politiques économiques, notamment la nationalisation. Il regrette sa mise à l'écart lorsque Lesage lui confie le ministère de la Famille. Il écrit à Jean-Marc Léger : « Quand reprendrons-nous la politique d'un ministre [Lévesque] d'un autre ministère qui paraissait souhaiter à la longue de nous rendre vraiment maîtres chez nous³⁷ ? » Groulx garde aussi en

³³ « Lesage est en train de nous accorder tout ce que nous demandons depuis 50 ans et ce que nous espérons depuis 1760. Le mouvement actuel est si fort que personne ne pourra l'arrêter! » Cité par Marcel-Aimé Gagnon, « Portrait en miniature d'un grand historien », *Maintenant*, nos 19-20 (juillet-août 1963), pp. 237-238.

³⁴ Voir une entrevue de Lionel Groulx avec Pierre Léger, « Deux heures avec le chanoine Lionel Groulx. "Notre jeunesse se détruit... J'ai peur pour notre avenir" », *Photo-Journal*, semaine du 6 au 13 janvier 1965.

³⁵ D'autres commentaires positifs sur Lesage se trouvent dans *Mes mémoires* (*op. cit.*, p. 301), à l'occasion du compte-rendu du lancement de *Chemins de l'avenir* et dans une lettre ouverte à Lesage où il lui sert quelques avertissements tout en le ménageant personnellement (Isidore Legroeur, *op. cit.*, p. 924).

³⁶ Lettre de Lionel Groulx à Lionel Bertrand, 3 janvier 1963, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 361.

³⁷ Lettre de Lionel Groulx à Jean-Marc Léger, 17 avril 1967, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2277. Lire aussi à ce sujet, *Mes mémoires* (*op. cit.*, p. 357) : « Par quelles influences secrètes, le ministre qui symbolisait la reprise nos ressources naturelles a-t-il été envoyé au ministère de la Famille et du Bien-être social ? »

mémoire une conversation rassurante qu'il a eue avec le ministre. Lévesque l'avait alors assuré qu'aucun politicien à Québec ne pourrait tuer le réveil nationaliste³⁸.

Groulx se méfie par contre d'Éric Kierans, élu dans Notre-Dame-de-Grâce en 1963. Il lui attribue une pensée antinationaliste et le juge trop attaché aux idées *citélibristes*. Il soupçonne ce ministre d'avoir joué un rôle dans la mise à l'écart de Lévesque³⁹. Groulx entretient plusieurs liens avec Pierre Laporte, autre ministre important du cabinet Lesage élu dans le comté de Chambly en 1961. Dès 1956, Groulx encourage Laporte qui envisage de se lancer en politique⁴⁰. Le chanoine maintient une correspondance amicale jusqu'en 1966 avec l'ancien directeur de *L'Action nationale* et ancien journaliste du *Devoir*. Laporte reconnaît une certaine paternité de sa pensée à Lionel Groulx. George-Émile Lapalme est l'auteur du programme libéral auquel Groulx reconnaît de nombreuses qualités. Le chanoine y décèle une reprise de plusieurs idées nationalistes dont la plupart sont inspirées du « Programme de restauration sociale » des années 30⁴¹. Le ministre qui essuie les critiques les plus sévères venant de Groulx est Paul Gérin-Lajoie. Il est associé de trop près à la réforme malheureuse du système d'éducation et au mouvement anticlérical. Groulx avertit d'ailleurs le Premier ministre de se méfier du premier titulaire du ministère de l'Éducation : « Vous méfiez-vous assez, aussi, monsieur le Premier, de l'un de vos ministres [Gérin-Lajoie] ? Il est tout petit. Mais il y en a dedans. Il se trémousse sans bon sens⁴². »

Les réalisations politiques du parti libéral entre 1960 et 1966 sont nombreuses. Plusieurs observateurs leur attribuent, entre autres, l'épuration des mœurs politiques. Pour Groulx, il est plus que temps qu'on prenne des mesures dans ce sens, mais cet effort est insuffisant. En 1960, il explique l'attitude bonasse de plusieurs politiciens à l'égard de quelques capitalistes par la *Caisse des partis* et l'influence de ceux qui la remplissent. C'est la raison principale qui explique pourquoi le Québec est, à ce moment, encore victime de colonialisme économique⁴³. Quand Groulx se plaint, quelques années plus tard, que le rattrapage économique s'est arrêté en chemin

³⁸ *Mes mémoires, ibid.*, p. 332.

³⁹ Lettre de Lionel Groulx à Jean-Marc Léger, *op. cit.*

⁴⁰ Lettre de Pierre Laporte à Lionel Groulx le remerciant d'un mot d'encouragement suite à son annonce d'une entrée en politique, 15 août 1956, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2108.

⁴¹ *Mes mémoires, op. cit.*, p. 338.

⁴² Isidore Legroeur, *op. cit.*, p. 924-925.

⁴³ Voir lettre de Lionel Groulx à René d'Anjou, 14 octobre 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 64.

et qu'il demande de nationaliser le bois et les mines⁴⁴, il est facile de s'imaginer qu'il soupçonne toujours le financement occulte des partis pour l'expliquer.

Groulx constate que le gouvernement applique une politique de résistance positive face au fédéral. C'est-à-dire qu'il continue de résister aux volontés centralisatrices du fédéral et qu'il joint à cette résistance, la création des programmes qui s'imposent tout en revendiquant les moyens de les financer. Groulx se méfiait de l'autonomisme cantonné dans le négatif de Duplessis. Les luttes menées par le gouvernement Lesage pour la reconquête de pouvoirs de taxation afin de financer de nouveaux programmes ont de quoi réjouir Groulx, même si elles ne lui apportent pas toujours une complète satisfaction. En fait, en 1964, puis en 1967, il constate que le problème reste entier : « Serons-nous [sic] prendre à Ottawa ce qu'il nous a volé ? C'est là pour le moment, tout le problème politique⁴⁵ ». Ce qui plaît à Groulx, c'est que cette résistance puise sa source dans une véritable pensée nationaliste, avec des visées véritablement nationalistes. Les tenants de cette idéologie se reconnaissent maintenant dans le parti libéral : « La preuve suprême de l'ébranlement des esprits, ce pourrait être la conversion des milieux politiques aux aspirations nouvelles. Jusqu'alors, les libéraux québécois s'étaient révélés d'une extraordinaire incompréhension. Beaucoup de nationalistes votaient pour Duplessis, non pour Duplessis, mais contre l'irréductible bêtise de l'opposition⁴⁶ ».

La première chose que répond Groulx chaque fois qu'on lui demande de porter un jugement sur la Révolution tranquille, c'est qu'il est emballé par la conversion au nationalisme des élus. Dès 1960, il sent dans le « c'est le temps que ça change » que le mouvement est profond et probablement irréversible : « De plus en plus, il semble que l'on ait l'intention de se fortement équiper pour ce que l'on a si longtemps désiré : "une politique de grandeur"⁴⁷. » Dans les années qui suivent, cette impression ne fait que s'affirmer. Il applaudit à ce réveil et voit bien que les Canadiens français, au Québec, ne luttent plus pour leur survie, mais qu'ils pourront désormais vivre et prospérer⁴⁸. Ce renouveau nationaliste, Groulx ne l'espérait presque plus. La vigueur

⁴⁴ *Mes mémoires* (op. cit., p. 357) et lettre de Lionel Groulx à Jean-Marc Léger (op. cit.).

⁴⁵ Lettre de Lionel Groulx à Joseph Guiho, 27 février 1964, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1687. Voir aussi *Mes mémoires*, op. cit., p. 341.

⁴⁶ *Mes mémoires* (op. cit., p. 337).

⁴⁷ Lettre de Lionel Groulx à Jacques Rousseau, 27 octobre 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3250.

⁴⁸ « Now we are not only going to survive, we will grow and prosper » (cité par Hubert Gendron, op. cit.).

avec laquelle le gouvernement entreprend le ressaisissement et le rattrapage l'impressionne⁴⁹. Pourtant, il s'inquiète qu'une bonne partie de la jeunesse ne suive pas le mouvement :

J'ai le sentiment d'assister aujourd'hui à une reprise. Lesage a le même programme que Duplessis en 1936. Mais on paraît ressaisir les problèmes avec plus de détermination. Cependant, une bonne partie de la jeunesse, dans les universités et les collèges, ne veut pas participer au mouvement de libération actuelle. C'est que depuis 20 ans, on a failli dans l'éducation nationale. On s'est attardé, dans les universités, à un anticléricalisme puéril⁵⁰.

En 1962, le gouvernement libéral déclenche hâtivement des élections, sur un thème particulier : la nationalisation de l'électricité. À cette occasion, les libéraux se dotent du slogan « Maîtres chez nous »⁵¹, reprenant ainsi les paroles prononcées par Lionel Groulx quarante ans plus tôt :

Notre province a trop de richesses et de trop belles; vers elles les grandes convoitises se sont tournées. Le problème n'est plus de savoir si ces ressources seront exploitées, mais si elles le seront par nous et pour nous, ou par des étrangers et contre nous [...] Le seul choix qui nous reste est celui-ci : ou redevenir les maîtres chez nous, ou nous résigner à jamais aux destinées d'un peuple de serfs⁵².

Groulx prend ailleurs la peine d'écrire longuement ce qu'il entend par « maîtres chez nous ». Il entend trois choses. Il faut d'abord être maître de sa politique, c'est-à-dire de son gouvernement, de son parlement, de sa législation et de ses relations avec l'étranger sans subir de tutelle indue. Il suggère ensuite qu'il faut être maître de son économie, exploiter pour soi ses ressources naturelles et avoir les moyens de financer son administration, ses institutions d'enseignement et ses services

⁴⁹ « Nous vivons depuis juin, sous un nouveau régime politique. Il semble que nous soyons, dans le Québec, à la veille d'un véritable réveil, réveil que je n'espérais presque plus. » (Lettre de Lionel Groulx à Noëlla Émond [nièce de Groulx], 9 février 1961, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1279. Voir aussi : Maurice Laperrière, « Le chanoine Lionel Groulx salue le présent réveil du Canada français », *La Presse*, 19 avril 1963 : « Cette flambée ne semble pas être un simple feu de paille [...] Il semble que nous assistions à un véritable réveil du Canada français depuis quelque temps [...] J'ai assisté à bien des réveils dans ma vie, a ajouté avec mélancolie l'historien canadien-français, mais ce n'était, le plus souvent que des feux de paille. Je crois que, maintenant, le temps est venu. » ; et Conrad Langlois, *op. cit.* : « Si notre situation s'améliore actuellement, c'est parce que nous essayons de faire à Québec la politique de Québec. Nous nous orientons vers une plus grande autonomie [...] Nous assistons à la réalisation de nos principales revendications. Et il existe un climat tel, actuellement, que tout retour en arrière serait impossible. »

⁵⁰ Cité par Jacques Keable, *op. cit.*

⁵¹ Dans ses *mémoires*, Groulx fait l'erreur d'associer ce slogan aux élections de 1960 (*op. cit.*, p. 338). Cette erreur, Groulx l'avait aussi faite en 1966 dans une entrevue au quotidien *The Gazette* (« The 1960 provincial election was fought on the "maîtres chez nous" theme. That in itself is a tremendous accomplishment. » (Hubert Gendron, *op. cit.*)) et en 1967 (« J'ai été très surpris de les voir se lancer dans la campagne avec un slogan comme "Maîtres chez nous". Jamais aucun premier ministre n'avait osé prendre un slogan pareil. » (Enregistrement sonore d'une entrevue avec Lionel Groulx réalisée le 25 mars 1967 par *La Presse*, *op. cit.*)).

sociaux. Ce « maître chez soi » a aussi un volet conservateur, car pour Groulx, cette maxime implique que la culture doit puiser à la source même des traditions nationales et catholiques. La nation doit trouver sa formule de civilisation dans la doctrine du Christ. Être maître chez soi, c'est faire la synthèse du national et du catholique⁵³.

La nationalisation est compatible avec les objectifs économiques de Groulx. Le chanoine appuie ce moyen de reprendre le contrôle de l'économie. Pour plusieurs conservateurs, cette intervention directe de l'État dans des secteurs névralgiques est une forme de socialisme à condamner. À ceux qui présentent cet argument, Groulx rétorque que la situation exige ce genre d'interventions. Dans l'état actuel des choses, avec la pauvreté collective des Canadiens français, seul l'État québécois a les reins assez solides pour entamer la reconquête économique. Il faut gagner la course entre la libération et l'anglicisation fatale⁵⁴. Peu avant l'élection du 14 novembre 1962, Groulx donne implicitement son appui aux libéraux : « Vous voyez l'affaire de la Shawinigan. Je ne peux m'empêcher d'admirer le courage de M. Lesage quand il dit que l'ère du colonialisme est finie dans le Québec. C'est la première fois qu'un premier ministre tient un pareil langage dans le Québec⁵⁵. »

L'épanouissement culturel de la province favorisé par le gouvernement libéral fait aussi plaisir à Groulx. La revalorisation de la langue, de la culture elle-même et la promotion des institutions culturelles favorisent le réveil des Canadiens français. Il souligne par ailleurs que : « now our culture has become a national resource that demands the same kind of protection as our forests and our mines. That also is a step forward⁵⁶. »

D'un point de vue politique, Groulx voit positivement les réformes du gouvernement libéral. Il dira d'ailleurs au cœur de la Révolution tranquille qu'« il n'y a vraiment d'espoir, au moins relatif, que dans le domaine économique et politique⁵⁷. » Pourtant, le chanoine réserve des critiques acerbes à ce gouvernement. Si nous n'en voyons guère les traces dans ce chapitre, c'est qu'elles concernent la réforme de l'éducation et la sécularisation. Ces questions seront traitées

⁵² Tiré d'un texte de 1920, cité par Michel Benoît, « Un texte prophétique du chanoine Groulx », *Le Devoir*, 14 novembre 1962.

⁵³ Lionel Groulx, « Une vraie doctrine de vie pour notre nation », *L'Action nationale*, 54, 2 (octobre 1964), p. 116.

⁵⁴ Groulx énonce ses objections très clairement dans son plan pour une conférence « devant les “grands” (AJC) du Collège Sainte-Marie », *op. cit.*, p. 6.

⁵⁵ Cité dans : [Anonyme], « Le chanoine Groulx et l'élection provinciale », *L'Écho*, 31 octobre 1962.

⁵⁶ Cité par Hubert Gendron, *op. cit.*

⁵⁷ Lettre de Lionel Groulx à Joseph Guiho, 19 mai 1962, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1687.

dans le quatrième chapitre. Le nationalisme des libéraux n'est pas d'inspiration catholique ni traditionaliste. Pourtant, Groulx n'a de cesse de l'applaudir. Catholique, il demande aux Canadiens français de l'être. Le nationalisme d'État peut se détacher du catholicisme. La société canadienne-française ne peut s'en défaire. C'est pourquoi Groulx est si sévère envers les artistes et les intellectuels qui visent à être universels et, en même temps, si indulgent envers le gouvernement Lesage. Dans ses *Mémoires*, il semble dresser un dur bilan du gouvernement Lesage : « Les nouveaux venus ne savent trop où donner de la tête : navigateurs qui hériteraient d'une barque manquant de rames, de gouvernail, en possession d'un seul mât et d'une voile déchirée⁵⁸. » Pourtant, à la même époque, il encense toujours les réformes nationalistes du gouvernement Lesage⁵⁹. Groulx se réfère, dans ses *Mémoires*, à la mise à l'écart de l'Église des sphères d'influences qu'elle occupait depuis plusieurs décennies au Canada français. Les mesures progressistes que Groulx favorise sont toujours en fonction de son nationalisme. Groulx ne rejette pas l'idée de progrès. Dans sa pensée, elle est pourtant soumise à son nationalisme. Le chanoine ne cherche pas le progrès pour lui-même, ni pour le confort et le bien-être des individus ou la promotion d'une classe sociale. Le progrès doit desservir la collectivité canadienne-française dans son ensemble et contribuer à sa libération.

Le retour de l'Union nationale au pouvoir

La carte électorale québécoise favorisant les comtés ruraux et les effets du mode de scrutin uninominal à un tour produisent leur effet aux élections de 1966. L'Union nationale y obtient une part des suffrages inférieure à celle des libéraux et même à celle qu'elle avait recueillie lors des deux élections précédentes. Pourtant, elle réussit à former un gouvernement majoritaire dirigé par Daniel Johnson. L'Union nationale poursuit les réformes entreprises par les libéraux. En éducation, elle crée les Cegeps et le réseau de l'Université du Québec. En économie, elle complète la mise sur pied de SIDBEC et créent Rexfor pour gérer l'exploitation forestière. Elle crée un ministère de la Fonction publique et abolit le Conseil législatif. L'Assemblée législative devient l'Assemblée nationale. Elle met sur pied une assurance-récolte et un système d'allocations familiales. Elle fonde Radio-Québec. Finalement, elle revendique une réforme du système constitutionnel afin de revoir le partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces.

La première question qui met en contact les opinions de Groulx avec celles de Daniel Johnson est le rapatriement de la constitution dont certains politiciens parlent en 1964 et en 1965.

⁵⁸ *Op. cit.*, p. 340.

Groulx s'est d'abord prononcé sur cette question dans *Chemins de l'avenir* : « Voyez-vous ça d'ici : un État qui se dit adulte, indépendant, s'allant prier un autre État auquel ne le relie plus aucune dépendance, aucun lien de souveraineté, de lui remettre gentiment sa vieille constitution, dont, du reste, il ne saurait que faire⁶⁰ ? » Un an plus tard, Daniel Johnson prend la même position en chambre. Les journaux font d'ailleurs allusion à cette parenté d'idées entre Johnson et Groulx⁶¹. Le chanoine écrit en mars 1965 au chef de l'opposition pour lui signifier son appui⁶². Il souligne la solidité et le caractère serein de la position de Johnson. Il ne craint pas une nouvelle constitution qui confirmerait la coexistence des deux nations. Si ce nouveau pacte échouait, il est même prêt à tenter la « dernière chance de vie » des Canadiens français : l'indépendance. Il rejoint donc exactement le slogan unioniste, « égalité ou indépendance ».

Peu avant les élections de 1966, Groulx écrit de nouveau à Johnson l'encourageant, ainsi que son parti⁶³. L'essoufflement des réformes libérales après 1965, le départ de René Lévesque et surtout la réforme de l'éducation l'incitent à retourner vers l'Union nationale. Il espère que ce parti pourra relancer les nationalisations et replacer le système d'éducation. Certains des problèmes politiques que Groulx avait soulevés à la fin des années 50 restent à résoudre en 1966 et 1967. « Nos problèmes sont compliqués et d'une importance majeure, plus que partout ailleurs⁶⁴. » La place du Québec au Canada est une question toujours en suspens, selon lui. De plus, le Québec est toujours une petite enclave francophone dans une mer anglophone, ce qui n'assure guère sa survivance à long terme. Les politiciens ne doivent donc pas relâcher leurs efforts et doivent s'assurer qu'ils prennent tous les moyens pour remporter la « gageure »⁶⁵.

La politique économique de l'Union nationale est loin de plaire à Groulx. Il souligne d'abord qu'un ministère de l'Ungava ou du Nouveau-Québec aurait été beaucoup plus opportun

⁵⁹ Voir surtout l'entrevue avec Hubert Gendron, *op. cit.* et l'enregistrement sonore de l'entrevue avec *La Presse, op. cit.*

⁶⁰ Montréal et Paris, Fides, 1964, p. 110.

⁶¹ Julien Morissette, « Le chanoine Groulx, M. Johnson et M. Laporte », *Montréal-Matin*, 15 février 1965.

⁶² Lettre de Lionel Groulx à Daniel Johnson, 29 mars 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1847.

⁶³ Lettre de Lionel Groulx à Daniel Johnson, 20 juin 1966, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/spicilège 1966.

⁶⁴ Lettre de Lionel Groulx à Denis Bousquet, député de Saint-Hyacinthe, 25 juillet 1966, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 521.

⁶⁵ Lettre de Lionel Groulx à Yvon Descoteaux, 28 mars 1966, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1049 : « Vous n'êtes pas sans vous rendre compte que les problèmes de vie d'une nation vont se compliquer chaque jour. Et que dire des problèmes de vie d'une petite nation telle que la nôtre, obligée de survivre et de grandir dans le milieu que vous savez ? Je parle souvent de gague [sic] à gagner. Et je ne crois pas que le mot survole la réalité. »

que le ministère des loisirs que le gouvernement vient de créer⁶⁶. Il est toujours préoccupé par la question des ressources naturelles. La politique de libre entreprise du gouvernement Johnson est loin de le satisfaire, il y voit un retour aux politiques duplessistes⁶⁷ :

On parle de libre entreprise; Monsieur Johnson, je ne veux pas le critiquer trop. Monsieur [Maurice] Bellemare [ministre de l'Industrie et du Commerce], qui n'est pas beaucoup, qui est moins instruit, il nous parle des États-Unis. C'est la libre entreprise qui a fait ça, les États-Unis. Et la libre entreprise aux États-Unis, elle est conduite par les Américains, elle travaille pour les Américains, et le profit reste aux Américains. Mais la libre entreprise, ici, au Canada : qui exploite nos forêts et nos mines ? Ce sont les Américains, et qui travaillent pour eux, et qui expédient ensuite leurs millions aux États-Unis⁶⁸ ?

Groulx écrit à Jean-Marc Léger un mois avant sa mort pour lui faire part de ses inquiétudes à l'égard des politiques économiques de l'Union nationale. Il lui répète l'inopportunité de la politique de Maurice Bellemare et lui souligne qu'il aimerait bien voir reprises les idées de René Lévesque du temps de la nationalisation⁶⁹.

Les mouvements souverainistes

Des groupes prônant l'indépendance du Québec apparaissent à la fin des années 50 et prennent de l'importance dans les années 60. Le souverainisme n'est pas l'apanage d'une idéologie spécifique. Il s'en dégage toutefois deux grandes tendances : un courant progressiste, tirant parfois vers le socialisme et un courant traditionaliste. Le courant progressiste et socialiste est représenté par divers groupes. La revue *Parti pris* en est le fer de lance pendant une courte, mais intense période. Le périodique est publié de 1963 à 1968. Son argumentation se concentre sur trois thèmes : le laïcisme, l'indépendantisme et le socialisme. Cette approche est, pour Lionel Groulx, inacceptable. Surtout à cause du volet laïcisant. En janvier 1961, il s'était lancé dans un violent réquisitoire contre l'un des futurs leaders de la revue : Marcel Rioux⁷⁰. L'athéisme et l'anticléricalisme de ce dernier étaient les objectifs de son attaque. Il craint que cette idéologie ne

⁶⁶ Presse canadienne, « Québec a besoin d'un ministère de l'Ungava (chanoine Groulx) », *La Presse*, 30 janvier 1967.

⁶⁷ Cette prise de position renvoie, encore une fois, aux thèses des historiens révisionnistes (revoir la note 14 de ce chapitre et les notes 11 et 20 de l'introduction). Groulx fait ici une association entre les politiques économiques de l'Union nationale et la valorisation de la libre entreprise, sans toutefois y voir du libéralisme doctrinaire. Cette politique lui déplaît, il est décidément, à la fin de sa vie au moins, en faveur de l'intervention du gouvernement québécois dans l'économie capitaliste afin d'en limiter les dommages pour la nation canadienne-française.

⁶⁸ Enregistrement sonore d'une entrevue avec Lionel Groulx, *La Presse*, *op. cit.*

⁶⁹ Lettre de Lionel Groulx à Jean-Marc Léger, 17 avril 1967, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2277.

⁷⁰ Guillaume Untel [Lionel Groulx], « De quoi ont-ils peur ? », *L'Action nationale*, 50, 5 (janvier 1961), p. 434-442.

mène à une société complètement neutre. Cette forme de nationalisme complètement épuré de son catholicisme l’horripile. La collaboration de Marcel Rioux avec *Cité libre* n’a rien pour le rassurer. En fait, malgré son nationalisme, Rioux, au même titre que Trudeau et les autres *citélibristes*, est considéré par Groulx comme *persona non grata*.

Le Front de libération du Québec est un autre groupe des années 60 qui prône l’indépendance du Québec. Franchement socialiste, ce groupe a choisi la voie du terrorisme. Alors que le Cardinal Léger se soucie grandement de cette violence⁷¹, le chanoine Groulx l’ignore proprement. Aucune des traces écrites qu’il a laissées de cette époque ne porte de mention du FLQ. Au plus souligne-t-il que l’indépendance, si elle doit se faire, peut très bien se faire sans recourir à la violence. Peut-on émettre l’hypothèse qu’il réserve le même jugement au FLQ qu’à la tendance plus douce du nationalisme socialiste ou, au contraire, lui réserve-t-il les indulgences que l’historien avait eues pour les Patriotes de 1837⁷² ? Le FLQ insiste sur la libération économique et politique du Québec. Ses manifestes et demandes ne portent pas sur la laïcisation de la province. Cette question est pourtant omniprésente dans son idéologie, mais implicite. Comment interpréter le silence de Groulx ? Deux hypothèses sont émises. S’il comprend et excuse en partie le recours à la violence (sans l’appuyer ni le justifier), il est normal qu’il se soit tu. Autrement, son silence ne peut s’expliquer que par une relative indifférence. Il considère le mouvement trop marginal pour s’y attarder.

Les mouvements souverainistes auxquels Groulx se réfère le plus fréquemment sont d’inspiration traditionaliste. Ces mouvements, selon le chanoine, sont nécessaires. Ils servent de moteur au nationalisme et font peur au gouvernement fédéral, le forçant à faire des concessions. « À l’heure actuelle le séparatisme nous rend d’excellents services. Il a secoué nos vieux politiciens et les a forcés à prendre conscience de nos problèmes⁷³. » Le mouvement qui intéresse le plus Lionel Groulx est *L’Alliance laurentienne* de Raymond Barbeau⁷⁴. L’influence de ce mouvement, selon Groulx, est importante. Elle se fait sentir à Ottawa qui craint l’option et à Québec qui est forcé d’agir⁷⁵. Quand quelqu’un lui demande ce qu’il pense de ces mouvements, il

⁷¹ Micheline Lachance, *Dans la tempête, le Cardinal Léger et la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions de l’Homme, 1986, pp. 334-336.

⁷² Lire à ce sujet Pierre Trépanier et Stéphane Pigeon, « Lionel Groulx et les événements de 1837-1838 », *Les cahiers d’histoire du Québec au XX^e siècle*, no 8 (automne 1997), pp. 36-58.

⁷³ Cité par Hermine Beauregard, « La cause de tous nos maux : notre faiblesse économique », *Le Petit Journal*, 27 mai 1962.

⁷⁴ On peut lire sur ce mouvement : Éric Bouchard, *Raymond Barbeau et l’Alliance laurentienne : les ultras de l’indépendantisme québécois*, Mémoire de M.A. (histoire), Université de Montréal, 1997, 219 pages.

⁷⁵ Plan d’une conférence « Devant les “grands” (AJC) du Collège Sainte-Marie », *op. cit.*, p. 5.

répond qu'il « [...] ne boude pas, tant sans faut, les "souverainistes". J'estime que, dans la demi-ombre où nous vivons, ils maintiennent allumée une mèche fort opportune⁷⁶. » Dans ses lettres à Raymond Barbeau, Groulx insiste pour lui rappeler l'opportunité de son mouvement. Il faut contrer toute volonté du gouvernement central de rogner une part de la souveraineté des provinces. Les mouvements indépendantistes sont de ceux qui peuvent fortifier la position du Québec dans le contexte politique des années 60, écrit-il⁷⁷.

Cette qualité du mouvement s'estompe par contre avec les années, estime Groulx. « Les "indépendantistes" se sont malheureusement querellés, divisés, en bons Canadiens français qu'ils sont. Ils ont beaucoup perdu de leur prestige. Ils ne sont plus un épouvantail pour nos politiciens qui en profitent pour essayer d'en débarrasser notre vie publique⁷⁸. » Groulx se réfère ici aux mésententes entre Raymond Barbeau et le RIN (fondé en 1960). Dans ses *Mémoires*, il reprend cette argumentation. Il souligne que les divisions entre les indépendantistes ont certainement discrédité, au moins partiellement, tout le mouvement. Les trois groupes qui surgirent de ces divisions avaient alors une influence considérablement réduite⁷⁹.

Bien qu'il insiste sur l'importance de ces mouvements, Groulx croit que le Québec n'est pas prêt à assumer son indépendance politique. Le contexte nord-américain n'est pas favorable, souligne-t-il. « Je crois que ceux qui parlent pour ou contre la souveraineté nationale, à l'heure actuelle, ont le tort de placer cette question dans le contexte actuel⁸⁰. » Pour l'instant, explique Groulx, le Canada est un nécessaire contrepoids à la puissance américaine. Dans vingt-cinq ou quarante ans, il est probable que la souveraineté pourra se réaliser et probablement, sera-t-elle alors inévitable⁸¹. Selon Groulx, dans quarante ans (à peu près l'an 2000), le Québec pourrait compter sur une population de près de vingt millions d'habitants. Le chanoine évoque, pour se justifier, la « désurbanisation », dont s'accompagnera nécessairement l'urbanisation. « On fuit la ville, on regagne la campagne. On la fuira davantage à mesure que va s'accroître la décentralisation des grandes industries. Or, nul ne l'ignore, les petites villes, où il y a de l'air et de

⁷⁶ Lettre de Lionel Groulx à Richard Arès, 5 juillet 1961, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 84.

⁷⁷ Lettre de Lionel Groulx à Raymond Barbeau, 31 mars 1959, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 154.

⁷⁸ Lettre de Lionel Groulx à Joseph Guiho, 27 février 1964, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1687.

⁷⁹ Lionel Groulx, *Mes mémoires*, *op. cit.*, p. 350.

⁸⁰ Cité par Jacques Keable, *op. cit.*

⁸¹ Groulx développe cette idée dans : « L'indépendance du Québec, solution de l'avenir ? », [tapuscrit et avec notes manuscrites], [mai 1961], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, Ma-572, 4 pages.

l'espace, connaissent moins que les grandes villes, le décroissement démographique⁸². » D'autre part, Groulx pressent le déclin de l'empire américain. Il avertit que la population du pays se lassera de la politique de grandeur de son gouvernement et de ses coûts astronomiques. Le gouvernement des États-Unis n'aura alors d'autre choix que de renoncer à ses politiques impériales. Finalement, il annonce le réveil d'un autre géant : l'Amérique du Sud. Le haut taux de natalité et l'abondance de ressources naturelles permettra au continent de surpasser les États-Unis et à l'espagnol de remplacer l'anglais comme langue dominante dans les Amériques et dans le monde. Si les projections d'avenir de Groulx reposaient toutes sur de fausses prémisses, son analyse du contexte de l'époque était, elle, basée sur une réflexion très valable.

Le Québec lui-même, même en faisant abstraction du contexte nord-américain, n'est pas prêt à assumer son indépendance. Selon Groulx, il faut préparer les institutions et le peuple : « Vous ne voudriez pas oublier, d'autre part, qu'une province qui prétend à la souveraineté, doit en posséder les structures ou organismes indispensables. Travaillez donc, et sans retard, à donner au Québec, ces structures politiques, économiques, sociales, culturelles, morales⁸³. » Sauf quelques exceptions, le Québec ne possède pas, non plus, les hommes politiques capables d'assumer pleinement les fonctions d'un nouvel État⁸⁴. Ces faits, Groulx les répète à plusieurs reprises à Raymond Barbeau pour le mettre en garde contre un empressement inutile⁸⁵. Il faut aussi préparer la génération de l'indépendance, souligne Groulx. Les techniciens, les ingénieurs et tous les esprits scientifiques dont le futur État a besoin ne sortiront des écoles que dans vingt ans. Donc, « ce qui arrête [Groulx] et [lui] conseille la prudence, c'est [la] maigre préparation [du Québec] à la suprême échéance⁸⁶. » La souveraineté est donc souhaitable, probablement inévitable à long terme, mais il faut la préparer. « Je demeure persuadé que, dans quarante, peut-être trente ou même vingt-cinq ans – l'histoire va si vite – l'indépendance deviendra l'inévitable solution⁸⁷. »

⁸² *Ibid.*, pp. 1-2.

⁸³ Lettre de Lionel Groulx à Raymond Barbeau, 18 novembre 1957, *op. cit.*

⁸⁴ *Ibid.*, 4 janvier 1962.

⁸⁵ Il écrit par exemple : « Un nouvel État n'existe point véritablement par cela seul qu'on décide de le fonder. La sagesse voudrait qu'avant l'existence officielle il existât dans les faits, je veux dire, dans ses organismes, dans ses institutions, dans cet équilibre de fonctions et de forces qui garantissent la viabilité. La souveraineté n'est rien pour un État sans les moyens d'être souverain. » (L. G. à Raymond Barbeau, 31 mars 1959, *ibid.*).

⁸⁶ Lettre de Lionel Groulx à Raymond Barbeau, 4 janvier 1962, *ibid.*

⁸⁷ *Ibid.*

Les prises de position de Groulx à l'égard des mouvements souverainistes permettent de dégager une définition du volet politique de son nationalisme et d'énoncer ses revendications politiques à la fin de sa vie. Groulx avait, entre 1956 et 1967, une sympathie évidente pour les mouvements souverainistes. Pourtant, il considère que ses objectifs nationalistes peuvent être remplis sans briser le Canada. Son interprétation de la constitution canadienne explique cette position. Il considère que, dans le pacte confédératif de 1867, les provinces avaient suffisamment de pouvoir pour exercer leur autonomie. C'est la politique des hommes qui se sont succédé à Québec et à Ottawa qui fait que le Québec n'a plus, dans les années 60, les moyens d'exercer sa pleine juridiction. Il faudrait, croit Groulx, une équipe gouvernementale qui soit assez courageuse et assez entreprenante pour reprendre ces pouvoirs et les moyens de financement qui les accompagnent. Le chanoine croit aussi que la Confédération fut un pacte entre deux nations. Le Québec, comme État national d'une des deux nations, devrait donc être en mesure de faire la politique des Canadiens français sans déchirer la constitution⁸⁸.

Finalement, à cause de l'attitude passée et actuelle du gouvernement fédéral, Groulx croit que la situation la plus viable à long terme est la formule des États associés⁸⁹. L'isolement complet serait impossible. À cause des nouvelles réalités, le Québec a besoin de maintenir des liens économiques, sinon politiques, étroits avec le reste du Canada. « Donc nulle nécessité d'un ghetto québécois [sic], renfrogné sur soi comme une marmotte dans sa tanière hivernale. Des ententes politiques, économiques, voire des échanges culturels s'imposeraient avec l'environnement⁹⁰. » Groulx propose une solution qui ressemble à la souveraineté-association que René Lévesque élaborera dans les années qui suivent.

Groulx n'était pas un défenseur de première ligne protégeant l'Union nationale des attaques progressistes. Le chanoine participe plutôt à la critique du régime duplessiste. Il l'appuie aux élections presque par défaut. Il n'y voit, en 1956 qu'un moindre mal. Les griefs qu'il entretient à l'égard de Duplessis et de son équipe sont nombreux. Le gouvernement Lesage

⁸⁸ Groulx ne refuse pas l'indépendance immédiate du Québec entre 1956 et 1967 par respect de principes catholiques et par attachement à la diaspora canadienne-française, comme l'affirme Jean-Pierre Gaboury (« L'État français ou Lionel Groulx et la souveraineté du Québec », *L'Action nationale*, 57, 10 (juin 1968), pp. 948-963). Ce n'est pas par respect de l'ordre établi que Groulx refuse, à cette époque, l'indépendance immédiate, mais bien parce que les conditions ne sont pas réunies pour la permettre.

⁸⁹ Groulx disserte longuement sur les perspectives d'avenir pour la province de Québec dans *Chemins de l'avenir* (*op. cit.*, pp. 108-119). Il évoque trois possibilités : le maintien de la Confédération actuelle, une fédération d'États associés et l'indépendance totale de l'État québécois, avant de se prononcer pour la deuxième.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 113.

inspirera, au contraire, de nombreux compliments à Groulx. Il en souligne, surtout, l'opportunité du nationalisme. Tout en prônant une doctrine conservatrice, le chanoine reconnaît de nombreuses qualités au gouvernement de la Révolution tranquille.

Pour Groulx, c'est Paul Sauvé qui a véritablement lancé la Révolution tranquille. Il regrette amèrement le décès précoce du premier ministre. Durant les cent jours que dure son règne, Sauvé éveille le Québec et prépare le grand renouveau. C'est la sécularisation de la société et les mouvements anticléricaux, puis anticatholiques qui atteindront Groulx. L'équipe libérale lui plaît, dans l'ensemble. Il appuie plusieurs de leurs politiques nationalistes, dont la nationalisation de l'électricité. Lorsque l'Union nationale reprend le pouvoir en 1966, il s'inquiète de son recours à la libre entreprise pour soutenir le développement. Parmi les mouvements souverainistes, ce sont ceux d'inspiration traditionaliste qui retiennent presque exclusivement l'attention de Groulx. Il juge ces mouvements essentiels pour faire peur au gouvernement fédéral et pour tenir éveillé le gouvernement provincial. Pourtant, selon lui, la souveraineté est irréalisable dans le contexte des années 60. Il suppose qu'elle deviendra inévitable à moyen terme. Le chanoine ne se définit pas comme souverainiste. Il croit que le Québec peut s'épanouir pleinement à l'intérieur du Canada si tous les pouvoirs que la Confédération lui accorde lui sont rendus. Dans l'éventualité où la Confédération devienne invivable, Groulx soutiendrait une fédération d'États associés. Les réformes et les aléas politiques se doublent d'une composante économique. Le prochain chapitre aborde les idées économiques de Groulx à la fin de sa vie et ses positions sur les réformes qui sont mises de l'avant dans ces domaines pendant la Révolution tranquille.

CHAPITRE III

GROULX ET L'ÉCONOMIQUE

Ce chapitre se divise en deux sections. D'abord, nous développerons les thèses économiques de Groulx. Cette première section s'imposait étant donné la constance de la pensée économique du chanoine pendant la période étudiée et l'éclairage que ces idées apportent aux critiques de Groulx sur les réformes économiques de la Révolution tranquille. Certaines questions inattendues sont traitées dans cette section, notamment la question de la langue. C'est que pour le chanoine, ce thème ne peut être séparé des problèmes économiques. C'est pourquoi, par exemple, les critiques que Groulx adresse au Frère Untel se trouvent dans ce chapitre. La deuxième section du chapitre détaille les réactions de Lionel Groulx face au volet économique de la Révolution tranquille. Nous présenterons d'abord ses critiques de la politique économique duplessiste et, enfin, ses critiques des réformes de l'équipe libérale dans les années 1960.

Les idées économiques de Groulx

Avant de présenter les critiques de Lionel Groulx sur les réformes économiques de la Révolution tranquille, il convient de définir la pensée économique du chanoine à la fin de sa vie. Ses analyses économiques se comprennent par son nationalisme. Il postule qu'après la conquête de 1760, le Canada français a été victime d'une deuxième conquête, la conquête économique. Commencée avec la première vague d'industrialisation, elle s'est accélérée sous le régime de Louis-Alexandre Tashereau, Premier ministre du Québec de 1920 à 1936. Sous la gouverne de Duplessis, cette conquête s'est affirmée.

Les conséquences de cette conquête sont, pour Groulx, de plusieurs ordres. Elle a d'abord un effet psychologique sur le peuple qui juge, selon le prêtre, à la fin des années 50, cette sujétion économique à peu près normale. C'est ce qui fera souvent dire à Groulx que la libération doit commencer par une cure d'âme¹. Groulx place l'économie au cœur de tout. Il attribue la situation

¹ « Nous nettoyer l'esprit de l'idée de servitude, de la soumission à la servitude. Être capables de révoltes, de nationaliser, comme le sont les moindres négretons [sic] d'Afrique. » (Lionel Groulx, *Aux Trois-Rivières*, [plan manuscrit], 26 mars 1956, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, Ma-402). Quelques anachronismes verbaux persistent dans le discours de Lionel Groulx à la fin de sa vie, tel que ce « négretons ». Ailleurs, il dit : « Ce qui est sûr, c'est que les pays de race blanche perdent du terrain. La race jaune témoigne d'un accroissement et d'un développement extraordinaire; la race noire, comme une onde qui bout dans une urne trop pleine... ne fait que s'éveiller. » (Cité par Hermine Beauregard, « La cause de tous nos maux: notre faiblesse économique », *Le Petit journal*, 27 mai 1962) et « Après tout nous ne sommes pas en présence d'"évolués" et de "sous-évolués". Entre deux groupes de Blancs civilisés, il n'y a pas de raison pour que le capital soit perpétuellement d'un côté et le travail de l'autre » (Lionel Groulx,

des Canadiens français à la fin des années 50 – qu’il juge difficile à plusieurs points de vue – à l’état colonial des Canadiens français du point de vue économique. « De la sujétion économique, dit-il vient presque tout le mal. D’un retournement peut venir la guérison². » L’économie a des répercussions dans tous les domaines : culturel, social, politique, intellectuel et religieux. Le chanoine insiste beaucoup sur la grande importance de ce domaine³. Il en est « presque obsédé⁴ ». Il souligne qu’il s’y intéresse aussi parce qu’il est prêtre. Les hommes et les femmes d’Église ont contracté plusieurs dettes à l’égard de la nation canadienne-française. Pour rembourser ces dettes, « nous, du clergé, devons épouser tous les intérêts légitimes de notre peuple, travailler avec lui à son bien-être spirituel, mais aussi à sa prospérité matérielle⁵ ».

L’influence de l’économie est négative au Canada français. Groulx ressent une sorte d’urgence à régler ce problème. À cause de cet état colonial, les Canadiens français se comportent en colonisés dans tous les domaines. Cette urgence, il tente de la transmettre aux personnes qui sont en position d’agir. Il écrit à des intellectuels engagés, à des hommes d’affaires impliqués dans leur communauté, mais aussi à certains hauts fonctionnaires. Aux intellectuels nationalistes à qui il écrit, il demande « [...] de soulever tout de suite la jeune génération, au nom de la libération économique⁶ ». Dans certaines lettres que le chanoine écrit aux néonationalistes, il leur rappelle l’importance du problème économique⁷. Les lettres que Groulx écrit aux hauts fonctionnaires ou aux hommes d’affaires répondent souvent à des demandes qui lui sont adressées. C’est le cas quand il écrit au lieutenant-colonel Sarto Marchand, le président du

« Une lettre du chanoine Groulx sur le patriotisme. Les bouleversements du monde ont élargi nos horizons mais la patrie demeure et, avec elle, le devoir de nous ressaisir! », *Le Devoir*, 29 janvier 1960). Ce vocabulaire fait tiquer en 1999. Pourtant, ces propos n’ont soulevé aucune controverse au moment où ils ont été diffusés. Ce vocabulaire dépassé est employé par Groulx dans un contexte admiratif. Il aimerait que les Canadiens français imitent les autres peuples du monde qui se libèrent du joug colonial. Le vieux prêtre ne semble pas avoir complètement assimilé le lexique qui s’imposera de plus en plus après la Deuxième Guerre mondiale.

² Lionel Groulx, *La crise du français au Québec. Opinion d’un solitaire*, [tapuscrit], [1960], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, Ma-562, p. 7.

³ Pour avoir quelques exemples de l’insistance avec laquelle Groulx presse les gens d’agir en ce domaine, il faut lire : Lettre de Lionel Groulx à René d’Anjou, 14 octobre 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, P1/A, 64; lettre de Lionel Groulx à Richard Arès, 5 juillet 1961, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, P1/A, 84; et une lettre de Lionel Groulx à Jean-Marc Léger, 17 avril 1967, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, P1/A, 2277.

⁴ Lionel Groulx, [*Allocution de Groulx à la réunion “religieux et hommes d’affaires” tenue au Collège Saint-Paul*], [11 avril 1964], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, Ma-601, p. 3.

⁵ *Ibid.*, p. 2.

⁶ Lettre de Lionel Groulx à Raymond Barbeau, 4 janvier 1962, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, P1/A, 154.

⁷ Il écrit notamment à André Laurendeau le 5 octobre 1962 (ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, P1/A, 2144), à Gérard Filion le 26 mars 1963 (ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, P1/A, 1348) et à Jean-Marc Léger (*op. cit.*)

Conseil d'expansion économique en 1964 : « Ma conviction reste entière : le problème économique demeure, pour les Canadiens français, non pas dans l'ordre spéculatif, mais dans l'ordre pratique, le *problème no 1*⁸. Et ce, en raison de ses effroyables rebondissements dans tous les domaines de notre vie : politique, social, culturel, moral et même religieux. Et c'est pourquoi, bien que prêtre, je m'y suis tant intéressé⁹ ». Pour Groulx, il n'est pas question de renoncer à l'industrialisation. Il rejette le servage dont sont victimes les Canadiens français. Il souhaite une économie administrée par ces derniers et pour eux-mêmes. Aucune philosophie sociale, croit-il, ne justifie l'exploitation des richesses d'un pays par l'étranger avec pour seule justification de fournir du travail à ses masses ouvrières. Groulx voit que l'industrialisation du Québec se poursuivra au pas accéléré. Il redoute une accentuation de la sujétion économique si rien n'est fait pour permettre aux Canadiens français de se réapproprier leurs richesses¹⁰.

L'impact de la domination économique du capitalisme américain au Québec se manifeste de plusieurs façons. Groulx souligne d'abord l'évidence : une grande partie des salariés de la province sont à la merci de l'étranger. Cette domination économique entraîne la domination politique. Cette domination s'exerce, croit-il, de façon souterraine. Il avance que les grandes industries qui financent les partis exercent une influence néfaste sur le gouvernement qui en est dépendant. La domination ébranle aussi la foi des Canadiens français dans leur culture. Le chanoine cite les emprunts de plus en plus nombreux qui sont faits à la culture américaine. Il souligne que l'esprit de colonisé se manifeste aussi dans l'affichage. Il déplore l'anglicisation du visage québécois, citant « tous les Vaudreuil Inn » et l'affichage en anglais sur de grands panneaux publicitaires le long des autoroutes. L'anglicisation hâtive dans l'enseignement est une autre conséquence de la sujétion économique, tout autant que la diminution de la foi aux humanités classiques. « Un peuple incline fatalement vers la civilisation où il gagne sa vie¹¹. » Finalement, Groulx rappelle la vieille maxime de la langue gardienne de la foi. Groulx justifie ses prises de position sur l'économie par le fait que la vie économique est elle-même gardienne de la

⁸ Souligné dans le texte.

⁹ 7 février 1964, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, P1/A, 2463. Groulx adresse aussi une de ces lettres au commissaire de la commission hydro-électrique de Québec, René Dupuis, le 12 août 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, P1/A, 1242.

¹⁰ Groulx détaille ces explications dans « Lettre du chanoine Groulx sur le patriotisme. Les bouleversements du monde ont élargi nos horizons mais la patrie demeure et, avec elle, le devoir de nous ressaisir », *op. cit.*

¹¹ Lettre de Lionel Groulx à Sœur Marie-de-la-Charité, s.g.c., 1^{er} mars 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, P1/A, 2551.

langue et de la culture d'une nation¹². Il faut que les Canadiens français prennent la place qui leur revient. Ils doivent devenir maîtres de la province de Québec et quitter leur état de colonisés d'une finance et d'une économie étrangères. Groulx juge que la situation peut être corrigée. Sa position est constante de 1956 à 1967. Dans les années 50, il blâme le gouvernement de l'Union nationale pour une bonne partie de la situation. Il admet tout de même qu'elle remonte à une époque antérieure. Toutes les causeries qu'il donne à cette époque abordent le problème économique. Plusieurs d'entre elles sont construites autour de ce thème. Lorsque la Révolution tranquille s'amorce, Groulx n'en démord pas. Les entrevues qu'il accorde et les conférences qu'il prononce invitent le peuple à se tirer de sa torpeur et les élites à agir pour amorcer la reconquête. À la veille des élections de 1962 menées sur le thème de la reconquête économique, Groulx déplore que 90% des ouvriers Canadiens français gagnent toujours leur vie en anglais¹³. Même après l'accomplissement des réformes économiques de la Révolution tranquille, l'opinion de Groulx est la même. À son sens, les Canadiens français ne sont toujours pas les grands employeurs de leur province et leur situation est toujours aussi précaire.

Groulx déplore avant tout l'effet de la domination sur le peuple. La fierté de la nation s'évanouit avec la domination économique. « Nous habitons une province qui a les dimensions d'un grand État, l'un des pays les plus riches du monde¹⁴. » Et pourtant, si peu de ses citoyens agissent pour se l'approprier. Les Canadiens ne sont que de petits employeurs, ou, plus souvent, de petits employés à la solde de l'étranger. La reconquête économique est nécessaire pour éveiller la fierté et la solidarité des Canadiens français : « Quelle fierté espérer d'une population qui accepte comme naturelle la servilité, la domestication par l'étranger¹⁵ ? ». Le chanoine est même prêt à résumer sa doctrine en fonction de cette domination économique et politique : « Ma doctrine tient en peu de mots, si doctrine il y a. J'aime les miens. Je les vois écrasés sous le joug d'un intolérable colonialisme politique et économique. Leur sort me fait peine¹⁶. » C'est pour contrer cette situation qu'il s'est lancé dans l'action sa vie durant.

La question de la langue est aussi intimement liée à la situation économique pour Groulx. La sujétion économique force les Canadiens français à gagner leur vie en anglais. Cette situation

¹² Groulx rappelle cette vieille idée un peu avant la période étudiée dans *Pour bâtir*, Montréal, L'Action nationale, 1953, pp. 213-214. Il maintient cette idée en 1960. Il renvoie Sœur Marie-de-la-Charité (*op. cit.*) aux pages citées.

¹³ Cité par Hermine Beauregard, *op. cit.*

¹⁴ Lettre de Lionel Groulx à René d'Anjou, *op. cit.*

¹⁵ Lettre de Lionel Groulx à Raymond Barbeau, *op. cit.*

¹⁶ Lettre de Lionel Groulx à René d'Anjou, *op. cit.*

lui est intolérable. Dans toutes ses dimensions, la question linguistique se pose en termes économiques pour Groulx. Que ce soit la langue de travail, la question de l'affichage, l'apprentissage de l'anglais précocement, l'immigration, les projets de loi sur l'unilinguisme ou la question du joual, tous ces thèmes sont intimement liés au problème économique.

La langue de travail est l'exemple le plus flagrant. D'une entrevue à une autre, Groulx évoque des chiffres variant entre 80% et 90% pour définir le pourcentage d'ouvriers étant sous les ordres d'un patron anglophone. Il faut que les Canadiens français deviennent les grands employeurs dans tous les domaines le plus rapidement possible pour renverser cette situation : « Qu'il soit enfin entendu, non seulement en parole, mais en fait, que dans la province de Québec, l'employé canadien-français, de quelque rang qu'il soit, ne soit nulle part obligé de gagner sa vie *en anglais*¹⁷ : forme insigne d'esclavage que nulle firme étrangère n'oserait imposer en quelque autre pays civilisé¹⁸. » Cette situation a des effets effroyables, selon Groulx, sur l'état psychologique des ouvriers, qui en viennent à la trouver normale. En outre, elle ne rend pas la langue française très attrayante pour les immigrants. Groulx y voit un autre problème majeur. « Nous avons besoin d'immigrants, dit-il. Et ils nous seront profitables le jour où nous paraîtrons les maîtres de notre province et non les colonisés d'une finance et d'une économie étrangères¹⁹. » Le chanoine va plus loin. Il affirme que plusieurs immigrants préfèrent les États-Unis au Québec comme terre d'accueil parce que les Américains contrôlent leur économie et sont en mesure de la mettre au service de leur population. Lorsque les Canadiens français seront dans cette situation, de plus en plus d'immigrants choisiront de s'établir au Québec²⁰. À la fin de sa vie, Groulx est encore torturé par cette question. La question des paroisses italiennes, autrefois converties à la francophonie, se tournant vers l'école anglaise l'inquiète. Il écrit à Jean-Marc Léger, un mois avant sa mort :

J'entendais hier le Cardinal Léger préférer plus que des propos alarmistes. D'après son Éminence, nous aurions perdu la partie à Montréal. De superbes paroisses italiennes, converties à notre francophonie, se seraient tournées récemment vers l'école anglaise. Et nous savons tous que 95% des plus récents immigrés en notre province ont opté pour la même école. Je me suis permis d'affirmer que pareil état d'esprit, si regrettable soit-il, ne me paraît pas si incompréhensible. L'immigré, celui d'hier et celui d'aujourd'hui, s'en est venu au pays pour y obtenir du travail, se bâtir une vie. Or il a tôt fait d'observer que le marché du travail ne nous appartient pas. Dans

¹⁷ Souligné dans le texte.

¹⁸ Lettre de Lionel Groulx à Yvon Groulx, président de la société Saint-Jean-Baptiste, 5 novembre 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, P1/A, 1670.

¹⁹ Lionel Groulx à monsieur et madame Jean-Louis Dorais, 17 avril 1967, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, P1/A, f120.

²⁰ Cité par Jacques Keable, « Le chanoine Groulx : une confiance conditionnelle mais vigoureuse aux destinées du Canada français dont il sait les vices et les vertus », *La Presse*, 15 septembre 1962.

aucun domaine de la vie économique du Québec, sauf à l'Hydro, nous ne sommes les grands employeurs. L'immigré nous tourne le dos. Nous sommes impuissants à l'assimiler²¹.

La question de la langue d'affichage est une conséquence de la domination économique, dit Groulx. Tous les panneaux unilingues anglais qui hantent le décor québécois à son époque ne sont que « sottise et vaine courtoisie » envers l'envahisseur économique. Le chanoine veut « que cesse cette honte d'un pays français qui affiche un visage anglais²² ».

Lionel Groulx ne combattra jamais ceux qui prônent l'unilinguisme au Québec. Pourtant, il doute des résultats que pourrait apporter une loi le prônant. Il croit que seule la reprise en main de tous les leviers de l'économie par les Canadiens français assurera la primauté de leur langue de façon durable. Croire que les politiciens peuvent arriver aux mêmes fins par le biais d'une loi sans régler le problème économique est une utopie. Il invite donc les élus à recentrer leurs efforts sur la solution du vrai problème.

La question de l'enseignement est aussi au cœur du problème économique. Pour Groulx, l'éducation déficiente des Canadiens français contribue à perpétuer leur état de dépendance. Le système québécois, à la fin des années 50, ne produit pas les « hommes qu'il nous faut ». Le système actuel ne forme pas les catholiques intégraux qui sauraient se sortir de leur situation de colonisés²³. De plus, l'enseignement de la langue est déficient. Il faut apprendre aux maîtres à mieux parler le français et établir un programme d'enseignement qui saura raviver la fierté française des étudiants. L'enseignement de l'anglais dès les premières années du primaire est aussi une erreur. Groulx ne remet pas en question l'importance d'apprendre cette deuxième langue. Il suggère d'en retarder l'apprentissage afin de bien asseoir la maîtrise du français par les jeunes. Cette idée, il l'expose à Yvon Groulx :

Lui redonner cette fierté [au peuple canadien-français] vaudra mieux que se moquer sempiternellement du "joual" dont nos dirigeants et nos enseignants d'hier portent l'implacable responsabilité, pour nous avoir tant prêché la nécessité de l'anglais, sans insister sur la nécessité encore plus haute du français. Et je pense surtout à ceux-là qui ont si parfaitement organisé notre asservissement économique²⁴.

²¹ 17 avril 1967, *op. cit.*

²² Lionel Groulx, *Priorité du français dans le Québec*, [tapuscrit], [1966], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, Ma-616.

²³ Groulx élabore longuement cette question dans : *Quelques mises au point*, [manuscrit], [ca 1958], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, Ma-433.

²⁴ *Op. cit.*

La première étape de la libération économique pour les Canadiens français est la reprise des ressources naturelles de la province, selon Groulx. Le chanoine insiste beaucoup sur cette reprise. Pour lui, il est de première urgence que les grandes richesses naturelles québécoises profitent aux habitants de la province. Cette primauté accordée à cette question est une constante entre 1956 et 1967. Dès la fin des années 50, il insiste sur ce point. La région de l'Ungava au Nouveau-Québec est, selon Groulx, la clé qui permettra aux Canadiens français de récupérer une certaine autonomie économique²⁵.

Groulx considère que cette reprise a deux volets. L'exploitation des matières premières doit se faire par des Canadiens français et la transformation de ces matières premières doit se faire au Québec, par ses habitants. Groulx va plus loin dans ses explications : les richesses naturelles d'un pays appartiennent à toute la nation. Il n'appartient pas à une poignée d'étrangers ni même à un petit groupe de nationaux de s'approprier ces richesses.

Il s'ensuit que le capitalisme étranger n'a pas le droit d'empêcher l'établissement sur place d'usines d'exploitation, parce qu'il estimerait plus rémunérateur d'exporter les matières brutes et de fournir du travail à la main-d'œuvre de son pays d'origine. Pas davantage n'a-t-il le droit, par favoritisme envers les siens, d'empêcher un peuple de se donner ses propres techniciens, ses propres ingénieurs, ses propres chefs d'entreprises, moyens indispensables de son autonomie économique²⁶.

La seule autre ressource des Canadiens français réside dans leur pouvoir d'achat. Groulx évoque encore, à l'occasion, la trop fameuse formule « Achat chez nous ». Il se justifie : « Pour ma part, s'il m'est arrivé incidemment d'appuyer sur la formule, c'est que j'y voyais surtout un moyen de tirer parti de l'une des seules ressources de richesses qui nous reste, en une province aux quatre cinquièmes française : notre marché de consommation²⁷ ». En 1964, une nouvelle controverse éclate autour de cette question. Les journaux rapportent les propos d'une allocution de Groulx à la journée d'étude du Conseil d'expansion économique. *La Presse*, dans un texte repris le lendemain par *Le Devoir*, rapporte que le chanoine a exhorté ses compatriotes à

²⁵ Brouillon de lettre de Lionel Groulx à Gustave Lamarche, [juillet 1957], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, P1/A, 2032.

²⁶ Lionel Groulx, *Rôle d'une société nationale en l'an 1958*, Saint-Hyacinthe, Les Éditions Alerte, 1958, p. 7.

²⁷ Lettre de Lionel Groulx à Marcel Faribault, 23 mai 1957, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1317.

boycotter les grands magasins de l'ouest de Montréal pour les forcer à fermer. Ils citent Groulx : « Le boycottage ? Tant mieux²⁸ ! ».

En consultant la transcription du texte qui a été enregistré, nous retrouvons la citation complète : « Le boycottage ? Tant mieux, dirais-je, si on nous l'imposait²⁹. » Ce passage de son allocution est une réponse à une menace de mise en quarantaine des Canadiens français par certains milieux anglophones à la suite du réveil nationaliste de la province. Dans ce texte, Groulx ne prêche pas « l'Achat chez nous », mais regrette ouvertement que les Canadiens français ne soient pas plus solidaires économiquement. « La seule différence entre vous [Canadiens anglais] et nous, c'est que vous accomplissez tous ces gestes, d'instinct, normalement, alors que nous, Canadiens français, même avertis, même prêchés, nous ne pratiquons rien ou si peu que rien de cette solidarité³⁰. » Groulx écrit bientôt à Gérard Pelletier pour lui demander une rectification³¹.

Il est exceptionnel que Groulx se consacre à l'analyse de phénomènes économiques qui ne sont pas liés – ou qui le sont indirectement – à la domination économique des Canadiens français. Lorsqu'il le fait, c'est parce que quelqu'un l'en a instamment prié. C'est le cas en 1962, quand André Laurendeau demande au chanoine Groulx de commenter la question du chômage dans la province de Québec. Groulx se livre alors à un jeu de déductions logiques. Il souligne que le plein emploi est fonction de la production et que la production est, elle-même, fonction de l'exportation. Forcément, l'exportation est fonction des marchés et de la concurrence mondiale. Groulx croit que les pays libres d'Occident ne peuvent rivaliser avec les pays totalitaires comme l'URSS. Ces derniers disposent d'une main d'œuvre bon marché qui leur permet d'écouler leur marchandise à des coûts moindres. Le chanoine refuse d'abaisser les conditions de travail des ouvriers des pays libres. Il propose un marché commun exclusif pour les pays occidentaux. Pour le Canada en particulier, il soutient un resserrement des liens économiques à l'intérieur du Commonwealth. Groulx a conscience, à cette époque, de l'impact de l'économie mondiale sur

²⁸ Luc Beauregard, « Le chanoine Groulx accuse le Canada anglais d'être raciste », *La Presse*, 13 avril 1964. Repris par [Anonyme], « Le chanoine Groulx : les Can[adiens] anglais sont plus nationalistes que nous », *Le Devoir*, 14 avril 1964.

²⁹ Lionel Groulx, [*Allocution de Groulx à la réunion "religieux et hommes d'affaires" tenue au Collège Saint-Paul*], [11 avril 1964], [retranscription d'un enregistrement], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG Ma-601.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Lettre de Lionel Groulx à Gérard Pelletier, 14 avril 1964, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG PI/spicilège janvier-mai 1964. Il écrit pourquoi il a évoqué le boycottage des grands magasins

une économie locale. Il repousse la solution du plein emploi subventionné par l'État : « Le plein emploi, par des travaux subventionnés par l'État, ainsi qu'on le souhaite parfois, serait peut-être rentable, mais à si longue échéance que dans l'intervalle, un État y risquerait ses assises financières³². »

La politique économique de Duplessis

Avant d'aborder les critiques de Groulx, il convient de définir la politique économique de Duplessis. Deux thèses s'affrontent : celle du « Paradigme de la Révolution tranquille » et celle des historiens révisionnistes. Pour les premiers, le régime duplessiste est profondément conservateur en matière économique et sociale. Les seuls développements économiques qui s'effectuent dans la province sont le résultat d'investissements étrangers, majoritairement américains, à qui Duplessis a cédé, pour presque rien, les ressources naturelles de sa province. L'Union nationale favorise les régions. Les mesures les plus progressistes de Duplessis sont toutes destinées aux campagnes. Il faut citer l'électrification rurale et le crédit agricole. Le duplessisme ne s'écarterait que peu de la doctrine traditionnelle de l'Église et des encycliques, ce qui serait paradoxal étant donné la condamnation des excès du libéralisme par les papes.

Les dépenses de la voirie représentent un des plus importants champs d'intervention économique du gouvernement. Ce n'est pas un véritable instrument de développement ni une mesure d'aide à l'emploi. Ces dépenses sont faites en fonction d'objectifs partisans et électoraux. Le budget d'État est administré comme un budget de famille. Duplessis refuse l'endettement et entraîne ainsi des retards importants en fait d'équipements. Les routes, les hôpitaux, les écoles et les universités manquent de ressources. La province subit un important décalage par rapport à l'Ontario notamment. Il faut résumer cette période, selon le « Paradigme de la Révolution tranquille », à un sous-développement économique et à la persistance d'une société traditionnelle. Il faut attendre la Révolution tranquille pour voir le Québec entrer dans la modernité.

Quelques historiens révisionnistes vont à l'encontre de la littérature et des idées habituellement considérées comme valables. Ils associent le duplessisme à un État libéral semblable aux autres sociétés nord-américaines de l'époque. Ils distinguent toutefois le régime du libéralisme comme idéologie politique. Ils cherchent à replacer le duplessisme dans un contexte

anglophones : « J'ai fait allusion aux menaces de représailles ou de boycottage dont on nous a menacés, en ces derniers temps, en cas d'une ressaisie de notre solidarité économique. »

³² Lettre de Lionel Groulx à André Laurendeau, 5 octobre 1962, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2144.

plus large, celui de la dynamique libérale. Le discours duplessiste appartient à la modernité. Ce n'est pas, soulignent-ils, une sorte de Moyen Âge précédant la Renaissance, c'est-à-dire la Révolution tranquille. Pour les révisionnistes, cette « grande noirceur » doit être revue et remise en perspective.

Le duplessisme est inscrit dans la modernité. La modernité commence avec l'apparition de la démocratie et de l'État libéral qu'ils situent, au Canada, en 1848. Ils rejettent ainsi l'option traditionnelle, la thèse qui fait débiter la modernité avec l'État providence. Dans le discours duplessiste, l'idée de tradition est soumise à l'idée de progrès. Cette thèse implique que le progrès dont il est question, est économique et non social. Les révisionnistes précisent effectivement que le discours duplessiste entend le progrès dans un sens économique avec une connotation se rapprochant de « bien-être » et de « propriété privée ».

Groulx est de l'école de pensée traditionaliste. Cette école, le « Paradigme de la Révolution tranquille » l'associe au duplessisme. Depuis un bon moment, le chanoine a pris acte de l'industrialisation et l'accepte. Il ne vise pas un retour à l'ère préindustrielle. Les critiques sur le thème de l'économie à l'époque du régime duplessiste, comme après, sont dictées par le nationalisme. Groulx ne peut supporter que, sous Duplessis, les Canadiens français prennent du retard. Le professeur à la retraite déplore surtout le peu d'investissements du gouvernement dans les écoles et les universités³³. Il constate aussi que « [...] la fonction publique, pendant l'ère duplessiste, s'était lamentablement appauvrie. “Le cheuf” professait le plus profond mépris pour la compétence³⁴ ».

L'industrialisation massive est normalement accomplie par un capitalisme national, constate-t-il. Alors, l'industrialisation sert les seules fins du pays et elle est faite par une oligarchie financière locale. Tout en grossissant, celle-ci reste de composition nationale, intéressée à la continuation nationale. Au Canada français, à cause de la conquête économique du Québec encouragée par les prédécesseurs de Duplessis et perpétuée par ce dernier, l'industrialisation a été faite par un capitalisme presque entièrement étranger. Dans cette province, soutient Groulx, l'industrie ne s'appuie pas sur une oligarchie nationale. La majorité des capitaux investis au Québec sont « un corps étranger dans l'âme d'une nation³⁵ ». Cet état de fait a créé une situation anormale pour une nation, qu'il faut corriger : « Peuple de petits patrons

³³ Un qui ne démissionne pas [Lionel Groulx], « La crise des universités », *Le Devoir*, 27 septembre 1958.

³⁴ Lionel Groulx, *Mes mémoires*, (tome IV), Montréal, Fides, 1974, p. 339.

devenus, en masse, peuple d'ouvriers, si affreux déséquilibre social. Ailleurs, [il existe une] oligarchie nationale, ici [nous avons une] ploutocratie étrangère³⁶. » Groulx admet pourtant que nous sommes en présence, au Québec, à la fin des années 50, d'une société industrielle nécessairement moderne. L'interprétation du duplessisme des réformistes est donc nécessaire pour comprendre sa position. Il n'avance pas explicitement que c'est l'œuvre d'un gouvernement libéral. Il reconnaît qu'il y a, dans la province, un développement économique. Il est outré que ce développement se fasse au profit d'étrangers et aux dépens des Canadiens français. Le rattrapage que réclame Groulx se résume à une reprise des leviers économiques par les Canadiens français, non pas à une série de mesures progressistes menant à un État-providence.

Le joul du Frère Untel

La question du joul est propulsée à l'avant-scène de l'actualité au début des années 60, avec *Les insolences du Frère Untel*³⁷. Le religieux expose ses idées d'abord dans *Le Devoir* à la fin de 1959. En septembre de l'année suivante, il publie ses chroniques en un recueil qui devient bientôt un best-seller. Le Frère Untel présente le joul comme étant un cas de survie pour les Canadiens français. Il l'explique par leur refus de l'avenir et leur obsession du passé. Le joul, dit-il, symbolise la servilité des Canadiens français. Pour l'expliquer, le religieux pointe les déficiences des institutions. Il dénonce l'incompétence du Département de l'instruction publique et s'en prend au rôle qu'y jouent les évêques. Il excuse le joul et ouvre, malgré lui, un mouvement qui en fera bientôt un des éléments de l'identité canadienne-française puis québécoise. Alors que, dans les collèges, les Frères et les Sœurs jubilent, le haut clergé est courroucé. Les évêques tentent bientôt de le censurer. L'archevêque de Montréal, le Cardinal Léger, est d'abord très ennuyé par toute l'affaire. Finalement, poussé par les événements, il permet au Frère Untel de reprendre la plume. Il espère endiguer la nouvelle vague d'anticléricalisme soulevée par les événements³⁸.

Groulx a quelques reproches à faire au Frère Untel. Il est pourtant mal placé pour lui rappeler la hiérarchie en vigueur dans le clergé et le respect dû aux supérieurs ecclésiastiques. Le chanoine, dans son passé d'abbé, a quelques épisodes de désobéissance à son dossier. Pourtant, il reproche au religieux certaines de ses conclusions et attitudes. Groulx croit que les enseignants

³⁵ Cette argumentation, Groulx l'élabore dans *Aux Trois-Rivières*, [plan manuscrit], *op. cit.*

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1960.

ont une large part de responsabilité dans la propagation du joul et trouve malhonnête de pointer uniquement la direction. Il déplore surtout l'idée qui fait du joul une composante de l'identité des Canadiens français. Pour Groulx, le joul est une déficience explicable par la domination économique dont sont victimes les Canadiens français. Il croit que les Canadiens français peuvent corriger la situation, et qu'ils doivent le faire, en puisant aux sources catholiques et françaises de la nation. S'ils cessent d'ignorer la question nationale, qu'ils corrigent la dépendance économique et qu'ils retardent l'apprentissage de l'anglais par les enfants, ils pourront faire régresser le joul³⁹. Il n'est pas question d'y voir une des clés de l'identité canadienne-française. Il faut travailler pour se sortir du joul, non pas s'en faire une fierté.

Le chanoine reproche au *Devoir* la tribune et l'importance qu'il accorde au Frère Untel. Il déplore que le quotidien ne profite pas plutôt de ses pages pour faire la promotion d'œuvres véritablement nationales comme la Ligue d'Action nationale⁴⁰. Il signale sa désapprobation dans deux articles publiés sous des pseudonymes. Il signe un pamphlet en 1961 du nom de Guillaume Untel. Groulx joue alors avec les noms Guillaume Tel et Frère Untel⁴¹. Il écrit :

Mais, par les temps qui courent, les lauriers de Frère Untel empêchent bien des gens de dormir. C'est à qui se ferait le Frère Untel de quelqu'un d'autre [...] Le Frère Untel, l'émancipateur des Frères et des Sœurs terrorisés par l'Inquisition québécoise, lit *Cité libre*, s'en inspire, en fait ses délices. Dans un Collège de filles, réputé pour son bon esprit, nos demoiselles, m'assure un père de famille, lisent régulièrement *Cité libre*, au vu et au su des religieuses, de Sœur Une Telle, sans doute⁴².

Les réformes économiques de la Révolution tranquille

Alors qu'il prend le pouvoir en 1960, le gouvernement libéral entreprend plusieurs réformes économiques. Il lance ce que le « Paradigme de la Révolution tranquille » présente comme le rattrapage du retard entraîné par le trop long règne de Duplessis. Plusieurs nouveaux organismes et ministères sont créés afin d'atteindre cet objectif. Le Conseil d'orientation économique est fondé en 1960 et aussitôt placé sous la direction de René Paré. Au nombre de ses membres, notons la présence de Michel Bélanger, Jean Marchand et Gérard Filion. Cet organisme

³⁸ Pour un récit détaillé des événements du point de vue du Cardinal Léger, se référer à Micheline Lachance, *Dans la tempête, le Cardinal Léger et la Révolution tranquille*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1986, pp. 71-90.

³⁹ Lionel Groulx, *La crise du français au Québec. Opinion d'un solitaire*, op. cit., pp. 6-8.

⁴⁰ Lettre de Lionel Groulx à Gérard Filion, op. cit.

⁴¹ Voir : Marie-Pier Luneau, *Les Lionel Groulx. La pseudonymie comme stratégie littéraire et jeu institutionnel (1900-1966)*, Mémoire de M.A. (Études françaises), Université de Sherbrooke, 1996, p. 125.

⁴² « De quoi ont-ils peur ? », *L'Action nationale*, 50, 5 (janvier 1961), pp. 437-439. Groulx fait une autre allusion au Frère Untel dans : Aymérillot II [Lionel Groulx], *Les "Maudits Anglais"*, [tapuscrit], [mars 1961], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG, Ma-570.

est responsable de la planification économique du gouvernement et n'a pas de pouvoir exécutif. Il est consultatif. En 1962, l'Assemblée législative vote une loi créant la Société générale de financement. L'organisme est finalement fondé en 1963. Le premier directeur général en est Gérard Filion. La SGF devra financer des projets économiques canadiens-français. Les projets les plus importants qu'elle finance au cours des années 60 sont la Société de montage automobile (SOMA), ouverte en 1965, et SIDBEC (Sidérurgie québécoise). Un projet de René Lévesque, la Société québécoise d'exploitation minière (SOQUEM), est mené à terme en 1965. Pourtant, la SOQUEM n'entrera véritablement en action qu'après la mort de Lionel Groulx.

Les budgets du gouvernement provincial augmentent rapidement pendant les premières années du règne libéral. Entre 1958 et 1966, les revenus de la province passent de 504 millions à un peu plus d'un milliard et demi⁴³. Une partie de ce budget est consacrée au rehaussement de la fonction publique alors que le nombre de fonctionnaires provinciaux passe de 31 141 en 1956 à 65 523 en 1967⁴⁴. La qualité de la haute fonction publique est aussi relevée. D'autres mesures sont mises de l'avant dans une optique nationale, c'est le cas de la nationalisation de l'hydro-électricité. Une des mesures les plus spectaculaires de la Révolution tranquille, la nationalisation, est le symbole de la nouvelle affirmation nationaliste des Canadiens français. Elle se veut la première étape vers une reprise complète des principaux leviers économiques de la province. Le slogan de 1962 des libéraux (Maîtres chez nous) l'illustre bien. Il y a donc deux volets à cette révolution économique : un rattrapage socio-économique d'inspiration progressiste doublé d'un raffermissement des revendications et des mesures d'inspiration nationaliste.

Le chanoine Groulx ignore à peu près le premier volet de la révolution économique dans ses critiques. Il s'attarde presque exclusivement au second volet dont il applaudit les réalisations tout en souhaitant un élargissement de ces mesures. Comme pour le régime duplessiste, les critiques de Groulx se font toutes dans un esprit nationaliste. Groulx considère, par exemple, que le Conseil économique cadre avec ses principes car il prévoit une planification nationale de l'économie. Alors que le gouvernement libéral promet la création du Conseil, Groulx se réjouit : « On a promis, si je ne m'abuse, la formation d'un Conseil économique qui tiendrait au même objet [la planification économique, surtout l'énoncé d'une politique sur la gestion des ressources naturelles]. Si, pour une fois, les politiciens ne s'en tiennent pas aux paroles, vous apercevez

⁴³ Source : Louise Corriveau, *La Révolution tranquille : changements économiques et idéologiques*, Thèse de M. Sc. (Sociologie), Université de Montréal, 1974, p. 56.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 57.

quelle vaste enquête s'imposera dans notre royaume du Nouveau-Québec⁴⁵. » Pourtant, les résultats des efforts du Conseil ne sont ni immédiats ni spectaculaires. Groulx commentera bien peu le travail du Conseil dans les années qui suivent sa fondation. Le chanoine constate, dans les priorités gouvernementales et dans les idées émises à gauche et à droite plusieurs similitudes avec les revendications du nationalisme traditionaliste. « La preuve que le nationalisme d'hier ne serait pas si vieillot, ni inadapté aux temps nouveaux, ce pourrait être les retours récents vers la vieille doctrine, retours que chacun peut observer en maints domaines, y compris les domaines politique et économique⁴⁶. »

Déjà en 1956, Groulx ébauchait un plan de redressement économique. Il suggère de réglementer les capitaux. Il veut que soient formées des associations de capitaux pour contrecarrer les capitalistes étrangers. Il souligne l'importance de former de nombreux ingénieurs et techniciens canadiens-français⁴⁷. La Société générale de financement répond à une des réclamations de Groulx : l'association de capitaux. La nomination de Gérard Filion comme premier directeur général de la SGF lui inspire confiance : « Je me console toutefois [du départ de Filion du *Devoir*], cher monsieur Filion, en songeant à votre prochain rôle dans la Société générale de financement. Vous seul, je le crois bien, et je vous l'écris sans flatterie, avec votre esprit d'initiative et votre sens des affaires, pouvez mener cette œuvre à bonne fin⁴⁸. » D'autres mesures sont prises par le gouvernement libéral pour favoriser l'association et la recherche de capitaux. Il émet des obligations du Québec pour la première fois en 1963. Il crée, en 1964, le Régime des rentes du Québec et la Caisse de dépôt et placement en 1965. Pourtant, Groulx ne consigne par écrit nulle observation sur ces réalisations. Il recherche et commente les mesures nationalistes spectaculaires. Il semble que celles-ci n'en soient pas. Dans les années 60, Groulx ne jure plus que par la nationalisation. Dans les années 50, il avait une vision de l'économie et un plan de redressement plus globaux.

L'essor de la fonction publique est une autre des réalisations de la Révolution tranquille. Plusieurs personnes en vue et reconnues sont nommées à des postes clés. Gérard Filion, en plus de sa nomination à la SGF et au Conseil économique, est nommé vice-président de la commission

⁴⁵ Lettre de Lionel Groulx à Jacques Rousseau, 21 juillet 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3250.

⁴⁶ Lionel Groulx, « Une lettre du chanoine Groulx sur le patriotisme [...] », *op. cit.*

⁴⁷ Lionel Groulx, *Aux Trois-Rivières*, *op. cit.*

⁴⁸ Lettre de Lionel Groulx à Gérard Filion, 26 mars 1963, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1348. Dans ses *Mémoires* (*op. cit.*, pp. 313-314) Groulx ne semble plus du même avis. Il regrette l'époque où

Parent. Guy Frégault sera sous-ministre au nouveau ministère des Affaires culturelles. Arthur Tremblay est nommé à l'Éducation et René Lévesque s'entoure notamment de Michel Bélanger – directeur général de la planification au département des Ressources hydrauliques – et de Jean Lessard – président d'Hydro-Québec. Groulx commente peu ces nominations. Il se préoccupe davantage des ministres en poste et des décisions gouvernementales. En 1960, il reconnaît que les nouveaux élus, contrairement à l'Union nationale, « [...] paraissent déterminés à ne pas boudier la compétence⁴⁹. » Il se félicite des nominations de Gérard Fillion. Il n'envoie pas de missives à Frégault pour le féliciter malgré qu'il soit son ancien élève et qu'il entretienne toujours, avec lui, une relation amicale. Il est probable qu'il lui a manifesté son appui verbalement, ou à tout le moins qu'il n'a pas désapprouvé sa nomination.

De tous les hauts fonctionnaires, ce sont ceux affectés à l'éducation qui subissent les plus dures critiques venant du chanoine Groulx. Arthur Tremblay est écorché dans un article publié en 1965 dans *L'Action nationale* signé d'un pseudonyme⁵⁰. Dans ses *Mémoires*, Groulx généralise sa déception face au choix des hauts fonctionnaires et de leurs collaborateurs, particulièrement le choix des commissaires de la commission Parent⁵¹.

La seule véritable mesure économique qui intéresse le chanoine Groulx dans les années 60 est la nationalisation. « Que l'État procède à certaines tentatives de nationalisation, dit-il en 1959, c'est urgent, car elle seule peut, pour le moment, offrir des capitaux suffisants pour développer nos ressources, accroître nos possibilités⁵². » Depuis quelques temps déjà, Groulx défend cette option face aux résistances de nombreux conservateurs. Il admet que la nationalisation est une mesure extrême. Il en reconnaît les risques : créer un État trop puissant, nuire à l'initiative personnelle et engendrer des empiétements et des ingérences du gouvernement⁵³.

Fillion oeuvrait au *Devoir*. Il est marqué par l'échec relatif de SIDBEC. Fillion, écrit-il, a fait défaut aux Canadiens français. C'est un magnifique esprit qui n'a pu suivre la ligne de sa vie.

⁴⁹ Lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, 14 novembre 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 706.

⁵⁰ Isidore Legroeur, [Lionel Groulx], « Lettre ouverte à Jean Lesage », *L'Action nationale*, 54, 9 (mai 1965), pp. 924-927.

⁵¹ Lionel Groulx, *Mes mémoires*, op. cit., p. 339.

⁵² Cité par [Anonyme], « Les impressions d'un historien », *Le Thérésien*, organe du Collège de Sainte-Thérèse-de-Blainville, décembre 1959. Tiré de ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/spicilège 1959. Deux ans auparavant, Groulx disait : « Comment ne pas convenir qu'une certaine forme d'étatisation s'imposera en divers secteurs ? » Cité par Jean-Marc Léger, « Le nationalisme à l'opposé du conservatisme. Nous devons traduire dans une grande politique dynamique notre héritage français et chrétien. (Chanoine Groulx) », *Le Devoir*, 25 avril 1957.

⁵³ Lionel Groulx, *Aux Trois-Rivières*, op. cit.

Ailleurs, Groulx reconnaît que la nationalisation peut être perçue comme une forme de socialisme d'État⁵⁴. Pourtant, la nationalisation, dans le contexte québécois se justifie, selon le chanoine. Il faut prendre tous les moyens pour remporter la course entre la libération et l'anglicisation fatale. La première priorité, du point de vue économique, de Lionel Groulx est la reprise, par les Canadiens français, du contrôle de leurs ressources naturelles. L'émancipation économique, croit-il, doit nécessairement prendre sa source dans les ressources naturelles. La nationalisation n'est qu'une phase économique temporaire rendue nécessaire par le contexte particulier de la province. Groulx cite l'exemple de la nationalisation partielle effectuée par Adélard Godbout dans les années 40 qui a permis l'accumulation de richesses par le gouvernement et plus d'argent pour les hôpitaux, les collèges et les universités :

L'exemple de l'Hydro-Québec l'a démontré : nous aurions plus de techniciens, plus d'ingénieurs, plus de chefs d'entreprises. Et nous aurions chance que des capitaux amassés par des nôtres servent à notre collectivité, restent chez nous au lieu d'émigrer à l'étranger. Plus riches, nous pourrions pourvoir, de façon plus efficace, au soutien de nos grandes institutions : hôpitaux, collèges, universités. Plus riches, nous serions moins tentés par les cadeaux d'Ottawa. Moins dépendant de l'étranger, moins colonial, notre peuple aurait plus confiance en soi, en sa culture⁵⁵.

En 1960, Groulx répond avec plus de précisions à quelques objections. Un jeune étudiant lui demande ce qui adviendrait des capitaux étrangers : « Que ferions-nous des capitaux étrangers investis dans notre province ? Ce qu'il convient de faire en toute nationalisation d'entreprises étrangères. On peut songer à une confiscation ; toute nationalisation présuppose compensation⁵⁶. » D'après la lecture que fait Groulx des promesses électorales peu avant le 22 juin 1960, la part accordée au développement des ressources naturelles reste bien faible. « Je constate, dit-il, en outre, dans les programmes des chefs de partis, tels qu'énoncés jusqu'à ce moment, [que] la part faite au développement de nos ressources naturelles reste encore faible. Je le regrette⁵⁷. » Peu de temps après les élections, il révisé sa position. Les politiciens parlent de plus en plus de ressources naturelles. Le gouvernement promet l'organisation d'une vaste enquête sur les ressources naturelles⁵⁸. Groulx s'en réjouit : « On me paraît également déterminé à modifier, de façon définitive, la décevante exploitation de nos ressources naturelles⁵⁹. » Groulx

⁵⁴ Lionel Groulx, *Devant les "grands" (A.J.C.) du Collège Sainte-Marie*, [plan manuscrit], 15 février 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG Ma-552.

⁵⁵ Lionel Groulx, *Rôle d'une société nationale en l'an 1958*, *op. cit.*, p. 8.

⁵⁶ Lettre de Lionel Groulx à Gilles Raymond, 22 mars 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3130.

⁵⁷ Lettre de Lionel Groulx à Jacques Rousseau, 10 mai 1960, *op. cit.*

⁵⁸ *Ibid.*, 21 juillet 1960.

⁵⁹ Lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, 14 novembre 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 706.

est véritablement enthousiaste, en 1962, lorsque les libéraux font campagne pour la nationalisation de l'électricité. Les politiciens dénoncent les ravages de la domination économique des Canadiens français. L'association étroite de René Lévesque avec le projet de nationalisation rehausse son prestige auprès du chanoine. C'est à cette période que Groulx est le plus optimiste sur le thème de l'économie. « Là où je crois que nous avançons à grands pas, dit-il en 1963, c'est du côté de la libération économique. Nous pouvons enfin nous accrocher à une idéologie agissante⁶⁰. »

En 1964, son optimisme se maintient. Pourtant, Groulx se sent obligé de défendre ceux de sa génération. Plusieurs pointent du doigt ses contemporains pour l'absence d'initiative économique qui a marqué le Québec durant des années. Il s'explique : « La situation [économique] s'améliore également. Les jeunes d'aujourd'hui nous reprochent de n'avoir rien fait. Mais les conditions ont changé. Ils réclament la même chose que nous, mais la différence c'est que nous devons aller contre le courant, alors que le climat actuel favorise nos revendications⁶¹. » Groulx souligne que si la condition économique des Canadiens français s'améliore dans les années 60, c'est un peu grâce aux idées mises de l'avant par *L'Action française* dans les années 20. Il énumère aussi les réalisations de sa génération : les coopératives et, en particulier, les Caisses populaires, les semaines sociales et même la faculté des sciences sociales et économiques de l'Université Laval fondée par le père George-Henri Lévesque⁶².

Dans ses *Mémoires*, Groulx revient sur sa position face à l'intervention de l'État dans la libération économique. Il souligne que son opinion favorable s'est forgée avec les années. Il est convaincu que l'État a l'obligation de se mettre au service du bien national. La nationalisation et les autres mesures interventionnistes se justifient donc pleinement si le gouvernement qui les prône le fait pour servir les intérêts de la population⁶³. À la fin de sa vie, Groulx n'est plus aussi optimiste qu'il l'a été entre 1962 et 1964. Après la nationalisation de l'hydro-électricité, le gouvernement s'est arrêté, juge-t-il.

Je ne trouve point à me reconforter, écrit-il dans ses *Mémoires*, dans l'extrême timidité que l'on apporte à la continuation vigoureuse, méthodique, de notre émancipation économique. L'on a d'abord posé un acte d'audace : la reprise de nos eaux énergétiques. On a achevé, fortifié cette

⁶⁰ Cité par Marcel-Aimé Gagnon, « Portrait en miniature d'un grand historien », [publication inconnue], tiré de ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/spicilège 1963.

⁶¹ Cité par Conrad Langlois, « Les revendications du chanoine Groulx se réalisent après 40 ans », *La Patrie*, semaine du 26 mars au 1^{er} avril 1964.

⁶² *Ibid.*

⁶³ Lionel Groulx, *Mes mémoires*, *op. cit.*, pp. 324-325.

puissante institution qui s'appelle l'Hydro-Québec. Puis l'on a paru épuisé par le gigantesque effort⁶⁴.

Un mois avant sa disparition, Groulx écrit à Jean-Marc Léger pour lui exprimer sa déception face au relâchement du gouvernement québécois. Un moment, après la nationalisation de l'électricité, il a espéré que cette politique s'étendrait aux forêts, aux mines. Mais, en 1967, cet espoir a disparu. Il se questionne toujours sur la mise à l'écart de René Lévesque. La reprise des ressources naturelles s'est arrêtée en chemin. La libération économique des Canadiens français est encore à faire⁶⁵. Les prises de position économiques de Groulx présentées dans ce chapitre nous font découvrir que le nationalisme du chanoine était positif. C'est un nationalisme de croissance et d'affirmation. On ne peut le réduire à un nationalisme de survivance, frileux, dépressif et décourageant l'action.

À la veille de sa mort, l'espoir du chanoine Groulx s'amenuise. Les libéraux ne sont pas allés au bout de leurs idées et l'Union nationale de retour au pouvoir semble vouloir favoriser la libre entreprise au détriment des formules d'étatisation. Lionel Groulx garde en tête la vente de la province aux Américains et craint d'assister à une reprise de cette aliénation avec les politiques du ministre de l'Industrie et du Commerce, Maurice Bellemarre. Les gens d'affaires canadiens-français n'ont toujours pas accumulé suffisamment de capitaux pour soutenir le développement de la province. Nécessairement, les nouveaux investissements proviendront du Canada anglais ou des États-Unis. Les craintes que Groulx entretenaient à la fin des années 50 réapparaissent⁶⁶.

Les deux chapitres que nous venons de traverser montrent un Lionel Groulx relativement optimiste quant à l'avenir de la province. Pourtant, la plupart de ses écrits à la fin de sa vie sont plutôt pessimistes. C'est que la décennie est aussi marquée par le recul de l'Église catholique au Québec. Ce recul inquiète beaucoup le vieux prêtre qui ne voit pas de survie possible pour le Canada français hors de la foi catholique. Le chapitre IV montrera donc un Lionel Groulx très conservateur qui ressent durement les réformes sécularisantes de la Révolution tranquille.

⁶⁴ *Ibid.*, pp. 356-357.

⁶⁵ Lettre de Lionel Groulx à Jean-Marc Léger, *op. cit.*

⁶⁶ Voir la lettre à Jean-Marc Léger, *ibid.* et un enregistrement sonore d'une entrevue avec Lionel Groulx réalisée le 25 mars 1967 par *La Presse*. Cité dans *Le Devoir*, 3 juin 1967, p. 12.

CHAPITRE IV

LA QUESTION DE L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE

La Révolution tranquille est une période de grandes ruptures, selon Groulx. Les mentalités des Canadiens français sont transformées. La crise religieuse et surtout le divorce du national et du religieux le catastrophent. Le chanoine relève quelques points positifs dans la réforme de l'éducation, mais surtout, il en dénonce la décléricalisation et la dénationalisation. Dans ce chapitre, nous traiterons d'abord de la crise religieuse au Québec dans les années 60. Nous verrons les réactions de Groulx et chercherons les responsables de la crise que le chanoine désigne. Nous porterons ensuite notre attention sur la réforme du système scolaire, en nous attachant particulièrement sur sa décléricalisation. Nous poursuivrons en présentant les réactions de Groulx à l'égard des attitudes de la jeunesse, particulièrement les nouvelles modes, la libération des mœurs et l'américanisation de la société québécoise. Nous aborderons, dans cette section, la position de Groulx sur la place des femmes dans la société. Nous concluons en évoquant les moments de désespoir de Groulx qui se sent mis à l'écart et dépassé par quelques réformes et plusieurs attitudes des plus jeunes.

La crise religieuse. Le divorce du national et du religieux

L'Église catholique subit des transformations profondes dans les années 60. Ses rapports avec la société québécoise sont modifiés. Son rôle est réduit aux activités pastorales. Il y a une baisse marquée de la pratique religieuse. Beaucoup de clercs et de religieuses défroquent, et nombre de ceux qui restent adoptent l'habit civil, abandonnant la soutane ou la cornette. L'Église n'est plus le guide ni le dénominateur commun de toute la société. La plupart des rôles civils qu'elle exerçait au Québec depuis des décennies lui échappent de plus en plus. Le système scolaire demeure pourtant confessionnel. Groulx voit dans cette crise un renoncement des Canadiens français à toutes leurs racines, un abandon de leur plus grande force. « L'histoire m'a appris que le recul de la foi est toujours pour un peuple, un suprême malheur. Et je demanderais à nos amis qui sont tentés de rejeter le catholicisme de savoir au moins ce qu'ils rejettent¹. » En l'absence du chef providentiel qui pourrait guider les Canadiens français, Groulx compte sur la doctrine de l'Église pour guider son peuple². La société québécoise, dans les années 60, est en

¹ Lionel Groulx, « Les manuels d'histoire : la thèse de M. Groulx », *Le Devoir*, 22 janvier 1965.

² Lettre de Lionel Groulx à Michel Brunet, 20 août 1957, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 596.

train d'abandonner cette dernière³. Cette crise est, aux yeux du chanoine, pire que la conquête de 1760 pour les Canadiens français : « Alors, pour notre culture et notre foi, le péril nous venait de l'extérieur. En ces derniers temps, il nous vient de nous-mêmes, de l'intérieur⁴. » Le peuple inquiète énormément Groulx. Pendant la période précédente, il était plutôt préoccupé par l'élite, surtout l'élite politique. Il voit que les Québécois sont traversés par des « courants d'air malsains »⁵. Les emprunts aux doctrines étrangères le dérangent. Il sent trop une confiance perdue au catholicisme. La religion n'est plus la source sacrée où les Canadiens français s'abreuvent. Cette crise, il la pressent dès la fin des années 50⁶.

À cause de la place qu'occupe cette crise dans les écrits de Groulx et du sentiment d'urgence qui transpire de ses propos sur la question, il faut conclure que, plus que jamais, le prêtre devance l'écrivain et l'historien. Le chanoine est très préoccupé par la crise religieuse. Par rapport à la sécularisation de la société, ses propos sont souvent réactionnaires. À mesure que les années avancent et que les mouvements laïcisants progressent, Groulx devient de plus en plus conservateur et il a tendance à oublier les réformes qu'il jugeait jusque-là positivement. Ses *Mémoires*, dont il écrit le quatrième tome en 1966 et 1967, en sont un bon exemple. Ses conclusions sur la Révolution tranquille sont très dures. Il ne voit point où cette révolution fut tranquille. Pour lui, « c'était un déferlement fou de vagues fracassantes : tous les reniements à la fois : reniement de l'histoire, des traditions, le dos tourné au passé⁷ ». Le chanoine perçoit des transformations profondes dans les mentalités des Québécois. Il est surtout inquiet de voir les plus jeunes glisser de l'anticléricalisme vers l'incroyance. L'incroyance, pour le vieux prêtre, c'est refuser la vérité et le progrès et c'est une trahison de l'idéal humain, une destruction de la hiérarchie des valeurs. Pour Groulx, la foi est une garantie de puissance. Y renoncer, c'est briser sa ligne de vie⁸.

³ Groulx insiste partout sur la catastrophe que représente ce renoncement. Il est impossible, à son sens, qu'on puisse même vivre et grandir sans la foi. « Après 2000 ans tout près de christianisme, la preuve est faite, ce me semble, qu'on se passe malaisément de lui. Y a-t-il même quelque espoir de grandeur et d'ordre véritables en dehors de la religion du Christ ? » Lettre de Lionel Groulx à Mgr Omer Valois, 26 mars 1963, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3642.

⁴ Lettre de Lionel Groulx à Odilon Arteau, journaliste de carrière attaché à *L'Action* de Québec, très fervent catholique, 16 juin 1966, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 96.

⁵ Lettre de Lionel Groulx à Joseph-Ernest Laforce, 6 janvier 1966, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1975.

⁶ Cette inquiétude, il la manifeste d'abord dans un brouillon de lettre au père Gustave Lamarche, [juillet 1957], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2032.

⁷ Lionel Groulx, *Mes mémoires* (tome IV), Montréal, Fides, 1974, p. 298.

À la fin des années 50, la solution aux problèmes de vie des Canadiens français, Groulx la voit dans une reprise de la foi aux sources traditionnelles : la culture française et le catholicisme⁹. Pourtant, dans les années 60, il pense que c'est précisément ce que les jeunes générations rejettent. Il lui semble observer que les Canadiens français sont en train de se détruire de l'intérieur. La conversion au temporel, au matérialisme est ce qui mine la société. Le Québec, croit-il, est en train de se forger un « nouveau paradis perdu ». Le prêtre insiste : « On ne quitte la foi que pour quitter en soi-même ce qu'il y a de plus productif et de plus humain¹⁰ ». Il cite des cas qui lui sont rapportés. Une mère lui apprend qu'au collège où elle vient de placer son fils, à peine un garçon sur sept pratique sa religion¹¹.

Le nouveau visage de l'Église inquiète aussi Groulx. Le départ de plusieurs religieux, le silence des évêques, le renoncement aussi rapide à leurs sphères d'influence publiques l'attristent. « Et quand à la figure divine de l'Église apparaissent des verrues, c'est qu'il y a du mauvais sang dans la partie humaine du corps sacré¹². » Ces reculs de la foi sont un malheur pour son petit pays. Le désespoir de Groulx connaît une croissance. À la fin des années 50, il perçoit la crise qui se dessine, mais il croit en un réveil de la jeunesse. Il écrit, en 1958, au Cardinal Léger pour lui faire part de ses inquiétudes face aux mouvements de jeunes. Il conclut pourtant sa lettre en exprimant son espoir parce que, dit-il, « le sort de notre peuple est entre les mains du clergé et de l'Église¹³ ». Au début des années 60, il a renoncé à la génération des plus de 30 ans qu'il voit prise dans un « puéril » anticléricalisme. Il se tourne vers les plus jeunes. Il croit y déceler une réaction face aux écarts de leurs aînés¹⁴. À partir de 1964, Groulx perd même ce dernier espoir. Il ne croit plus alors qu'en la providence. Elle seule peut sauver son peuple de la perdition. La plus

⁸ Cité par Marcel-Aimé Gagnon, « Portrait en miniature d'un grand historien », *Maintenant*, 19-20 (juillet-août 1963), p. 238.

⁹ Brouillon de lettre de Lionel Groulx à Gustave Lamarche, *op. cit.*

¹⁰ Lettre de Lionel Groulx à Jean Éthier-Blais, 12 janvier 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1299.

¹¹ Lettre de Lionel Groulx à Anatole Vanier, 22 janvier 1966, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3648.

¹² Lettre de Lionel Groulx à Joseph Guiho, prêtre, 19 mai 1962, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1687.

¹³ Lettre de Lionel Groulx au Cardinal Paul-Émile Léger, 24 mars 1958, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2281.

¹⁴ « D'autre part, quelques expériences qui me sont propres m'ont heureusement révélé, en ces mêmes milieux [les collèges], d'émouvantes inquiétudes et l'espoir de très prochaines réactions. » Lettre de Lionel Groulx à Julien Métras, chef du secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 7 janvier 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2689. Et : « Je me tourne vers la nouvelle jeunesse où je crois deviner une inquiétude bienfaisante, une mèche qui ne demande qu'à se rallumer. » Lettre de Lionel Groulx à Rodolphe Laplante, 19 janvier 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2096.

jeune génération a joint ses aînés dans l'anticiérisme morose et l'impuissance qui en découle¹⁵.

Le chanoine est prêt à accepter plusieurs bouleversements de son monde. Il a, à peu près, accepté l'industrialisation et plusieurs éléments de la modernité. Il tolère même certains des « brouillards » idéologiques contemporains. Pourtant, le rejet du catholicisme lui est inconcevable. La conquête, par un être humain, de son équilibre et de sa liberté ne s'accomplit pleinement que par l'ascétisme chrétien. « À ce prix seul l'on est quelqu'un¹⁶. » C'est sur le catholicisme qu'il aurait fallu construire la société canadienne-française moderne, Groulx en est convaincu. Y renoncer, croit-il, c'est se suicider.

Groulx repère quatre grands responsables de cette crise. Il nomme, en tête, la formule d'action catholique qui relègue la religion exclusivement au domaine privé. Une formule apparue dans les années 40 et qui est surtout l'apanage de la JEC. Il déplore la mort de l'AJC et l'absence de relève. L'Action catholique nouvelle n'a pas *collé* à la jeunesse, croit-il. Elle n'a pas suscité non plus, l'élite capable d'une salutaire réaction¹⁷. L'Action catholique inaugure la séparation du national et du catholique. Ces deux thèmes sont intrinsèquement liés dans la pensée de Groulx. C'est la clé qui explique le désarroi du chanoine face à la Révolution tranquille. Les leaders de cette action catholique ont tellement prôné la rupture entre le spirituel et le national de même que l'autonomie du temporel, qu'ils ont, selon Groulx, formé une jeunesse « sans épine dorsale ». Ils ont donné au Québec une génération de déracinés et une mauvaise graine de révoltés. Même au milieu des années 60, Groulx souhaite toujours la formation de nouveaux groupes de jeunes catholiques dans la lignée de l'ACJC et de l'AJC. C'est une des conditions du redressement des âmes, croit-il. Jusqu'au jour de sa mort, il ne renoncera jamais au mariage du national et du religieux. Concevoir l'un sans l'autre est tout simplement impossible pour lui.

La revue *Cité libre* est le second responsable de la crise de la foi :

Les directeurs de *Cité libre* prétendaient arrêter le glissement vers l'incroyance ; ils n'ont fait que l'accentuer. J'ai tant rencontré de ces jeunes adolescents et adolescentes, qui faisaient remonter leur incroyance à la lecture de la petite revue. Et combien d'adultes aussi, gens de ma

¹⁵ Lettre de Lionel Groulx à Georges-Étienne Proulx, prêtre, 5 mai 1964, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3093.

¹⁶ Lettre de Lionel Groulx à Mgr Omer Valois, *op. cit.*

¹⁷ Lettre de Lionel Groulx à Léopold Allard, directeur de la revue *l'Émérillon*, 16 septembre 1963, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 36.

connaissance, y ont trouvé le prétexte à se détacher, non pas seulement du clergé – ce qui est excusable – mais de l'Église et de leur foi¹⁸.

Les *citélibristes* se trouvent côte à côte, dans l'esprit du chanoine, avec les catholiques progressistes. Trop de jeunes prêtres, croit-il, sont imbus de libéralisme doctrinal ou progressiste¹⁹. Le dernier grand facteur qui explique la crise est le silence de l'épiscopat catholique québécois. Les directives tardent à venir. De la même façon que Groulx attend le chef politique providentiel depuis plusieurs décennies, il attend le chef religieux providentiel qui sauvera les Canadiens français de la crise religieuse. « Pour empêcher le glissement de la jeunesse vers l'agnosticisme, il nous faudrait des évêques des grandes époques ; un énergique coup de barre à la Mgr Bourget serait à donner²⁰. » Dès la fin des années 50 et au début des années 60, Groulx s'inquiète de ce silence. Il perçoit notamment une démission du clergé dans la gestion de l'Université de Montréal. Le chancelier – le cardinal Léger – y laisse même entrer des athées tels que Marcel Rioux²¹. Le chanoine écrit au Cardinal au début de l'année 1958 dans le but de l'inciter à une réaction plus vive. Il lui souligne le manque d'éducateurs dans les collèges. Il rappelle l'inopportunité de la nouvelle forme d'action catholique qui insiste trop sur l'individu et les classes sociales. Le sort du peuple, dit-il, est entre les mains du clergé et de l'Église. Il faut que les évêques se prononcent publiquement contre les modes intellectuelles d'agnostiques et d'athées. Les évêques devraient se concerter et préparer une réaction le plus rapidement possible²². Ce sentiment s'accroît avec les années. Le silence de l'épiscopat sur la réforme de l'éducation, par exemple, l'inquiète. À cause de ce silence, il voit que les catholiques développent un sentiment d'impuissance devant les réformes. « Tout se passe en maints domaines, en celui de l'enseignement, par exemple, comme si l'Église n'existait plus ou aurait démissionné²³. » Le malheur, ajoute-t-il, c'est que l'Église n'ose se plaindre. Le clergé s'achemine lui-même où voudraient le reléguer des politiciens et des intellectuels progressistes : vers « l'internement » dans les chapelles, les églises et les sacristies. « Il l'aura voulu²⁴. »

¹⁸ Lettre de Lionel Groulx à Jean Éthier-Blais, 12 janvier 1965, *op. cit.*

¹⁹ Lettre de Lionel Groulx à Anatole Vanier, *op. cit.*

²⁰ Lettre de Lionel Groulx à Mgr Jean-Marie Fortier, évêque de Gaspé, 8 février 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1386.

²¹ Lettre de Lionel Groulx à Mgr Émilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, 13 avril 1961, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1427.

²² Lettre de Lionel Groulx à Paul-Émile Léger, *op. cit.*

²³ Lettre de Lionel Groulx à Mgr Jean-Marie Fortier, *op. cit.*

²⁴ Lettre de Lionel Groulx au révérend père Florian Larivière, président général de la Fédération des collèges classiques, 21 septembre 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2116.

Le second concile du Vatican

À cette époque, l'Église romaine vit une intense période de renouvellement. L'élection de Jean XXIII en 1958 marque une rupture avec le règne de Pie XII qui insistait sur l'austère grandeur du magistère catholique. Le nouveau pape annonce le concile le 25 janvier 1959 et l'inaugure le 11 octobre 1962. Il veut et entame la mise à jour de l'Église afin de l'adapter au monde moderne. La nouvelle Église se veut plus tolérante envers les autres religions. Certains membres du haut clergé reconnaissent maintenant que le catholicisme n'a pas toujours eu le monopole de la vérité évangélique. La montée de l'œcuménisme représente donc une facette importante de ce renouveau. Dans la foulée de l'action catholique, le clergé fait de plus en plus la promotion du laïcat. Il lui reconnaît un rôle accru et plus dynamique. C'est une nouvelle vision du catholicisme qui est élaborée. Plusieurs réformes liturgiques sont mises de l'avant. Les cérémonies se dérouleront dorénavant dans la langue locale. Depuis 1954, l'utilisation combinée du français et du latin est permise. Avec Vatican II, c'est la disparition pure et simple du latin. De plus, l'Église vise à simplifier les rites et à les rendre plus accessibles afin de faciliter la participation des pratiquants.

Groulx ne glisse qu'un mot sur le concile de Vatican II dans ses *Mémoires*²⁵. Il déplore la liberté nouvelle que depuis le concile, s'arrogent des religieux. La hiérarchie cléricale semble remise en cause²⁶. Pourtant, à la fin des années 50, Groulx cherchait déjà des mesures pour adapter le clergé aux nouvelles réalités. Il croit que ce problème doit être réglé et qu'il peut l'être par des « catholiques intelligents²⁷ ». L'Église doit s'adapter, croit-il alors, à la civilisation universelle et à la civilisation de la technique « qui par tant d'expériences, imprègne et infléchit la nôtre²⁸ ». En 1964, dans son essai *Chemins de l'avenir*, il cite quelquefois les travaux de Vatican II. Il semble confiant de voir l'Église apporter les solutions qui s'imposent. « Elle connaît les exigences du temps présent et, comme toujours, elle saura apporter une solution maternelle aux problèmes contemporains²⁹. » Ailleurs, il cite le concile comme preuve que l'Église n'est pas immobile. Il est opportun, croit-il, de renouveler le visage et la vie intérieure de l'Église. La

²⁵ « Sur le concile, précisément, comment ne pas entendre l'assourdissant silence des mémoires de Groulx ? » Pierre Trépanier, « Ascèse et action. Les impatiences de Lionel Groulx (1899-1906) », deuxième introduction du premier tome de la correspondance de Groulx : *Correspondance 1894-1967*, édition critique par Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard, Pierre Trépanier. V. 1 : *Le prêtre éducateur, 1894-1906*, Montréal, Édition Fides, 1989, p. civ.

²⁶ Lionel Groulx, *Mes mémoires*, *op. cit.*, p. 361.

²⁷ Brouillon de lettre de Lionel Groulx à Gustave Lamarche, *op. cit.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Lionel Groulx, *Chemins de l'avenir*, Montréal et Paris, Fides, 1964, p. 136.

croissance catholique n'est surtout pas figée. Deux milles évêques se penchent cette année-là sur la nature même de l'Église³⁰.

Certaines réformes liturgiques plaisent sûrement à Groulx. Les messes célébrées dans la langue nationale notamment répondent à ses vœux ainsi que certains des efforts de conciliation avec des idéologies modernes. Ce qu'il regrette probablement, c'est l'absence de synthèse entre les questions nationales et catholiques. Le concile confirme la tendance à confiner l'Église et le clergé aux questions pastorales. Groulx attendait plutôt une forte réaction sur cette question fondamentale pour lui. Notre hypothèse est que la décision venant directement de Rome, Groulx refuse de la contester publiquement. La résolution de cette question par le haut clergé dans une direction qui est contraire à ses principes fondamentaux entraîne Groulx dans le silence. La dernière fois qu'il évoque le concile en 1966, c'est pour souligner que l'Église enseigne et maintient la foi catholique *même après* Vatican II³¹.

La décléricalisation du système éducatif

Lionel Groulx insiste depuis longtemps pour distinguer deux rôles de l'école : l'enseignement et l'éducation. L'enseignement peut être fait par des laïcs. Il fournit un savoir littéraire et scientifique. Il favorise l'accumulation de connaissances et prépare les jeunes à exercer un métier ou une profession. L'éducation nécessite la présence du prêtre à l'école³². Le prêtre est davantage en mesure de former l'homme et surtout le catholique intégral. C'est une direction de conscience que doit faire avant tout l'éducateur. Selon Groulx, l'enseignement devrait d'abord être un apostolat³³. C'est précisément l'importance de ce deuxième rôle de l'enseignant qui fera croire au chanoine que décléricaliser le système d'éducation c'est hypothéquer sa jeunesse et son avenir.

Les problèmes du système d'éducation que Groulx aborde à la fin des années 50 sont liés au concept du prêtre-éducateur. Selon lui, les prêtres qui enseignent alors dans les collèges ne

³⁰ *Ibid.*, p. 72.

³¹ Lionel Groulx, « *Rapport Parent* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 20, 3 (décembre 1966), p. 459.

³² « Les laïcs peuvent enseigner aussi bien que nous les langues et les sciences. Le prêtre, s'il croit en son sacerdoce, par les moyens et les ressources dont il dispose, demeure l'éducateur irremplaçable. » (Lettre de Lionel Groulx à Paul-Émile Léger, *op. cit.*)

³³ Pierre Trépanier présente cette distinction dans son introduction au premier tome de l'édition critique de la correspondance de Groulx, *op. cit.*, pp. lxxxvi à ic. Jean-Pierre Gaboury avait, avant lui, distingué les deux thèmes dans la pensée de Groulx (*Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, pp. 79-83).

sont pas des éducateurs. « Une éducation presque partout inexistante, écrit-il en 1957, aux mains d'éducateurs improvisés qui loin de former des hommes à la mesure des exigences du présent et de l'avenir, ne savent former que des moqueries d'hommes, des Canadiens français et des catholiques superficiels³⁴. » Il faut revoir la formation des maîtres afin de multiplier leur nombre dans les écoles. Groulx aborde un deuxième problème, avec tout de même moins d'urgence. Il souligne que le système scolaire des années 50 ne forme pas assez d'ingénieurs, de techniciens et de chefs d'entreprises. Pour favoriser la libération économique des Canadiens français il faut favoriser la formation technique des nouvelles générations³⁵. Ces progrès ne tardent pas à venir et il s'en félicite. L'insuffisance de prêtres-éducateurs, par contre, s'accroît avec le temps.

La réforme de l'éducation que Groulx souhaite concorde avec sa conception de la modernité pendant la dernière décennie de sa vie. Son nationalisme prend alors des accents plus progressistes. Il accepte, dans l'ensemble, le progrès matériel. Il adapte son idéologie, à la fin de sa vie, à des notions telles que l'industrialisation et la démocratisation. Il recherche le progrès technique et scientifique qu'il croit capable d'accélérer la libération économique des Canadiens français. Il veut ainsi adapter le système d'éducation afin d'accorder la place qui convient aux cours techniques et scientifiques. Groulx souhaite que les Canadiens français prennent l'initiative en ces domaines. En même temps il refuse de grands pans du progrès idéologique. Il récuse complètement les mouvements laïcisants et l'irréligion. Il conteste radicalement la pensée rationaliste et le déterminisme. Il veut maintenir le magistère, l'autorité idéologique catholique. La religion chrétienne doit occuper la place centrale et doit servir de guide dans la recherche du progrès. Groulx ne veut pas non plus renoncer aux traditions canadiennes-françaises. Il rejette les idéologies qui sont étrangères aux traditions nationales. Le chanoine ne met pas en opposition modernité et tradition. Ce ne sont pas des contraires. La modernité idéologique ne doit pas nécessairement être en rupture avec le passé. Elle doit s'en inspirer pour s'adapter aux temps nouveaux. Il ne doit pas y avoir d'opposition. Le progrès doit se faire dans la conciliation.

Au milieu des années 60, l'opinion de Groulx sur l'importance de la présence des clercs dans les écoles n'a pas changé. Le seul moyen de ressaisir une génération qui s'écarte des principes directeurs du catholicisme et du traditionalisme est de lui offrir une véritable éducation. Les collèges classiques continueront d'exister, croit-il, « aussi longtemps qu'ils accompliront, en

³⁴ Brouillon de lettre de Eionel Groulx à Gustave Lamarche, *op. cit.*

³⁵ Cette deuxième réclamation est une nouveauté dans la bouche de Groulx par rapport aux réformes qu'il souhaitait au début du siècle. (Voir Trépanier, *op. cit.*)

plénitude, l'œuvre irremplaçable qu'ils peuvent faire et pour la formation intellectuelle et pour l'éducation chrétienne des enfants de notre petit peuple³⁶ ».

Une des réformes les plus importantes de la Révolution tranquille est la décléricalisation du système éducatif québécois. Faisant suite aux revendications progressistes, la commission Parent recommande, dans son rapport, « d'adapter le système scolaire aux exigences nouvelles de l'enseignement et du pluralisme religieux³⁷ [...] ». Les commissaires souhaitent offrir le choix aux parents entre un enseignement catholique, protestant ou non-confessionnel. De plus, ils suggèrent de ne pas reconnaître de caractère confessionnel aux commissions scolaires ni aux corporations d'instituts. Le *Rapport* propose ailleurs de former des commissions scolaires régionales uniques administrant l'enseignement catholique, protestant et non-confessionnel, de langue française et de langue anglaise³⁸. Il suggère de limiter la présence de représentants religieux aux seuls comités catholique et protestant pour « faire des règlements, sujets à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil sur l'enseignement religieux et moral, pour assurer le caractère religieux des écoles et faire des suggestions au conseil sur les problèmes que pourrait soulever l'enseignement de certaines matières³⁹. »

À la suite de la publication du *Rapport Parent*, Groulx cible trois grands responsables de la décléricalisation du système éducatif. D'abord les intellectuels progressistes, ensuite le gouvernement, surtout le ministère de Paul Gérin-Lajoie et finalement, la commission Parent. C'est d'abord *Cité libre* et les groupes anticléricaux qui ont inspiré ces réformes, et Groulx le voit bien. Depuis quelques années, il n'a de cesse de combattre les idées mises de l'avant par ces groupes. Il comprend très bien que les prises de position du gouvernement sur l'éducation en sont inspirées et il le déplore. Par ailleurs, Lesage, selon Groulx, fait l'erreur de confier le ministère de l'Éducation à Paul Gérin-Lajoie. Il écrit d'ailleurs une lettre ouverte au Premier ministre en 1965, sous un pseudonyme. Cette lettre est un réquisitoire contre la déconfessionnalisation du système scolaire et un plaidoyer pour un système intégralement catholique : « Il y a pire, monsieur le Premier, et c'est ce petit bout de religion qui va rester dans les écoles du "Roi Arthur" [Arthur

³⁶ Lionel Groulx à Sœur Marie-de-Saint-Jean-d'Ars, c.s.c., 19 janvier 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2555.

³⁷ *Rapport Parent, rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Québec, 1965 (réédité en 1966), tome 4, pp. 90-91.

³⁸ *Ibid.*, p. 180.

³⁹ *Ibid.*, tome 1, p. 131.

Tremblay]. Nos petites écoles de rang d'autrefois, c'était pas riche. Mais il y avait là-dedans l'air du Bon Dieu⁴⁰. »

Arthur Tremblay est le grand responsable du désastre, croit Groulx. C'est lui qui a choisi tous les commissaires de la commission Parent, il a fourni l'esprit des réformes et, finalement, a fait du *Rapport Parent* une charte de l'enseignement au Québec alors qu'il ne devait être qu'un recueil de recommandations⁴¹. Paul Gérin-Lajoie ne serait, aux yeux de Groulx, qu'un pantin aux mains de son sous-ministre⁴². Rétrospectivement, les résultats et les conclusions de la commission Parent incitent Groulx à pointer les commissaires. Il ne se montre pas tendre. « Mgr Parent, le président de la commission, brave petit homme, n'est pas, que je sache, le plus brillant recteur que l'Université Laval se soit donné⁴³. » Le chanoine critique aussi le choix de Sœur Saint-Laurent-de-Rome sur le même ton. Les autres commissaires ne sont que des quidams à ses yeux. « Sauf deux ou trois noms, je me trouvais en face d'esprits médiocres, de troisième ordre⁴⁴. » La réforme de l'éducation, le chanoine eût souhaité qu'elle ne vienne que des prêtres et des évêques. Ces derniers sont les mieux placés pour déterminer quel système éducatif convient aux Québécois. Il faut voir que toutes ces critiques sont rétroactives. Elles surgissent alors que Groulx tente de s'expliquer les conclusions catastrophiques du *Rapport Parent* consacrant la mise à l'écart des clercs du système scolaire.

Le Rapport Parent et la réforme de l'éducation

La réforme de l'éducation est un des thèmes majeurs de la Révolution tranquille. Paul Sauvé durant son bref mandat en avait déjà fait une priorité. Les libéraux de Lesage reprennent le collier. Ils présentent une série de mesures législatives en 1961 afin de mettre à jour le système scolaire québécois. Au nombre de ces mesures, il y a la création d'une Commission royale d'enquête sur l'enseignement. La commission Parent, du nom de son président Mgr Alphonse-Marie Parent, échelonne ses travaux de 1961 à 1966. L'une des réformes prioritaires est d'assurer l'accès gratuit à l'école secondaire à tous les jeunes du Québec.

⁴⁰ Isidore Legroeur [Lionel Groulx], « Lettre ouverte à monsieur Jean Lesage », *L'Action nationale*, 54, 9 (mai 1965), p. 925.

⁴¹ Lionel Groulx, *Critique du système d'enseignement dans l'État du Québec*, [avant 1965], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG Ma-609, p. 13-14.

⁴² *Ibid.*, p. 13.

⁴³ *Ibid.*, p. 4.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 3.

Le gouvernement consacre la décléricalisation de la direction centrale du système d'enseignement public et s'assure que sa gestion passe des mains du clergé aux mains de l'État. La professionnalité du système public est tout de même assurée. Plusieurs réformes affectent les programmes et la pédagogie. L'accent est mis sur la formation scientifique et technique. Les réformateurs abandonnent les humanités classiques. La formation technique est intégrée dans les polyvalentes. L'école mixte devient la norme. Les recommandations du *Rapport Parent* amènent la disparition des collèges classiques.

Groulx tarde à réagir aux projets de réformes en éducation. Il ne commence à s'inquiéter qu'après la publication du premier tome du *Rapport Parent*. Il s'explique : « Jusqu'alors le nouveau gouvernement procédait en ses enquêtes, avec une valable sagesse. Encore une fois je m'en reposai sur lui⁴⁵. » Groulx publie finalement une critique des réformes sous la forme d'une recension du *Rapport Parent*⁴⁶. Il présente d'abord les réformes qu'il juge positivement. Il applaudit les mesures qui mettent l'enseignement à la portée de tous les enfants. Il approuve la création d'écoles polyvalentes, à condition, ajoute-t-il, de leur donner des maîtres et des moyens. Il voit aussi d'un bon œil la place élargie que le nouveau système accorde aux sciences et à la formation à la recherche. L'éducation permanente reçoit aussi son approbation.

Mais le nouveau système scolaire est bâti à côté des traditions qui sont, pour Groulx, l'âme de la nation. La plus lourde erreur des réformateurs, croit-il, réside dans leur impuissance à intégrer leurs réformes aux institutions existantes. Voilà un effroyable gaspillage⁴⁷. « Tout n'était pas vermoulu, écrit Groulx, inadapté, dans l'ancien système que depuis deux cents ans tout près, dans la misère et la pure charité, avait édifié le peuple canadien-français⁴⁸. » Le chanoine ne supporte pas qu'il faille mépriser le passé et le dire obstacle à tout progrès pour entrer dans la modernité⁴⁹. Ces renoncements aux institutions et à certaines formules traditionnelles l'effraient. Ce nouveau système est en train de se constituer hors de la nation canadienne française⁵⁰. Dans ses *Mémoires*, Groulx présente de façon caustique ce malheureux écart entre le système traditionnel et le nouveau système : « De cette triste usine [commission Parent] devait sortir, quoi qu'en ait pensé une habile propagande, un produit indigeste, un système d'enseignement aux

⁴⁵ Lionel Groulx, *Critique du système d'enseignement dans l'État du Québec*, op. cit., p. 3.

⁴⁶ Lionel Groulx, « *Rapport Parent* », op. cit.

⁴⁷ Lionel Groulx, *Critique du système d'enseignement dans l'État du Québec*, op. cit., (plan).

⁴⁸ Lionel Groulx, « *Rapport Parent* », op. cit., p. 460.

⁴⁹ Lionel Groulx, *Critique du système d'enseignement dans l'État du Québec*, op. cit., p. 7.

⁵⁰ Lettre de Lionel Groulx à Marie-de-Sainte-Rose-Anne, c.s.c., 24 août 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2558.

parties mal jointes, système artificiel, en opposition absolue avec l'ancien, livrée qu'un malhabile tailleur aurait fabriquée sans prendre les mesures de l'habillé⁵¹. »

L'évacuation relative du religieux des salles de classes émeut Groulx. Il y voit un divorce définitif entre l'enseignement et l'éducation que seul le prêtre-éducateur peut prodiguer. La mise à l'écart des clercs comme enseignants est catastrophique pour cette raison.

Après tout, ce n'est point par le professorat que se justifie la présence du prêtre dans un collège. Un laïc peut faire aussi bien que lui. Un rôle où le prêtre excelle et devient même irremplaçable, c'est celui d'éducateur ou il ne comprend rien à son sacerdoce et aux pouvoirs sacrés que Dieu lui a mis entre les mains⁵².

Les cours d'enseignement religieux sont nettement insuffisants à son sens. Toute la formation, dans une école confessionnelle devrait être d'inspiration religieuse, dans ce cas catholique. Il ne faut, sous aucun prétexte renoncer à former le catholique et le Canadien français intégral. Cette réforme est, pour lui, un viol de l'âme catholique. On empêche les baptisés de se réaliser dans la grâce de Dieu. L'éducation qu'on abandonne dans le nouveau système est nécessaire, pour Groulx, afin de former l'homme chrétien et l'âme du catholique. Groulx est convaincu qu'il est possible de concilier catholicisme et progrès. Il ne faut surtout pas renoncer au premier pour faire advenir le deuxième. Le chanoine voit la religion catholique devenir « une minorité comme les autres » dans ce système. Groulx déplore que plusieurs clercs veuillent eux-mêmes abandonner l'enseignement pour se vouer à la catéchèse et à la pastorale populaire. Il y voit un grave renoncement à une des missions primordiales du clergé catholique⁵³.

La gestion des écoles par des organismes neutres dérange Groulx. Il y décèle une confusion d'esprit des catholiques québécois. Des clercs, des commissaires d'écoles catholiques sont prêts à sacrifier leurs privilèges « sur l'autel du pluralisme religieux ». Pour le bien de la collectivité catholique du Québec le clergé doit continuer de gérer le système éducatif. Faire autrement serait nier la réalité qui veut que la province soit peuplée d'une vaste majorité de catholiques. Cette majorité, croit Groulx, a droit à des écoles et à un système éducatif dirigés dans un esprit catholique de bas en haut. Le chanoine n'est pourtant pas opposé à un ministère de l'Éducation. L'ancien conseil de l'instruction publique était, selon lui, passé d'âge et ne pouvait

⁵¹ *Op. cit.*, p. 340.

⁵² Lettre de Lionel Groulx à Florian Larivière, *op. cit.*

⁵³ *Ibid.*

plus être réformé⁵⁴. L'État, croit-il, a droit à une place élargie parce qu'il est appelé à porter davantage les frais. Ils n'avaient pas le droit, pourtant, de marginaliser l'Église catholique et de l'écarter si abruptement de l'exercice du pouvoir.

Groulx déplore l'abandon des humanités classiques et la fermeture des collèges classiques. Ces derniers se sont renouvelés depuis dix ans, croit-il. Ils admettaient de plus en plus de professeurs laïcs et étaient tout, sauf dépassés. Selon Groulx, les collèges classiques étaient une des grandes richesses de l'ancien système d'éducation et il aurait fallu bâtir autour de ceux-ci le nouveau système. Groulx écrit : « Il est plus facile de défaire que refaire. Souhaitons néanmoins que tout en sauvegardant les parties valables du *Rapport*, parties d'importance, on parvienne à harmoniser l'ancien et le nouveau système dans une cohérence qui n'abdique rien au progrès⁵⁵. » Groulx est aussi contre l'établissement d'institutions mixtes : « Un mélange de nos filles et de nos garçons. Nos mères de famille nous disent : “On va en voir de belles”. Vous vous en souvenez peut-être, M. le Premier – et passez-moi la comparaison bien gros rustaude – nos anciens ne lâchaient jamais, dans le même champ, leurs poulains et leurs pouliches⁵⁶. »

Le renoncement aux humanités gréco-latines est aussi déplorable. Groulx ne conçoit pas qu'il faille nécessairement les faire disparaître pour faire place aux sciences. « Je ne conteste pas notre besoin de sciences, de mathématiques, dit-il, mais je dis que les humanités font les vrais novateurs⁵⁷. » Le chanoine ironise sur ce choix. Il avance qu'on y renonce uniquement parce qu'elles remontent trop loin dans le passé. Tout ce qui remonte trop haut dans l'histoire semble perdre sa valeur en chemin⁵⁸. Pour Groulx, les humanités classiques contribuent à faire apparaître une espèce d'hommes d'envergure. Par cette forme de culture, les hommes se forment principalement par les lettres, « [...] c'est-à-dire par les plus hautes expressions de la pensée humaine, tandis que, dans l'autre, l'objet de l'esprit se compose purement du cosmos en ses multiples matérialités⁵⁹. »

Groulx soutient que les nouvelles propositions dénationalisent le système éducatif québécois :

⁵⁴ Lionel Groulx, *Critique du système d'enseignement dans l'État du Québec*, *op. cit.*, p. 2.

⁵⁵ Lionel Groulx, « *Rapport Parent* », p. 466.

⁵⁶ Isidore Legrobleur, [Lionel Groulx], *op. cit.*, p. 925.

⁵⁷ Cité par Pierre Léger, « Deux heures avec le chanoine Groulx. “Notre jeunesse se détruit... J'ai peur pour notre avenir” », *Photo-Journal*, semaine du 6 au 13 janvier 1965.

⁵⁸ Lionel Groulx, « *Rapport Parent* », *op. cit.*, p. 462.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 463.

Chacun aura pu constater le divorce qui s'établit, depuis ce *Rapport Parent*, entre la politique du gouvernement actuel, politique qui tend à l'établissement, au Québec, d'un État national ; on paraît même converti au "statut particulier" pour l'État du Québec dans la nouvelle confédération. Et, pendant ce temps, la politique d'enseignement, issue du même gouvernement, se donne de plus en plus un esprit a-national⁶⁰.

Groulx ne voit pas, dans les nouveaux programmes, les éléments qui pourront former de véritables Canadiens français. Il soutient que le nouveau système formera des hommes neutres qui pourraient être de n'importe quel pays. De la même façon qu'il est essentiel, pour le chanoine, de former l'âme catholique, il est primordial de former des hommes qui seront de leur pays. Les particularités nationales doivent transparaître dans l'enseignement. La société canadienne-française est depuis toujours tournée vers les vieilles civilisations européennes, soutient Groulx. Le nouveau système scolaire oriente maintenant les Québécois vers la civilisation anglo-américaine. C'est, croit-il, « [...] un retournement d'âme, et la plus grave et la plus profonde des révolutions : celle des esprits⁶¹. » Le progrès qu'accepte Groulx doit être dans la lignée des traditions nationales. Il ne peut concevoir que les Canadiens français doivent devenir américains pour devenir modernes.

La question de l'enseignement de l'histoire est au centre de cette dénationalisation que Groulx redoute. Denis Vaugeois, chef de la division de l'histoire au ministère de l'Éducation, demande à Groulx, en octobre 1965, d'exprimer son opinion sur ce que devrait être l'enseignement de l'histoire. Pour le chanoine, il importe d'abord que le Québec s'en tienne à la présence de deux nations au Canada : la canadienne-française et l'anglo-canadienne. Chacune de ces nations doit conserver son droit d'enseigner son histoire en toute liberté en se conformant aux lois de la méthodologie historique. L'histoire ne doit enseigner que la vérité. Il ne doit surtout pas exister d'enseignement partisan de l'histoire. Elle ne doit servir l'optique politique d'aucun gouvernement⁶². Le prêtre-historien est contre l'imposition d'un manuel unique dans toutes les écoles pour l'enseignement de l'histoire. Il est impossible, dit-il, de concilier les interprétations anglo-canadiennes avec celles des historiens canadiens-français. Il souligne que l'histoire est

⁶⁰ Lionel Groulx, *Critique du système d'enseignement dans l'État du Québec*, *op. cit.*, p. 11.

⁶¹ Lionel Groulx, « *Rapport Parent* », *op. cit.*, p. 465.

⁶² Lettre de Lionel Groulx à Denis Vaugeois, 19 octobre 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3654.

toujours à l'image de la nation qui la fait ou elle est mensonge. Il n'y a pas d'histoire « passe-partout » qui soit possible. L'objectivité, en histoire, est toujours relative⁶³.

Au début de 1965, à l'occasion d'une manifestation de la Société Saint-Jean-Baptiste, le chanoine Groulx s'est élevé contre la conception de l'enseignement de l'histoire dans le *Rapport Parent*. Il souligne de nouveau qu'une histoire neutre ne peut pas être objective. L'histoire doit servir la vérité. La vérité d'une nation n'est pas nécessairement celle d'une autre, dit-il. Groulx avance donc que « si on prenait à la lettre la recommandation [d'un seul manuel pour toute la province] [...], il ne serait pas excessif d'y voir l'offensive la plus astucieuse jamais conçue pour dénationaliser les Canadiens français [...] L'histoire d'un peuple sera toujours une image vivante de ce peuple, ou elle ne sera qu'un mensonge⁶⁴. » Ces propos de Groulx amorcent un débat. Quelques journalistes prennent la plume pour défendre la thèse du manuel unique. C'est le quotidien *La Presse* qui prend l'initiative. Gérard Pelletier y souligne que la proposition du *Rapport Parent* n'aura pas pour conséquence de dénationaliser les Canadiens français ni les Québécois anglophones d'ailleurs. L'idée est simplement de mettre fin aux erreurs de perspectives qui affligeaient les anciens programmes⁶⁵. Jean-Louis Gagnon, dans le *Journal de Montréal*, propose une analyse similaire. Il étend pourtant son analyse à l'énoncé des positions des nationalistes québécois sur le *Rapport Parent*⁶⁶.

Au retour de l'Union nationale au pouvoir, en 1966, Groulx désespère devant le nouveau système d'éducation. Les libéraux ont décléricalisé et dénationalisé l'ancien système au désespoir du chanoine. Il espère que l'Union nationale renversera ces réformes. La nomination de Jean-Jacques Bertrand comme ministre de l'Éducation lui plaît : « Je me réjouis de vous voir promu à la direction de notre enseignement. Je sais votre droiture. Je prie Dieu qu'il vous aide à nous tirer du fouillis où l'on nous a plongés⁶⁷. » Groulx est déçu de voir l'Union nationale poursuivre les réformes et ne pas remettre en question la mise à l'écart du clergé. Les pages dans ses *Mémoires* sur la réforme de l'éducation, écrites à cette époque, seront très dures. Le chanoine déplore

⁶³ Cité par Pierre Dionne, « Entrevue avec le chanoine Groulx », *Servir*, revue des scouts catholiques du Canada, no 22, mars-avril 1965. Tiré de ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/spicilège janvier-mai 1965.

⁶⁴ Lionel Groulx, « Les manuels d'histoire : la thèse de M. Groulx », *op. cit.*

⁶⁵ Gérard Pelletier, « Une "offensive astucieuse" ? », *La Presse*, 20 janvier 1965.

⁶⁶ Jean-Louis Gagnon, « Le *Rapport Parent* et le nationalisme québécois », *Journal de Montréal*, 26 avril 1965.

⁶⁷ Lettre de Lionel Groulx à Jean-Jacques Bertrand, ministre de la Justice et de l'Éducation, 20 juin 1966, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 359.

l'abandon d'éléments essentiels de la culture canadienne-française. Les réformateurs ont méprisé les impératifs culturels et ont négligé de promouvoir une philosophie saine de l'éducation.

La libération des mœurs, l'américanisation de la culture et les mouvements féministes

La libération des mœurs et les nouvelles attitudes de la jeunesse consternent le vieux prêtre. Groulx voit les jeunes revenir aux instincts sauvages du primate. « Quel débraillé! écrit-il. Que j'en aurai vu de ces "collages" de garçonnetts et de fillettes, empoignés par le cou et par la taille et déambulant au défi de toute pudeur⁶⁸. » Pour le chanoine, toutes ces démonstrations, cette sexualité précoce, viennent « flétrir l'âme adolescente avant même sa fleur⁶⁹ ». La chanson érotique, que Radio-Canada⁷⁰ diffuse, sème dans l'âme des jeunes de tristes désirs. C'est à un véritable massacre de la jeunesse que se livrent les médias et la musique contemporaine⁷¹. Groulx écrit à ses amis pour leur exprimer son désarroi face aux attitudes débraillées des jeunes⁷². Aux jeunes qui s'adressent à lui, il demande d'arrêter de chercher à être à la mode et de revenir aux véritables valeurs⁷³. En entrevue, Groulx se livre : « Cette jeunesse-là n'a plus aucune croyance. Elle ne connaît plus aucun frein moral. Vous savez où l'on aboutit ainsi. J'ai l'impression d'avoir assisté au démantèlement de la jeunesse⁷⁴. »

Une des grandes catastrophes de la décennie soixante aux yeux de Groulx est l'américanisation de la société canadienne-française. Toutes ces « [...] tendances simiesques qui nous font adopter, sans discrétion, les modes, les fantaisies les plus burlesques de nos voisins : costumes ou jeux de cow-boys pour nos enfants, vestes de cuir, rock and roll ; dépendance trop

⁶⁸ Lionel Groulx, *Mes mémoires, op. cit.*, p. 299.

⁶⁹ Lionel Groulx, *Chemins de l'avenir, op. cit.*, p. 15.

⁷⁰ « Il n'est que de regarder, à la télévision, par exemple, la médiocrité des amusements dont s'enchantent certaine jeunesse, pour constater combien lui échappent le sérieux, sinon même le tragique de la vie. » *Ibid.*, p. 138.

⁷¹ *Ibid.*, p. 27.

⁷² Il écrit à Léopold Allard : « Avec bien d'autres, je gémiss sur les singulières allures de notre jeunesse. » (16 septembre 1963, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 36), à Anatole Vanier : « Les enfants ont, dans le sang, l'esprit de révolte. » (22 janvier 1966, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3648) à Joseph Guiho : ce n'est qu'une « génération de frondeurs et d'échevelés » (15 juin 1961, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1687) et au révérend père Josaphat Jean, o.s.b.m. : « Et d'ailleurs dans l'état d'esprit où se meut cette jeunesse, brouillée, révoltée, presque anarchique, peut-on lui proposer pour idéal quelque homme que ce soit ? » (29 mars 1966, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1824).

⁷³ « Donnez vos voiles au vent, sans pourtant être dans l'*vent* [sic], comme dit trop une jeunesse qui ne sait trop ce qu'elle dit ni à qui elle se livre. » Lionel Groulx à Jean Tarcotte, *Jeunesse nationaliste québécoise*, 10 mars 1966, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3612.

⁷⁴ Cité par Pierre Léger, *op. cit.*

lourde de la finance américaine, du cinéma américain, du magazine américain, du tourisme américain⁷⁵ ».

La culture américaine est nocive à plus d'un point de vue selon Groulx. Elle s'adresse au culte du corps beaucoup plus qu'à l'âme. Elle n'a pas la foi. Elle se contente de la religion du confort, de la religion de l'argent. Elle a perdu les valeurs et les traditions chrétiennes. Elle a renoncé au mariage et à la famille traditionnelle. C'est beaucoup trop une civilisation de la démesure⁷⁶. C'est une des tendances du nouveau système d'éducation qui inquiète Groulx. Il lui semble que les réformateurs se sont tournés vers la civilisation américaine. Cette pénétration des « American ways of life » l' « [...] afflige parfois jusqu'à l'angoisse. Ce petit peuple, sans conscience nationale, en voisinage avec l'ogre tout-puissant⁷⁷! »

Groulx publie *Chemins de l'avenir* en 1964. C'est un pamphlet contre la Révolution tranquille et le choix de société qui est fait, c'est-à-dire la valorisation du libéralisme doctrinal et de l'individualisme⁷⁸. Dans cette étude, Groulx analyse le phénomène social qui frappe le Québec dans les années 60. Il dénote d'abord le caractère universel de la révolution en cours. Il s'applique ensuite à distinguer les particularités de la révolution au Canada français. Il s'interroge sur une possible ressaisie et sur les tâches à effectuer pour assurer cette ressaisie. Dans *Chemins de l'avenir*, Groulx s'attaque aux fondements des doctrines les plus progressistes. Il a recours aux dogmes traditionnels de la droite. Il rappelle que l'homme ne naît pas fondamentalement bon et droit. Il ne faut pas oublier le péché originel⁷⁹. Il reproche au modernisme l'industrialisation trop soudaine du Canada français et surtout le caractère étranger de l'économie qui soutient cette industrialisation. Les nombreuses révolutions qu'elle entraîne dans la famille nuisent beaucoup à la cohésion sociale. Il évoque au passage les excès de la démocratie et le péril communiste. Contrairement à plusieurs tenants de la droite intransigeante, cette crainte du communisme n'est pas omniprésente dans les écrits de Groulx. Il évoque très rarement la « menace gauchiste » pendant la dernière décennie de sa vie alors que d'autres comme Robert Rumilly en sont presque obsédés.

⁷⁵ Lionel Groulx, *Quelques mises au point*, [ca 1958], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1, Ma-433.

⁷⁶ Lettre de Lionel Groulx à Sœur Marie-de-la-Charité, s.g.c., le 1^{er} mars 1960, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2551.

⁷⁷ Lettre de Lionel Groulx à Jean Éthier-Blais, 7 décembre 1964, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1299.

⁷⁸ Voir Pierre Trépanier, *op. cit.*, p. cxiv.

⁷⁹ Lionel Groulx, *Chemins de l'avenir*, *op. cit.*, p. 12.

En fait, *Chemins de l'avenir* est ce que Groulx écrit de plus réactionnaire entre 1956 et 1967. La libération des mœurs, les attitudes des nouvelles générations le désolent. Il est, à ce moment, davantage prêtre qu'écrivain ou historien. Il insiste, plus que partout ailleurs, sur le respect de la hiérarchie et des aînés. Tous les griefs typiques des réactionnaires y sont énoncés, des plus sérieux aux plus caricaturaux, de l'homophobie à la dénonciation des cheveux longs et des vestes de cuir.

Le petit livre reçoit un accueil très réservé des intellectuels et des médias⁸⁰. Claude Ryan souligne que le climat du livre est d'une autre époque. « Le jugement passé sur la jeunesse d'aujourd'hui est sommaire et excessivement sévère, écrit-il⁸¹. » Des catholiques conservateurs appuient Groulx, quelques-uns le font du bout des lèvres. Une réplique de François-Albert Angers à la critique de Ryan n'est finalement pas publiée⁸². Jean Éthier-Blais prend ses distances avec les conclusions de Groulx. Il y voit les écrits d'un homme qui a voulu se détacher de l'avenir. Il refuse d'y voir un grand livre de combat. Il n'y trouve pas de solutions, pas d'appel auquel la jeunesse peut répondre, pas de ligne directrice⁸³. D'autres sont beaucoup moins mitigés. André Major insiste sur les « sages conseils » de Groulx. Il y a beaucoup de bien dans ce livre, surtout dans les rappels de l'importance de la foi. Pourtant, il reproche, lui aussi, au chanoine quelques jugements hâtifs sur la jeunesse⁸⁴. Le chanoine reçoit l'appui par lettre de plusieurs amis et de quelques jeunes déjà convertis aux thèses du conservatisme catholique⁸⁵. D'anciens amis de Groulx critiquent sévèrement *Chemins de l'avenir*. Claude-Henri Grignon écrit : « Je ne sache pas

⁸⁰ Gilles Chamberland a fait une recension complète des réactions au livre de Lionel Groulx : *Chemins de l'avenir du chanoine Lionel Groulx*, thèse de M.A. (Études littéraires), Université du Québec à Trois-Rivières, 1987, pp. 87-138.

⁸¹ Claude Ryan, « Le dernier livre du chanoine Groulx », *Le Devoir*, 28 décembre 1964.

⁸² François-Albert Angers, « Qu'est-ce qu'une goujaterie », [tapuscrit avec notes manuscrites], destiné à *L'Action nationale*, tiré de ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/spicilège janvier-mai 1965. Angers réplique finalement beaucoup plus brièvement à Ryan dans la présentation d'un texte de Groulx : « L'acte de foi qui nous sauvera! », *L'Action nationale*, volume LIV, no 6 (février 1965), pp. 531-532.

⁸³ Jean Éthier-Blais, « *Chemins de l'avenir* du chanoine Lionel Groulx », *Le Devoir*, 9 janvier 1965.

⁸⁴ André Major, « Testament du chanoine Groulx », *Le Petit journal*, semaine du 7 février 1965, tiré de ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/spicilège janvier-mai 1965.

⁸⁵ Lettre de Joseph d'Anjou à Lionel Groulx, 28 décembre 1964, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 62. Lettre de René Chaloult à Lionel Groulx, 14 janvier 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 706. Lettre d'André Dagenais à Lionel Groulx, 12 janvier 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 928. Pour un exemple de l'appréciation par un jeune des thèses de Groulx, voir une lettre de Groulx à Robert Bergevin, 21 ans, 24 août 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 322. Groulx reçoit aussi des appuis polis ou de circonstance de Jean Lesage, 30 décembre 1964, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2330, de Paul-Émile Léger, 29 décembre 1964, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2281 et de Guy Frégault, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1425. Pour une liste complète de tous les dossiers du fonds Lionel-Groulx qui font référence à *Chemins de l'avenir*, consulter ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/spicilège juin-décembre 1964.

que notre critique toujours aussi ignorante et aplatie ait réagi dans le bon sens. Au contraire, on a écrit beaucoup de bien de ces *Chemins de l'avenir* qui ne mènent nulle part⁸⁶. » Les jeunes qui prennent la peine de répondre aux *Chemins de l'avenir* sont impitoyables. Gérald Bernier écrit dans *Le Quartier latin*, organe des étudiants de l'Université de Montréal, que le chanoine a commis un ouvrage d'un « lyrisme nostalgique et délirant ». L'auteur est complètement dépassé. Les seules pages du livre qui méritent d'être mentionnées sont celles sur la situation politique. Bernier souligne que le nationalisme des années 60 est séculier et a évacué le catholicisme. Groulx devrait accepter ce fait⁸⁷. Avec cet ouvrage, Groulx prend la figure d'un « croulant » pour la jeunesse.

Les années soixante sont aussi marquées par la renaissance des mouvements féministes. Les questions relatives à la situation des femmes occupent une place de tout premier plan tout au long de la décennie. Le féminisme qui s'est éclipsé pendant la Deuxième Guerre mondiale revient à l'avant-scène. Deux courants s'affirment parallèlement, le réformisme et le radicalisme. La présence des femmes dans la vie publique de la société s'affirme et se diversifie. Les anciens modèles de la féminité sont remis en cause.

La position des femmes dans l'œuvre de Groulx est ambiguë. Susan Mann Trofimenkoff a étudié la question⁸⁸. Elle dégage trois périodes dans les perceptions du chanoine à l'égard des femmes. D'abord, au début du siècle, il en véhicule une image idéalisée surtout représentée par des femmes de la Nouvelle-France. Puis, de 1930 à 1945, les critiques de Groulx à l'égard des femmes sont amères. Il semble associer les malheurs qui frappent la société canadienne-française à l'influence des femmes. Finalement, à partir de 1950, la note idéaliste revient. Groulx reconnaît un rôle public aux femmes ; rôle qui reste tout de même théorique. Trofimenkoff n'aborde pas les années 60.

Les perceptions de Groulx à l'égard des femmes dans les années 60 ont deux volets. Il reconnaît d'abord leur importance dans les champs d'influence publique. Il accorde toutefois la priorité aux rôles traditionnels des femmes au foyer. À quelques reprises, le chanoine donne

⁸⁶ Claude-Henri Grignon, « Quand un vieillard se croit jeune », *Le journal des Pays d'en haut*, 20 mai 1967. Tiré de ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/spicilège janvier-mai 1967.

⁸⁷ Gérald Bernier, « Le chanoine Groulx dans le vent et dans les patates », *Le Quartier latin*, 11 février 1965, p. 8.

⁸⁸ « Les femmes dans l'œuvre de Groulx », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, no 3 (décembre 1978), pp. 385-398.

concrètement son appui à des femmes qui s'engagent ou qui prennent des positions publiques. En 1961, il souligne le caractère opportun de la présence d'une femme journaliste qui signe des articles dans les revues les mieux cotées du Québec⁸⁹. Il appuie aussi Monique Boudreault qui consacre ses énergies à la revue *Idéal féminin* et à la promotion de la jeunesse catholique féminine⁹⁰. À sœur Marie-de-Sainte-Rose-Anne, il écrit pour la féliciter de sa nomination au ministère de l'Éducation : « Il est donc bon, il est même nécessaire que des hommes **et des femmes** d'expérience éclairent ces phares fuligineux⁹¹ ». Groulx prend aussi l'initiative d'écrire à Solange Chapat-Rolland pour lui dire tout le bien qu'il pense de son livre, *Mon pays, Québec ou Canada*⁹². L'égalité se manifeste dans le traitement et l'importance égale qu'il accorde à ces œuvres de femmes. Il n'y a pas de discrimination, quel que soit le sexe de l'auteur, il juge seulement la valeur des idées. Il arrive aussi parfois que des femmes engagées questionnent Groulx sur la voie à suivre. Simone Monet-Chartrand demande à Groulx d'annoter le texte d'une conférence qu'elle doit publier. Elle veut ajouter les notes dans le texte⁹³.

L'accès aux études supérieures pour les femmes est une évidence pour Groulx à la fin de sa vie. Il leur dit : « C'est votre droit de vous instruire ; c'est même votre devoir. Ne permettez pas qu'on y attente⁹⁴. » Cette ouverture se double pourtant d'une apologie de la famille traditionnelle. Groulx veut qu'on restaure la famille chrétienne traditionnelle au Canada français. Il souligne que la présence des femmes mariées sur le marché du travail, donc leur absence du foyer est une grave menace aux fondements de la société⁹⁵. Groulx réserve l'action publique à une certaine élite féminine. Il ne veut pas modifier, dans la population, le noyau familial conventionnel. Son « féminisme » est donc élitiste. D'autre part, le chanoine est dérangé par les nouvelles modes émancipatrices, comme les minijupes. Il écrit aux jeunes filles : « Mais avant

⁸⁹ Lettre de Lionel Groulx à Micheline Dumont, 28 juillet 1961, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1217.

⁹⁰ Lettre de Lionel Groulx à Monique Boudreault, 7 février 1964, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 479.

⁹¹ Lettre de Lionel Groulx à Sœur Marie-de-Sainte-Rose-Anne, s.s.c., 24 août 1965, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2558. Les caractères gras sont de nous.

⁹² Lettre de Lionel Groulx à Solange Chapat-Rolland, 13 décembre 1966, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 723.

⁹³ Voir le dossier de Michel Chartrand et Simone Monet-Chartrand, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 771. Particulièrement quelques lettres échangées en 1964.

⁹⁴ Lionel Groulx, *Chemins de l'avenir*, op. cit., p. 134.

⁹⁵ Brouillon de lettre de Lionel Groulx au père Gustave Lamarche, [juillet 1957], ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 2032.

tout, ne provoquez point, par vos poses, votre costume⁹⁶. » La morale chrétienne protège les femmes des passions masculines. Elle doit donc être maintenue.

Le fossé des générations

Face à tous ces événements, Groulx se sent parfois très vieux et souvent dépassé. Dès la fin des années 50, il ressent une accélération de l'histoire. Le rejet de ses conceptions historiques, en particulier, le désespère. Il écrit à Benoît Lacroix : « Vous êtes bien aimable et surtout très charitable de vous occuper d'un vieillard qui n'a pas même su disparaître à temps. Le Bon Dieu me réservait, sans doute, l'humiliation d'assister à la faillite de ma vie⁹⁷. » Dans un de ces moments de désespoir, Groulx écrit : *Je mourrai avec la conscience d'avoir perdu ma vie*⁹⁸. La jeune école d'historien est en train de désintégrer son œuvre historique. Sous Duplessis, il voit l'État québécois rétrograder. La dictature économique de l'étranger pèse très lourd sur la province. Des artistes et des intellectuels renoncent à leurs particularités nationales et visent à l'universel. « Je n'étais pas taillé pour une grande œuvre. Mes amis se sont fait trop d'illusion sur mon compte. Et moi tout autant. Dieu l'a voulu ainsi. Qu'il en soit béni! Mon espérance a pris un autre chemin. Il est un lieu où rien ne se perd, pas même l'échec⁹⁹. »

Avec l'arrivée des années 60 et les nouvelles orientations de la jeunesse, cette impression s'accroît et les désappointements se multiplient. Groulx se sent vieux, il se sent parfois trop loin de la jeunesse pour lui offrir quelque réponse¹⁰⁰. Il a le sentiment d'être un homme du passé. Il a souvent l'impression de répéter ce qu'il a déjà dit plusieurs fois. « Et si vous saviez comme je comprends et sens le vide de ma pauvre action surtout en ces derniers bouleversements où tout paraît nous échapper¹⁰¹. » À l'heure de la conquête de l'espace et des Beatles, le vieux prêtre né au XIX^e siècle ressent plus que jamais l'écart qui le sépare des plus jeunes. Le fossé des générations est profond cette fois. Groulx croit que seule la Providence peut désormais combler ce fossé. Plusieurs des idéaux pour lesquels il s'est battu pendant des années sont rejetés par la Révolution tranquille et cette réalité l'afflige davantage que le réjouissent les mesures nationalisantes de l'équipe libérale.

⁹⁶ Lionel Groulx, *Chemins de l'avenir*, op. cit., p. 133.

⁹⁷ Lionel Groulx à Benoît Lacroix, o.p., 20 septembre 1958, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 1951.

⁹⁸ 29 avril 1959, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1, Ma-440.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ Lettre de Lionel Groulx à Gilles Dandurand, président de *Aujourd'hui Québec*, 17 janvier 1967, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 951.

Les dernières publications de Groulx – *Chemins de l'avenir, Mes mémoires* – sont pessimistes quant à l'avenir des Canadiens français. La réforme de l'éducation, particulièrement sa décléricalisation et sa dénationalisation, la sécularisation de la société, la libération des mœurs, découragent le vieux prêtre. Groulx ne voit de l'espoir, à la fin de sa vie, que du côté du politique et de l'économique. Il espère toujours une réaction. Les peuples catholiques sont forts, croit-il. La Providence leur réserve un destin exceptionnel. Il mourra avec cet espoir en tête et avec la satisfaction de voir une partie de son idéologie nationaliste au pouvoir depuis quelques années.

¹⁰¹ Lettre de Lionel Groulx à Mgr Omer Valois, 21 janvier 1966, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG P1/A, 3642.

CONCLUSION

Nous avons soulevé en introduction quelques questions spécifiques sur les interprétations et les critiques de Groulx à l'égard de l'actualité québécoise entre 1956 et 1967. D'abord est-ce que Groulx pose le même jugement sur tous les éléments de la Révolution tranquille ? Non, il faut dégager deux grandes tendances. Il applaudit les réformes économiques et politiques qui servent l'idéologie nationaliste. Il récuse la réforme de l'éducation parce qu'elle renonce aux particularités canadiennes-françaises : les traditions nationales et la religion catholique. Il déplore surtout la séparation du national et du religieux. La mise à l'écart de la religion catholique qu'il perçoit le consterne. Groulx approuve toutes les mesures d'affirmation nationale et désapprouve les mesures progressistes qui récusent le catholicisme comme force sociale.

La position de Groulx évolue avec les années. À la fin des années 1950, il conteste, de la même façon que les intellectuels progressistes, l'immobilisme du gouvernement Duplessis. Il démontre une certaine ouverture face aux mouvements néonationalistes, sauf ceux qui récusent ses interprétations historiques. Groulx ambitionne de réunir tous les nationalistes pour contrer la double menace qu'il perçoit dans ces années : l'immobilisme et l'autonomisme frileux des unionistes et les idées progressistes, anticléricales et antinationales de *Cité libre*.

Avec la mort de Duplessis et le début de la Révolution tranquille, l'opinion de Groulx évolue. Il se félicite du mouvement accéléré de réformes d'inspiration nationaliste de Paul Sauvé d'abord, puis des libéraux de Lesage. Ce courant de réformes atteint son apogée, selon Groulx, avec l'élection de 1962 menée sous le thème « Maîtres chez nous » et la nationalisation de l'électricité en 1963. En même temps, il manifeste une grande inquiétude face à la prolifération d'idéologies séculières dans la jeunesse. Il se tourne vers la plus jeune génération chez qui il sent l'esprit d'une réaction opportune. Il souhaite la formation de nouveaux groupes de jeunes catholiques dans la lignée de l'ACJC et de l'AJC. Par ailleurs, le chanoine accentue ses attaques contre *Cité libre* pendant la première partie de la décennie et dénonce les percées progressistes dans les universités, surtout l'Université de Montréal. Ces inquiétudes et ces attitudes réactionnaires aboutissent en 1964 à la publication de *Chemins de l'avenir*.

À partir de 1965, Groulx déplore le ralentissement des réformes nationalistes. Il réclame la nationalisation des autres ressources naturelles de la province comme le bois et les mines. Les politiques économiques de l'Union nationale de retour au pouvoir en 1966 l'inquiètent

particulièrement. Dans les dernières années de sa vie, les critiques négatives de Groulx à l'égard de la Révolution tranquille se multiplient. La réforme de l'éducation, particulièrement, attaque ses principes. La mise à l'écart de l'Église se confirmant, le chanoine se rebiffe. Le glissement des plus jeunes de l'anticléricalisme vers l'incroyance et la démission du clergé achèvent de démoraliser le vieux prêtre.

Cette crise, Groulx la percevait à la fin des années 1950. Il dénonçait déjà l'influence néfaste des idées propagées par *Cité libre* et la formule d'action catholique de la JEC, abandonnant l'action nationale. Les percées de cette idéologie à l'Université de Montréal, une université catholique, l'inquiétaient déjà. L'histoire telle qu'elle était faite au département de cette même université réunissait aussi plusieurs des ingrédients à l'origine d'une crise de la société, croyait-il.

L'hypothèse de notre mémoire était que Groulx approuve le mouvement d'affirmation nationale de la Révolution tranquille mais qu'il dénonce la quête de la modernité et les mesures sécularisantes qu'elle entraîne. Cette évaluation se confirme. Groulx a approuvé les réformes économiques et politiques d'inspiration nationaliste. Il a dénoncé celles qui marginalisaient l'Église catholique et son clergé. Le chanoine n'approuve que les mesures progressistes, comme la nationalisation, qui mènent à la libération et à l'émancipation des Canadiens français de la domination économique et politique étrangère, pas de la domination de l'Église.

Une définition de la Révolution tranquille par Lionel Groulx

Les événements de la décennie 1960 puisent leurs origines dans les décennies précédentes. Il faut remonter, selon Groulx, aux années 1920 et 1930 pour en trouver la source. Les enquêtes de *L'Action française*, le « Programme de restauration sociale », les politiques de l'Action libérale nationale, puis plus tard du Bloc populaire, ont déterminé la Révolution tranquille en inspirant d'abord le programme libéral de George-Émile Lapalme rédigé à la fin des années 50. Les divers mouvements nationalistes qui ont ponctué l'histoire du Canada français ont mené au « maîtres chez nous » des libéraux, croit Groulx. Le chanoine fait des allusions répétées à l'influence de l'ancien nationalisme sur les politiques de Paul Sauvé et des libéraux.

Pour ce qui est de la sécularisation dont la Révolution tranquille est responsable, il faut chercher ses origines dans les années 1940, croit Groulx. La séparation du spirituel du temporel dans la nouvelle forme d'action catholique prépare son pendant dans la société canadienne-

française. C'est dans cette formule qu'il faut voir la source de tout le volet laïcisant de la Révolution tranquille. Le *Refus global* de la fin des années 1940 inaugure, selon Groulx, le mouvement universaliste des artistes qui s'étend dans les années 1950 et 1960. Le chanoine en dénonce le renoncement aux particularités nationales et catholiques. Les signataires du *Refus global* sont les premiers à s'engager dans le mouvement, d'autres les suivront. Cette prise de position des artistes, puis de plusieurs intellectuels, a eu un impact sur les mentalités et la culture des Canadiens français.

Dans les années 1950, c'est la percée de *Cité libre* dans les milieux catholiques – les collèges, les couvents et les universités – qui prépare la révolution de la décennie suivante. Les intellectuels de cette revue sont les principaux responsables de la sécularisation de la société et de la décléricalisation de l'éducation, pense Groulx. La nouvelle école d'historiens, enfin, en diminuant l'histoire des Canadiens français, par sa vision pessimiste et l'abandon du providentialisme comme facteur historique, a contribué à la naissance de la crise qui frappe le Québec dans les années 1960.

L'absence de réaction du haut clergé dans les années 1950 facilite cette percée. Une vive réaction des évêques dans cette décennie et dans la suivante aurait probablement permis, croit le chanoine, de sauver le système éducatif et de nombreuses âmes qui se sont détachées de leur foi. Les évêques auraient pu contribuer à réconcilier le national et le religieux. D'autre part, une alliance de tous les nationalistes hors des chapelles partisans aurait pu permettre l'accentuation des réformes nationalistes dans les années 1960. Les mouvements souverainistes ont aussi eu leur importance, croit Groulx. Ils ont fait pression sur les deux paliers gouvernementaux : Québec et Ottawa. Groulx souligne finalement l'importance des influences étrangères dans l'avènement de la Révolution tranquille. Celles-ci furent souvent très néfastes, l'inspiration américaine particulièrement. Elle implique l'abandon des valeurs traditionnelles et catholiques.

La Révolution tranquille fut donc préparée de longue date par les intellectuels, les artistes et le clergé. Elle s'inscrit, croit Lionel Groulx, dans une dynamique mondiale et s'inspire à deux sources : le nationalisme traditionnel et l'américanisme. Dans les années 1960, la Révolution tranquille est d'abord l'affaire de politiciens et de fonctionnaires, selon Groulx. Le chanoine reconnaît le rôle prépondérant d'hommes d'État comme Paul Sauvé – son court règne est le vrai début de la Révolution tranquille, selon Groulx –, Jean Lesage, René Lévesque, George-Émile Lapalme et Pierre Laporte. Le train de mesures qu'ils mettent de l'avant contribue à la libération

économique et politique de la province. La Révolution tranquille fut aussi l'affaire de fonctionnaires. Groulx reconnaît particulièrement leur importance dans la réforme de l'éducation. Il désigne Arthur Tremblay et son équipe comme les grands responsables de la malheureuse réforme dans ce domaine. Paul Gérin-Lajoie n'a pour seul tort, croit Groulx, d'avoir nommé ces hommes à la tête son ministère. Le rôle du ministre s'arrêta là. Les membres de la commission Parent – que Groulx croit tous choisis par Tremblay – sont ceux qui concrétisent les visions du sous-ministre. Ils sont, en bout de ligne, les grands responsables de la décléricalisation et de la dénationalisation du système scolaire québécois.

La responsabilité des intellectuels dans les années 1960 réside dans la révolution des mentalités. Les idées que les plus progressistes prêchent depuis une décennie entraînent maintenant une baisse de la pratique et, pis encore, une baisse de la croyance. La conséquence de leur action fut en fin de compte le renoncement tragique des Canadiens français aux fondements de la nation. La jeunesse fut entraînée, par les *citêlibristes* et leurs acolytes, vers un précipice.

La définition de la Révolution tranquille de Lionel Groulx est marquée par une prépondérance des éléments de rupture par rapport aux éléments de continuité. Cette rupture se manifeste surtout dans les attitudes de la jeunesse et dans le nouveau système d'éducation qu'on lui impose. Groulx favorise une perpétuation de l'ancien système de valeur, particulièrement un maintien du catholicisme comme force sociale et nationale. Cette reproduction des valeurs doit se faire par le système d'éducation, d'où l'importance d'y maintenir la présence et la préséance cléricales. Les ruptures qu'il recherche se situent dans les domaines politiques et économiques. Il vise une cassure par rapport à d'anciennes politiques du régime unioniste. Par exemple, Groulx valorise l'intervention de l'État pour contrer les abus du capitalisme étranger. Il ne le fait pas dans une optique keynésienne évidemment, mais dans une optique nationaliste.

La Révolution tranquille fut tout sauf tranquille, pour Groulx. S'il fallait situer Groulx parmi les différents paradigmes historiographiques concernant l'analyse de cette période, il faudrait l'adjoindre au groupe non-homogène du « Paradigme de la Révolution tranquille », comme c'est le cas pour la majorité des contemporains engagés dans les réformes à titre d'idéologues ou de réformateurs. Ce rattachement repose sur l'insistance de Groulx sur les éléments de rupture de la Révolution tranquille et sur la définition objective, c'est-à-dire l'analyse des événements dépouillée des jugements de valeur, qu'on peut dégager de ses prises de position. Les jugements qu'il réserve aux événements n'entrent pas ici en ligne de compte.

Les perceptions de Groulx vont à l'encontre des courants d'interprétation plus récents qui insistent sur la continuité. Il ne rejoint surtout pas ceux qui diminuent l'impact moderniste de la Révolution tranquille comme les historiens et les sociologues marxistes et fonctionnalistes des années 1970¹ ou Gingras et Nevitte. Groulx ne s'accorde pas non plus avec les sociologues et les historiens qui insistent sur le caractère moderne et « normal » de la société québécoise avant 1960. Le chanoine pourrait à la limite s'entendre avec eux sur le caractère moderne de la société matérielle. Il conçoit en effet que l'industrialisation et la démocratisation sont des faits acquis bien avant 1960. Il n'admet pourtant pas que le Québec des années pré-Révolution tranquille est « normal ». C'est une société sous domination étrangère qui ne peut s'épanouir du fait de la mainmise du capital américain sur les ressources naturelles de la province et de l'ingérence du fédéral dans les champs de compétence provinciaux.

Le jeu des comparaisons

La comparaison des interprétations de Groulx des événements constitutifs de la Révolution tranquille avec les interprétations d'autres contemporains de cette période de réformes peut revêtir un certain intérêt. Nous avons retenu les interprétations de quatre acteurs relativement importants des événements marquant la décennie 1960. Il s'agit de François-Albert Angers, un nationaliste traditionaliste, de Marcel Rioux, le plus nationaliste – avec Pierre Vallières – des *citélibristes*, de Gérard Pelletier, membre fondateur de *Cité libre*, et de Léon Dion, intellectuel ambivalent, à mi-chemin entre l'antinationalisme de Pelletier et le nationalisme socialiste de Rioux.

L'interprétation de François-Albert Angers que nous présentons est tirée du cinquième numéro des *Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*². Angers analyse la Révolution tranquille de façon similaire à Groulx. Il approuve le volet affirmation nationale et désapprouve plusieurs

¹ Citons les mémoires de maîtrise de Louise Corriveau (*La Révolution tranquille : changements économiques et idéologiques*, thèse de M. Sc. (sociologie), Université de Montréal, 1974, 121 pages) et d'Hélène Ostiguy (*Une analyse des rapports entre l'économique et le politique au moment de la Révolution tranquille*, thèse de maîtrise (sociologie), Université de Montréal, 1974, v, 80 pages) inspirés d'un article de Gilles Bourque et de Nicole Frenette (« La structure nationale québécoise », *Socialisme québécois*, nos 21-22 (1970), pp. 109-156).

² « Dossier : François-Albert Angers, l'économiste et le combattant », (printemps 1996), pp. 47-113. Il faut souligner le biais évident de notre comparaison. Angers, comme les autres intellectuels dont nous présentons le point de vue, émet ses opinions un moment après la fin de la Révolution tranquille. Il a eu le temps de réfléchir et d'appliquer une distance entre les événements et ses perceptions. Les conséquences de

des réformes modernistes. Comme Groulx, il souligne que la révolution a été préparée pendant les décennies précédentes. Il va pourtant plus loin. Pour Groulx, cette préparation fut principalement d'ordre idéologique.

Angers avance que les réformes elles-mêmes furent entamées bien avant 1960. « En réalité, dit-il, tout le côté pratique des changements politiques, économiques et sociaux est en marche dans le nationalisme traditionnel, depuis le premier quart du XX^e siècle³. » Comme Groulx, Angers souligne que le volet affirmation nationale de la Révolution tranquille tire ses origines du nationalisme traditionaliste et de l'Action libérale nationale qui est son pendant politique. C'est à une reprise de ces politiques par les libéraux de Lesage après un frein de seize ans appliqué pendant le second mandat de Duplessis que nous assistons dans les années 1960. Comme Groulx, Angers accorde une grande importance aux influences traditionalistes dans le néonationalisme des libéraux. Probablement à cause de sa participation à sa rédaction, Angers souligne l'influence du rapport Tremblay – publié en 1956 et mis au rancart par Duplessis – sur les politiques des libéraux. Groulx ne note pas pareille influence. Angers reconnaît, comme Groulx, l'influence des idées *citélibristes*. Il avance que *Cité libre* a inauguré la prépondérance des droits individuels sur les droits collectifs au Québec.

Angers nuance plus que Groulx le réveil nationaliste amorcé par la Révolution tranquille. Le néonationalisme, dit-il, est faible du point de vue idéologique. « La politique a pris le pas sur la culture⁴. » Voilà une conclusion à laquelle Groulx n'arrive pas, sauf lorsqu'il est question de la réforme de l'éducation. Le nationalisme territorial dépourvu de références culturelles, auquel Angers se réfère, ne s'est véritablement formé qu'après la mort de Groulx. Angers, avec le recul, considère que la Révolution tranquille fut le triomphe d'un nationalisme adultéré. Il est aussi plus nuancé que Groulx sur l'importance de l'étatisation. En fait, il s'est même opposé à la nationalisation de l'électricité en 1962. Il favorisait le modèle coopératif pour la reprise des ressources naturelles. L'intervention de l'État était nécessaire dans les années 1960, croit-il, pour concrétiser l'expropriation du capital étranger. Mais l'État devait aussitôt favoriser la création de coopératives pour gérer les industries ainsi nationalisées.

la Révolution tranquille modifient aussi les opinions qu'il a pu avoir pendant les événements. Groulx n'a jamais pu bénéficier de ce recul et toutes les analyses que nous avons dégagées ont été émises à chaud.

³ *Ibid.*, pp. 68-69.

⁴ *Ibid.*, p. 65.

Pour Angers, comme pour Groulx, la Révolution tranquille est une période de ruptures. « La Révolution tranquille a eu comme conséquence, dans le domaine idéologique, de nous couper de nos racines⁵. » Angers insiste sur l'abandon du nationalisme culturel auquel on a substitué le nationalisme territorial. La sécularisation de la société, bien que nocive, n'est pas, comme chez Groulx, la plus grave conséquence de la Révolution tranquille. C'est là sa plus importante divergence avec le chanoine.

Marcel Rioux a livré son point de vue sur la Révolution tranquille dans *La Question du Québec*, un petit livre publié une première fois en 1969 en France, puis réédité plusieurs fois⁶. La Révolution tranquille, explique-t-il, fut préparée par les intellectuels depuis 1948. Les diverses manifestations de critiques et de refus du duplessisme sont autant de prémisses à la révolution des années 1960. Ce sont les artistes et leur *Refus global* qui inaugurent le mouvement. Les intellectuels dans les universités, à travers des revues ou des syndicats poursuivent le mouvement. La mention des syndicats est une nouveauté par rapport aux perceptions de Groulx. Rioux, par contre, néglige le rôle des nationalistes traditionalistes qui ont pourtant contesté le régime unioniste. L'explication est que, pour Rioux, les précurseurs de la Révolution tranquille sont ceux qui ont contesté le pouvoir de Duplessis *et* de l'Église.

Rioux avance que la Révolution tranquille commence avec l'élection des libéraux. Groulx la faisait, lui, remonter à la nomination de Sauvé comme Premier ministre. Rioux souligne que cette révolution fut un phénomène social total. « Cette élection [1960], écrit-il, met en cause la société tout entière : elle la traverse de part en part ; elle remet en question les vérités séculaires et les pouvoirs les mieux établis⁷. » La décennie est marquée par un renouveau nationaliste, un réveil après un long hiver. En fait, c'est le retour au climat de 1837. Rioux efface d'un trait tous les courants de nationalisme traditionaliste qui ont traversé le Québec depuis cette date. Les mesures de modernisation de l'État et de la société de la Révolution tranquille sont insuffisantes, croit Rioux. Ce ne sont que des « mesures relativement timides, qui ne dépassent pas ce qu'une honnête administration progressiste du continent pense à réaliser⁸ ». La Révolution tranquille est une évolution des mentalités et une série de mesures politiques. Les mesures sécularisantes ne sont pas assez nombreuses pour Rioux. Le professeur se situe ici aux antipodes de Groulx.

⁵ *Ibid.*, p. 67.

⁶ L'édition consultée est de 1987 : Montréal, Éditions de l'Hexagone, nouvelle édition revue et corrigée, 273 pages. Rioux souligne qu'il ne « renie ni le ton, ni les idées, ni les opinions » de cet ouvrage.

⁷ *Ibid.*, p. 111.

⁸ *Ibid.*, p. 113.

L'année 1960 marque l'entrée dans la modernité de la province selon Rioux. Le sociologue insiste sur les éléments de rupture de la décennie. C'est l'accentuation du caractère traditionnel de la société d'avant 1960 qui l'amène à de telles conclusions car pour Rioux, la Révolution tranquille ne fut pas très révolutionnaire. Il attribue cette émergence à la montée d'une nouvelle classe. Groulx attribue plutôt l'évolution des mentalités à une nouvelle génération.

Gérard Pelletier exprime son point de vue sur les événements de la Révolution tranquille dans les deux tomes de ses mémoires⁹. Pour Pelletier, la Révolution tranquille prend sa source dans les années 1950. C'est un nouveau groupe d'intellectuels qui émerge avec la grève d'Asbestos de 1949. Les mouvements antiduplessistes des années 1950 préparent les réformes de la décennie suivante. Le gouvernement unioniste bloque les professions et réprime la liberté d'expression. Il empêche l'évolution économique de la province qui prend un grand retard par rapport à ses voisins. Pour Pelletier, parmi les événements fondateurs de la Révolution tranquille, il faut placer la diffusion de *Cité libre* et la grève des réalisateurs de Radio-Canada en 1958 qui marque le réveil nationaliste de René Lévesque. La mention de cet événement est une nouveauté par rapport à Groulx qui ne le mentionne nulle part.

Pelletier admet que la Révolution tranquille se fait en deux temps. On veut affirmer le Canada français et surtout, on veut rattraper le retard de la société québécoise. C'est aussi une recherche de la démocratie. Pelletier se réjouit des mesures progressistes du gouvernement Lesage. Pourtant il en désapprouve l'inspiration nationaliste. Avec Trudeau et Marchand, il constate bientôt un déséquilibre des pouvoirs en faveur de Québec par rapport à Ottawa, c'est ce qui l'incite à se lancer en politique fédérale. Pelletier prend le contre-pied de Groulx sur la plupart des questions. En Algérie, aux États-Unis, Pelletier prend la part des peuples en position de faiblesse. Il refuse pourtant d'associer la situation des Canadiens français à du colonialisme. Pelletier rejette le nationalisme canadien-français. Comme ses contemporains, Pelletier insiste sur la rupture effective opérée par la Révolution tranquille. La société du temps de Duplessis est rétrograde et c'est véritablement la Révolution tranquille qui fait entrer le Québec dans la modernité.

⁹ *Les années d'impatience (1950-1960)*, Montréal, Stanké, 1983, 322 pages. Et *Le temps des choix (1960-1968)*, Montréal, Stanké, 1986, 384 pages. Il développe aussi son point de vue dans un article : « La Révolution tranquille », *Zeitschrift der Gesellschaft für Kanada Studien*, 5, 2 (1985), pp. 7-14.

Léon Dion a beaucoup écrit sur la Révolution tranquille. Il a d'abord publié un livre sur *Les intellectuels au temps de Duplessis*¹⁰ avant de rédiger une synthèse de la Révolution tranquille qui sera publiée à titre posthume¹¹. Dion avance que la Révolution tranquille a été préparée surtout par *Cité libre*, la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval – que Groulx ne mentionne pas – et l'école historique de l'Université de Montréal. Le régime de Duplessis est anachronique et nocif. Son « libéralisme conservateur » bloque toutes les initiatives. Dion rejette les interprétations récentes qui font du Québec d'avant 1960 une société moderne et normale. La Révolution tranquille est en rupture avec la période qui précède. Elle marque la fin du cléricisme dogmatique, de la politique despotique et du nationalisme traditionaliste.

La Révolution tranquille de Dion est d'abord un phénomène culturel. Les réformes politiques s'essouffent rapidement et ne transforment pas la société de fond en comble. Dion ne rejette pas le nationalisme comme le fait Pelletier. Il accueille favorablement sa transformation contrairement à Angers. Dion accepte la sécularisation tout en regrettant un certain vide spirituel, ce qui le distingue de Groulx. L'importance accordée à l'influence de l'école historique de Montréal l'en rapproche pourtant.

L'objectif de ces comparaisons est de situer Groulx parmi les observateurs contemporains de la Révolution tranquille. Comme eux, il insiste sur la rupture marquée par cette période. Comme eux, aussi, il distingue les précurseurs des événements. Il est intéressant de noter que chacun insiste sur l'importance des mouvements auxquels il a été associé. Groulx souligne l'importante influence du nationalisme traditionaliste sur le programme libéral. Angers rappelle l'importance du rapport Tremblay. Rioux insiste sur les courants progressistes à l'université et les mouvements souverainistes, Pelletier sur *Cité libre* et Dion sur la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Tous s'entendent pour dire que la révolution s'est d'abord faite dans les mentalités. Les uns déplorent l'abandon de la religion, les autres l'approuvent mais tous s'accordent pour en souligner l'importance. Groulx était bien au fait des événements. Son analyse vaut celle des plus perspicaces observateurs de la Révolution tranquille.

La Révolution tranquille telle qu'elle s'est réalisée trahissait, selon Groulx, la culture canadienne-française dans ses dimensions essentielles. Il en a découlé, chez lui, un pessimisme

¹⁰ *Québec 1945-2000*, tome 2, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993, vi, 458 pages.

qui anticipait les conséquences de pareille aberration. Ici aussi l'évolution a confirmé ses craintes. Les historiens et les intellectuels de premier plan ont tourné le dos au groulxisme en histoire, dans l'interprétation de la nation et dans la définition de la culture canadienne-française. Le cas de Gérard Bouchard est révélateur. Sa sévérité à l'endroit de Groulx repose en partie sur les réserves de ce dernier à l'égard de la Révolution tranquille :

Groulx est, en outre, cet ardent nationaliste qui, dans les années 1960, au moment où la cause qu'il avait toujours défendue trouvait enfin des vents favorables et s'incarnait dans un parti politique, a choisi de s'en distancer en récusant des contenus essentiels du nouveau nationalisme. Il a tourné le dos aussi à la Révolution tranquille, dont il aimait l'affirmation nationale mais non les contenus sociaux, économiques et culturels (toute la laïcisation, en fait)¹².

Bouchard invite les historiens et les intellectuels à rompre non seulement avec l'histoire de Groulx, mais aussi avec les dernières survivances canadiennes-françaises dans l'historiographie révisionniste et dans l'héritage de la Révolution tranquille¹³.

Pour Groulx, si la Révolution tranquille a favorisé l'affirmation de l'État québécois et une certaine reprise en main de l'économie, elle a paradoxalement dangereusement compromis la raison d'être de cet État : la nation canadienne-française. Groulx avait rêvé d'une autre Révolution tranquille, une Révolution tranquille de droite pour reprendre la formule de Xavier Gélinas¹⁴, qui aurait ressemblé à celle dont les éléments les plus novateurs dans la mouvance du Centre d'information nationale s'étaient faits les promoteurs. Mais Groulx avait rejeté l'alliance de ces nationalistes, à la fin des années 1950, par refus de tout rapprochement, même indirect, avec le duplessisme. Ce rejet, l'a-t-il regretté dans les derniers mois de sa vie ? La documentation reste muette là-dessus. Chose certaine, ses critiques et les leurs tendaient désormais à se confondre.

¹¹ *La révolution déroutée (1960-1976)*, Montréal, Éditions du Boréal, 1998, 321 pages.

¹² Gérard Bouchard, « Ouvrir le cercle de la nation. Activer la cohésion sociale. Réflexion sur le Québec et la diversité », *L'Action nationale*, vol. 87, no 4 (avril 1997), p. 123.

¹³ Voir : Gérard Bouchard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB, 1999, 157 pages.

¹⁴ *Tradition et Progrès (1957-1962). Une révolution tranquille de droite ?*, Mémoire de M.A. (histoire), Université de Montréal, 1991, xxv, 227 pages. Voir aussi : « La droite intellectuelle et la Révolution tranquille : le cas de la revue *Tradition et Progrès*, 1957-1962 », *Canadian Historical Review*, vol. 77, no 3 (septembre 1996), pp. 353-385. Et : *Tradition et Progrès une revue intellectuelle de droite 1957-1962*, brochure tirée d'une causerie-débat tenue à Montréal le 5 décembre 1998, Club du 3 juillet, 29 pages.

BIBLIOGRAPHIE

I. LES SOURCES

A. Sources manuscrites

Québec. Outremont. Centre de recherche Lionel-Groulx. Fonds Lionel-Groulx, P1, *Correspondance*, (1956-1967).

Québec. Outremont. Centre de recherche Lionel-Groulx. Fonds Lionel-Groulx, P1, *Manuscrits*, s.d., (1956-1967).

Québec. Outremont. Centre de recherche Lionel-Groulx. Fonds Lionel-Groulx, P1, *Articles*, s.d., (1956-1967).

Québec. Outremont. Centre de recherche Lionel-Groulx. Fonds Lionel-Groulx, P1, *Conférences*, (1956-1967).

Québec. Outremont. Centre de recherche Lionel-Groulx. Fonds Lionel-Groulx, P1, *Discours et allocutions*, (1956-1964).

Québec. Outremont. Centre de recherche Lionel-Groulx. Fonds Lionel-Groulx, P1, *Enregistrements sur cassettes*, s.d., (1956-1966).

Québec. Outremont. Centre de recherche Lionel-Groulx. Fonds Lionel-Groulx, P1, *Spicilèges*, (1956-1967), ss.

B. Sources imprimées

1) Périodiques

a) Journaux

[Anonyme], « Le chanoine Groulx : les Can[adiens] anglais sont plus nationalistes que nous ». *Le Devoir*, 14 avril 1964.

Beauregard, Hermine. « La cause de tous nos maux : notre faiblesse économique ». *Le Petit journal*, 27 mai 1962.

Beauregard, Luc. « Le chanoine Groulx accuse le Canada anglais d'être raciste ». *La Presse*, 13 avril 1964.

Benoît, Michel. « Un texte prophétique du chanoine Groulx », *Le Devoir*, 14 novembre 1962.

Éthier-Blais, Jean. « *Chemins de l'avenir* du chanoine Lionel Groulx ». *Le Devoir*, 9 janvier 1965.

Filion, Gérard. « Réconcilier le social et le national ». *Le Devoir*, 27 avril 1957.

Gendron, Hubert. « A Chat with Canon Lionel Groulx, 88 Tomorrow ; "My Work is finished but success in sight ». *The Gazette*, 12 janvier 1966, p. 37.

[Groulx, Lionel] Un qui ne démissionne pas. « La crise des universités », *Le Devoir*, 27 septembre 1958.

Groulx, Lionel. « Une lettre du chanoine Groulx sur le patriotisme. Les bouleversements du monde ont élargi nos horizons mais la patrie demeure et, avec elle, le devoir de nous ressaisir! ». *Le Devoir*, 29 janvier 1960.

Keable, Jacques. « Le chanoine Groulx : une confiance conditionnelle mais vigoureuse aux destinées du Canada

français dont il sait les vices et les vertus ». *La Presse*, 15 septembre 1962.

Langlois, Conrad. « Les revendications du chanoine Groulx se réalisent après 40 ans ». *La Patrie*, semaine du 26 mars au 1^{er} avril 1964.

Laperrière, Maurice. « Le chanoine Lionel Groulx salue le présent réveil du Canada français ». *La Presse*, 19 avril 1963.

Laporte, Pierre. « En 1956, exactement comme en 1950 », *Le Devoir*, 28 février 1956.

Laurendeau, André. « Encore le "racisme" du chanoine Groulx ». *Le Devoir*, 24 avril 1964.

Laurendeau, André. « Le diable est-il à gauche ? ». *Le Devoir*, 4 février 1957, pp. 4, 6.

Léger, Jean-Marc. « Le nationalisme à l'opposé du conservatisme. Nous devons traduire dans une grande politique dynamique notre héritage français et chrétien (Chanoine Groulx) ». *Le Devoir*, 25 avril 1957.

Léger, Pierre. « Deux heures avec le chanoine Lionel Groulx. "Notre jeunesse se détruit... J'ai peur pour notre avenir" ». *Photo-Journal*, semaine du 6 au 13 janvier 1965.

Morissette, Julien. « Le chanoine Groulx, M. Johnson et M. Laporte ». *Montréal-Matin*, 15 février 1965.

Presse canadienne. « Québec a besoin d'un ministère de l'Ungava (chanoine Groulx) ». *La Presse*, 30 janvier 1967.

b) Revues

Angers, François-Albert. « M. le chanoine Lionel Groulx et Esdras Minville cités... ». *L'Action nationale*, 52, 9 (mai 1963), pp. 919-923.

[Anonyme]. « La Révolution tranquille dans l'ombre... Espoir ou désespoir des nationalistes ? ». *Jeune-Québec*, 1, 2 (24 janvier 1967), pp. 8-9.

[Anonyme]. « Le moins connu et le plus controversé des historiens canadiens-français fabrique des séparatistes... et des défaitistes ». *Le Magazine Maclean*, avril 1966, vol. 6, no 4.

Chamberland, P. « Les contradictions de la Révolution tranquille ». *Parti Pris*, 1, 5 (1964), pp. 6-29.

Cousineau, Jacques. « Au fil du mois. Un événement sinistre ». *Relations*, 17, 196 (avril 1957), p. 100.

Dandurand, G. « Les élections du 5 juin 1966 : Révolution tranquille ou progrès dans l'ordre ». *Aujourd'hui Québec*, 2, 5-6 (1966), pp. 7-10 et 2, 8 (1966), pp. 1-8.

De Grandpré, Pierre. « Cette "droite" et cette "gauche" ». *L'Action nationale*, 46, 3 (novembre 1956), pp. 241-247.

Deslauriers, Jean-Marcel [Gaétan Legault]. « Le dialogue nationaliste ». *Tradition et Progrès*, 1, 2 (juin-août 1957), pp. 1-16.

Dion, Léon. « Où va la société moderne ? ». *Cité libre*, 52 (décembre 1962), pp. 3-9.

Éthier-Blais, Jean. « L'être minoritaire ». *Liberté*, 21 (mars 1962), pp. 84-89.

- Falardeau, Jean-Charles. « Le Canada français politique vu de l'intérieur ». *Recherches sociographiques*, 2, 3-4 (1961), pp. 295-340.
- Folliet, Joseph. « Un Français regarde le Canada 1957 ». *Chronique sociale de France*, 65^e année, cahier 5, 15 septembre 1957, pp. 489-503
- Gagnon, Marcel-Aimé. « Portrait en miniature d'un grand historien ». *Maintenant*, nos 19-20 (juillet-août 1963), pp. 237-238.
- Genest, Jean. « Les "chemins de l'avenir" de Lionel Groulx ». *L'Action nationale*, 54, 5 (janvier 1965), pp. 474-482.
- [Groulx, Lionel] Guillaume Untel. « De quoi ont-ils peur ? ». *L'Action nationale*, 50, 5 (janvier 1961), pp. 434-442.
- Groulx, Lionel. « L'acte de foi qui nous sauvera ». *L'Action nationale*, 54, 6 (février 1965), pp. 531-535.
- Groulx, Lionel. « La lettre ». *Aujourd'hui Québec*, 3, 1 (mars 1967), p. 3.
- [Groulx, Lionel] Isidore Legroeur. « Lettre ouverte à Jean Lesage ». *L'Action nationale*, 54, 9 (mai 1965), pp. 924-927.
- Groulx, Lionel. « Nos raisons de survivre ». *L'Action nationale*, 45, 5 (janvier 1956), pp. 441-448.
- Groulx, Lionel. « Rapport Parent ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 20, 3 (décembre 1966), pp. 458-466.
- Groulx, Lionel. « Religion et humanisme ». *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, 6^e livraison, 1961, pp. 23-47.
- Groulx, Lionel. « Souvenirs ». *L'Action nationale*, 52, 9 (mai 1963), pp. 923-926.
- Groulx, Lionel. « Une vraie doctrine de vie pour notre nation ». *L'Action nationale*, 54, 2 (octobre 1964), pp. 113-119.
- Lamarche, Antonin, o.p. « Éloges de "la gauche" ou des constructeurs de la cité chrétienne ». *Revue dominicaine*, 63, 1 (mars 1957), pp. 67-73.
- Léger, Jean-Marc. « Une trahison à combattre ; une imposture à dénoncer ». *L'Action nationale*, 45, 10 (juin 1956), pp. 933-940.
- Léger, Pierre. « Deux heures avec le chanoine Lionel Groulx : "Notre jeunesse se détruit... j'ai peur pour notre Avenir" ». *Photo-Journal*, semaine du 6-13 janvier 1965, 4.
- Morris, L. « Révolution nationale et démocratique au Canada français », *Nouvelle revue internationale*, 73, 9 (1964), pp. 11-25.
- Mousset, Paul. « Le Québec et sa Révolution tranquille ». *La Revue des deux mondes*, 2 (janvier 1965), pp. 161-175.

Normandeau, André. « Une théorie économique de la révolution au Québec ». *Cité libre*, 15, 66 (1964), pp. 9-14.

Pinel, Albert. « De la gauche en politique française ». *L'Action nationale*, 46, 7 (mars 1957), pp. 491-494.

Trudeau, Pierre Elliott. « Note sur la conjoncture politique ». *Cité libre*, 49 (1962), pp. 1-5.

Vanier, Anatole. « Aller à gauche et à droite », *L'Action nationale*, 46, 2 (octobre 1956), pp. 121-125.

2) Volumes et brochures

Bourgault, Raymond. *La Gauche et la Droite*. Montréal, Bellarmin, [1962], 37 pages (coll. « Questions actuelles », no 3).

Dagenais, André. *Droite et Gauche. En réponse à M. André Laurendeau*. Montréal, L'Institut Le Royer, [1957], 32 pages.

Dagenais, André. *Révolution au Québec. Esquisse d'une république nouvelle*. Montréal, Librairie Renaud-Bray, 1966. 105 pages.

Dandurand, Gilles. *L'apostasie tranquille au Québec*. Québec, Éditions du Renouveau, 1966. 155 pages.

Groulx, Lionel. *Chemins de l'avenir*. Montréal et Paris, Fides, 1964. 161 pages.

Groulx, Lionel. *Correspondance, 1894-1967 / Lionel Groulx ; édition critique par Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard, Pierre Trépanier*. V. 1 : *Le prêtre éducateur, 1894-1906* ; v. 2 : *Un étudiant à l'école de l'Europe, 1906-1909*. Montréal, Édition Fides, 1989-.

Groulx, Lionel. *Mes mémoires* (tome IV). Montréal, Fides, 1974. 464 pages.

Groulx, Lionel. *Orientation. Au seuil d'une ère nouvelle... une nouvelle génération est venue*. Saint-Hyacinthe, Les Éditions Alerte, 1964. 14 pages.

Groulx, Lionel. *Rôle d'une société nationale en l'an 1958*. Saint-Hyacinthe, Les Éditions Alerte, 1958. 12 pages.

Lesage, Jean. *Lesage s'engage ; libéralisme québécois d'aujourd'hui ; jalon de doctrine*. Montréal, Éditions de l'homme, 1959. 123 pages.

MacKay, Jacques, Maurice Blain et Marcel Rioux. *L'école laïque*. Montréal, Éditions du Jour, 1961. 125 pages.

Rapport Parent, rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Québec, 1965 (réédité en 1966). 4 tomes.

Rumilly, Robert. *L'infiltration gauchiste au Canada français*. Montréal, L'Auteur, 1956. 148 pages (Coll. "Mon cahier" no 1).

Rumilly, Robert. *La tactique des gauchistes démasquée*. Montréal, L'Auteur, 1957. 76 pages (Coll. "Mon cahier" no 2).

Rumilly, Robert. *Les socialistes dominant le réseau gauchiste*. Montréal, L'Auteur, 1959. 168 pages (Coll. "Mon cahier" no 3).

Sloan, Thomas. *Une Révolution tranquille ?*. Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1965. 159 pages.

C. Autres sources

« Entrevue avec le Frère Untel, sur *Chemins de l'avenir* ». *Radio-Canada*, télévision, 27 janvier 1965.

Enregistrement : « Conversation avec M. Paul Guillet : patriotisme, etc. ». 1958.

Enregistrement : « Discours sur le "séparatisme" à la société Saint-Jean-Baptiste de Vaudreuil ». 25 février 1962.

« Programme "Votre choix", Nicole Germain et Lise Payette reçoivent le chanoine Lionel Groulx ». *Radio-Canada*, télévision, 17 janvier 1967.

II. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Amérique française. Histoire et civilisation. Banque de ressources documentaires [CD-ROM]. Montréal, Centre de recherche Lionel-Groulx, Services documentaires multimédia (SDM) et Association pour l'enseignement supérieur de la recherche (AUPELF-UREF), 1995.

Harvey, Fernand. *Bibliographie de six historiens québécois : Michel Bibaud, François-Xavier Garneau, Thomas Chapais, Lionel Groulx, Fernand Ouellet, Michel Brunet*. Québec, Institut supérieur des sciences humaines, Université Laval, 1970. 43 pages.

Morin, Claude. *Guide de préparation du mémoire de maîtrise*. Montréal, Université de Montréal, 1996. 69 pages.

Rémillard, Juliette et Madeleine Dionne. *L'œuvre du chanoine Lionel Groulx. Témoignages. Biobibliographie*. Montréal, Les Publications de l'Académie canadienne-française, 1964. 197 pages.

Rémillard, Juliette. « Lionel Groulx. Bibliographie (1964-1979) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 32, 3 (décembre 1978), pp. 465-524.

Robert, Bernard. *Guide méthodologique du département d'histoire* (5e édition revue, corrigée et augmentée). Montréal, Université de Montréal, 1996. 39 pages.

Rouillard, Jacques et al. *Guide d'histoire du Québec du régime français à nos jours. Bibliographie commentée*, nouv. éd. rev. et augm. Laval, Méridien, 1993.

St-Hilaire, Danielle et Juliette Rémillard. *État général des fonds d'archives et collections du Centre de recherche Lionel-Groulx*. Outremont, Fondation Lionel-Groulx, 1987. 279 pages.

III. ÉTUDES

A. Ouvrages

Ancil, Pierre. *Le Devoir, les Juifs et l'immigration. De Bourassa à Laurendeau*. Québec, Institut québécois de Recherche sur la Culture, 1988. 172 pages.

Archibald, Clinton. *Un Québec corporatiste ? Corporatisme et néo-corporatisme : du passage d'une idéologie corporatiste sociale à une idéologie corporatiste politique. Le Québec de 1930 à nos jours*. Hull,

- Asticou, 1984. 429 pages.
- Arès, Richard. *L'Église et les projets d'avenir du peuple canadien-français*. Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1974. 277 pages.
- Balthazar, Louis. *Bilan du nationalisme au Québec*. Montréal, L'Hexagone, 1986. 212 pages.
- Behiels, Michael D. *Prelude to Quebec's Quiet Revolution. Liberalism Versus Neo-nationalism, 1945-1960*. Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985. xii, 372 pages.
- Bélanger, André-J. *Ruptures et constantes : Quatre idéologies du Québec en éclatement : La Relève, La JEC, Cité libre, Parti Pris*. Montréal, Hurtubise HMH, 1977. 219 pages.
- Bouchard, Gérard. *La nation québécoise au futur et au passé*. Montréal, VLB, 1999. 157 pages.
- Bourque, Gilles, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin. *La société libérale duplessiste 1944-1960*. Montréal, P.U.M., 1994. 435 pages.
- Comeau, Robert et al. *Jean Lesage et l'éveil d'une nation : les débuts de la Révolution tranquille*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1989. 367 pages.
- Couture, Claude. *Le mythe de la modernisation du Québec, des années 1930 à la Révolution tranquille*. Montréal, Méridien, 1991. 152 pages.
- Daignault, Richard. *Lesage*. Montréal, Libre Expression, 1981. 302 pages.
- Dandurand, Renée B. *Le mariage en question : essai sociohistorique*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988. 188 pages.
- Dickinson, John A. et Brian Young. *Brève histoire socio-économique du Québec*. Sillery, Les éditions du Septentrion, 1992. 382 pages.
- Dion, Léon. *La révolution déroutée, 1960-1976*. [Montréal], Boréal, 1998. 324 pages.
- Dion, Léon. *Nationalismes et politique au Québec*. Montréal, Hurtubise HMH, 1975. 177 pages.
- Dion, Léon. *Québec 1945-2000, tome 2, Les intellectuels et le temps de Duplessis*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1993. vi, 458 pages.
- Dumont, Fernand. *Genèse de la société québécoise*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 1993. 393 pages.
- Felteau, C. et al. *Une certaine Révolution tranquille, 22 juin 1960-1975*. Montréal, La Presse, 1975. 337 pages.
- Ferretti, Lucia. *Lionel Groulx : la voix d'une époque : exposition*. Montréal, L'Agence du livre, [1983 ?]. 47 pages.
- Filion, Gérard. *Fais ce que peux. En guise de mémoires*. Montréal, Éditions du Boréal, 1989. 382 pages.
- Fournier, Pierre, dir. *Le capitalisme au Québec*. Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1978. 436 pages.
- Frégault, Guy. *Chronique des années perdues*. Montréal, Leméac, 1976. 250 pages.

- Frégault, Guy. *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*. Montréal, Leméac, 1978. 237 pages.
- Gaboury, Jean-Pierre. *Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970. 228 pages.
- Gagnon, Alain-Gustave. *Québec : au-delà de la Révolution tranquille*. Montréal, VLB éditeur, 1992. 333 pages.
- Gagnon, Alain-Gustave et Michel Sarra-Bournet. *Duplessis. Entre la grande noirceur et la société libérale*. Montréal, Québec/Amérique, 1997. 397 pages.
- Gagnon, Jean-Louis. *Les apostasies*. Montréal, La Presse, 1985. 3 volumes.
- Gagnon, Marcel-Aimé. *Jean-Charles Harvey, précurseur de la Révolution tranquille*. Montréal, Beauchemin, 1970. 378 pages.
- Giguère, Georges-Émile. *Lionel Groulx, biographie : notre État français, nous l'aurons !*. Montréal, Éditions Bellarmin, 1978. 159 pages.
- Godin, Pierre. *La Révolution tranquille*. Montréal, Boréal, 1991. 2 vol.
- Grand'Maison, Jacques. *Nationalisme et religion. Tomes I : Nationalisme et révolution culturelle*. Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1970. 221 pages.
- Grand'Maison, Jacques. *Stratégies sociales et nouvelles idéologies*. Montréal, Hurtubise HMH, 1970.
- Grube, John. *Bâtisseur de pays : [étude sur le nationalisme au Québec]*. Montréal, Action nationale, 1981. 256 pages.
- Guindon, Hubert. *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 1990. 233 pages.
- Hamelin, Jean. *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle. Tome 2 : De 1940 à nos jours*. Montréal, Boréal Express, 1984. 425 pages.
- Horton, Donald James. *André Laurendeau*. Oxford, University Press, 1992. 357 pages.
- Lachance, Micheline. *Dans la tempête : le Cardinal Léger et la Révolution tranquille*. Montréal, Éditions de l'Homme, 1986. 371 pages.
- Lacroix, Benoît. *Lionel Groulx*. Montréal, Fides, 1967. 96 pages (Classiques canadiens ; no 30).
- Lapalme, Georges-Émile. *Pour une politique : le programme de la Révolution tranquille*. Montréal, VLB, 1988. 348 pages.
- Latouche, Daniel et Diane Poliquin-Bourassa. *Le manuel de la parole : manifestes québécois*. Sillery, Boréal Express, 1977-1979. 3 vol.
- Laurendeau, André. *Ces choses qui nous arrivent ; chronique des années 1961-1966*. Montréal, HMH, 1970. 343 pages.

- Lesage, Marc et Francine Tardif (éds.). *30 ans de Révolution tranquille*. Montréal, Bellarmin, 1990. 223 pages.
- Létourneau, Jocelyn. *Croissance économique et régulation duplessiste. Retour sur les origines de la Révolution tranquille*. Québec, Projet Accumulation et régulation au Québec, Département d'histoire, Université Laval, 1986. 62 pages.
- Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. *Histoire du Québec contemporain*. Tome II : *Le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal, 1986. 739 pages.
- McRoberts, Kenneth. *Quebec : Social Change and Political Crisis*. Toronto, McLelland and Stewart, 1988. 530 pages.
- McRoberts, Kenneth et Dale Posgate. *Développement et modernisation du Québec*. Montréal, Boréal Express, 1983. 350 pages.
- Milner, Henry and Sheilagh Hodgins Milner. *The Decolonization of Quebec ; an analysis of left-wing nationalism*. Toronto, McClelland and Stewart, 1973. 257 pages.
- Milner, Henry. *Politics in the New Quebec*. Toronto, McClelland and Stewart, 1978. 257 pages.
- Monière, Denis. *André Laurendeau et le destin d'un peuple*. Montréal, Québec/Amérique, 1983. 347 pages.
- Monière, Denis. *Le Développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*. Montréal, Québec/Amérique, 1977. 381 pages.
- Moreux, Colette. *Douceville en Québec : la modernisation d'une tradition*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 454 pages.
- Moreux, Colette. *Fin d'une religion ? Monographie d'une paroisse canadienne-française*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1969. 485 pages.
- Myers, Hugh Bingham. *The Quebec Revolution*. Montréal, Harvest House, 1964. 109 pages.
- Pelletier, Claude. *Lionel Groulx : dossier de presse*. Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1981 et 1986, 2 v.
- Pelletier, Gérard. *Les années d'impatience. 1950-1960*. Montréal, Stanké, 1983. 322 pages.
- Pelletier, Gérard. *Le temps des choix. 1960-1968*. Montréal, Stanké, 1986. 384 pages.
- Roy, Jean-Louis. *La marche des Québécois : le temps des ruptures, 1945-1960*. [Montréal], Leméac, 1976. 383 pages.
- Rudin, Ronald. *Making History in Twentieth-Century Quebec*. Toronto, University of Toronto Press, 1997. 294 pages.
- Thomson, Dale C. *Jean Lesage et la Révolution tranquille*. Saint-Laurent, Éditions du Trécarré, 1984. 615 pages.
- Trofimenkoff, Susan Mann (éd.). *Abbé Groulx : Variations on a Nationalist Theme*. Vancouver, Copp Clark,

1973. 256 pages.

Turcotte, Paul-André. *L'éclatement d'un monde : les clercs de Saint-Viateur et la Révolution tranquille*.

Montréal, Éditions Bellarmin, 1981. 366 pages.

Turcotte, Paul-André. *Sécularisation, structure de plausibilité et aggiornamento d'un ordre religieux : étude socio-historique d'un cas, les clercs de Saint-Viateur et la Révolution tranquille au Québec, 1957-*

1972. Paris, École des Hautes études en sciences sociales, 1979. 2 vol.

Vincenthier, Georges. *Une idéologie québécoise de Louis-Joseph Papineau à Pierre Vallières*. Montréal,

Hurtubise HMH, 1979. 119 pages.

B. Périodiques et ouvrages collectifs

Angers, François-Albert. « Les origines de l'indépendantisme contemporain au Québec : l'Alliance laurentienne de Raymond Barbeau ». *L'Action nationale*, 65, 3 (novembre 1975), pp. 235-244.

Angers, François-Albert. « Lionel Groulx, notre libérateur ». *L'Action nationale*, 67, 9 (mai 1978), pp. 697-709.

Angers, François-Albert. « Mesure de l'influence du chanoine Lionel Groulx sur son milieu ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 32, 3 (décembre 1978), pp. 357-384.

Angers, François-Albert. « Présentation de Raymond Barbeau ». *L'Action nationale*, 66, 10 (juin 1977), pp. 812-819.

Arsenault, Michel. « Au nom du père et de la Révolution tranquille », *L'Actualité*, 17, 20 (15 décembre 1992), pp. 19-20.

Aubert, Marcel. « Les liens entre langue et religion dans l'école québécoise ». *Éducation et francophonie*, 21, 1 (avril 1993), pp. 19-26.

Behiels, Michael Derek F. « Le nationalisme québécois avant la Révolution tranquille ». Dans : Jean-François Léonard, *Georges-Émile Lapalme*, Québec, Presses de l'université du Québec, 1988. Pp. 89-97.

Bélanger, André-J. « Le nationalisme au Québec : histoire en cinq temps d'un imaginaire ». *Critère*, 28 (printemps 1980), pp. 47-58.

Blain, Jean. « Guy Frégault à travers *Lionel Groulx tel qu'en lui-même* ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 36, 4 (1982), pp. [569]-582.

Bouchard, Gérard. « Ouvrir le cercle de la nation. Activer la cohésion sociale. Réflexion sur le Québec et la diversité ». *L'Action nationale*, vol. LXXXVII, no 4 (avril 1997), pp. 107-137.

Bourassa, Johanne. « Le rôle de Lionel Groulx comme éveilleur de conscience nationale ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 32, 3 (décembre 1978), pp. 449-454.

Bourque, Gilles et Nicole Frenette. « La structure nationale québécoise ». *Socialisme québécois*, nos 21-22 (1970), pp. 109-156.

- Brady, A. « Quebec Quiet Revolution ». Dans : P.W. Fox (éd.), *Politics : Canada*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1966. Pp. 50-57.
- Brunet, Michel. « Lionel Groulx, 1878-1967 ». *L'Action nationale*, 74, 10 (juin 1985), pp. 1022-1025.
- Caldwell, G., B. Dan Czarnocki. « Un rattrapage raté. Le changement social dans le Québec d'après-guerre, 1950-1974 ». *Recherches sociographiques*, 18, 1 (1977), 9-58 ; 18, 3 (1977), 367-396.
- Campeau, Lucien. « Lionel Groulx, homme d'ici ». *Critère*, 22 (été 1978), pp. 235-246.
- Cook, Ramsay. « Au diable avec le goupillon et la tuque : the Quiet Revolution and the New Nationalism ». *Zeitschrift der Gesellschaft für Kanada. Studien*, 5, 2 (1985), pp. 15-30.
- Cornett, Norman F. « Lionel Groulx's rationale for French-Canadian nationalism ». *Sciences religieuses = Studies in religion*, 18, 4 (automne 1989), pp. 407-414.
- Denis, Roch. « Une révolution pas si tranquille... avant 1960 ». Dans : Jean-François Léonard, *Georges-Émile Lapalme*, Québec, Presses de l'université du Québec, 1988. pp. 61-72.
- Desbiens, J.-P. « L'évolution politique et culturelle du Québec ». *Cahiers de Cap-Rouge*, 7, 2 (1979), pp. 49-66.
- Dion, Gérard. « La sécularisation dans la société québécoise ». Dans : En collaboration. *Les valeurs chrétiennes et l'éducation*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967. Pp. 59-73.
- Dumont, Fernand, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (éds.), *Idéologies au Canada français 1940-1976*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1981. 3 volumes.
- Dumont, Fernand. « L'automne de la Révolution tranquille ou le deuxième cercle ». *Maintenant*, 137-138 (juin-septembre 1974), pp. 48-50.
- Dupuis, Jean-Claude. « La revue *Relations* et le Concile Vatican II », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, 6 (automne 1996), pp. 33-50.
- Éthier-Blais, Jean. « Frégault, biographe de Groulx ». Dans Pierre Savard, *Guy Frégault (1918-1977)*, Montréal, Bellarmin, 1981. Pp. 41-48.
- Éthier-Blais, Jean. « L'abbé Groulx ». *L'Action nationale*, 71, 5 (janvier 1982), pp. 579-582.
- Éthier-Blais, Jean. « Le siècle de l'abbé Groulx ». *L'Action nationale*, 81, 2 (1991), pp. 244-261.
- Éthier-Blais, Jean. « Lionel Groulx : discours de réception à l'Académie canadienne-française ». *Le Devoir*, 11 décembre 1971, pp. 18-19.
- Falardeau, Jean-Charles. « La correspondance Frégault-Groulx 1937-1965 ». Dans Pierre Savard, *Guy Frégault (1918-1977)*, Montréal, Bellarmin, 1981. Pp. 49-62.
- Filion, Maurice, dir. *Hommage à Lionel Groulx*. Montréal, Leméac, 1978. 224 pages.
- Filion, Maurice. « Lionel Groulx, éducateur national des Canadiens français ». Dans : *L'essai et la prose d'idées au Québec*, Montréal, Fides, 1985. Pp. 541-576.

- Fradet, Léandre. « Le chanoine Lionel Groulx, un valeureux patriote ». *L'Action nationale*, 76, 3 (novembre 1986), pp. 278-280.
- Fradet, Léandre. « Lionel Groulx ». *L'Action nationale*, 82, 1 (1992), pp. 92-97.
- Gaboury, Jean-Pierre. « L'État français ou Lionel Groulx et la souveraineté du Québec ». *L'Action nationale*, 57, 10 (juin 1968), pp. 948-963.
- Gagnon, Serge. « Pour une conscience historique de la révolution québécoise ». *Cité libre*, vol. 16, janvier 1966, pp. 4-19
- Gélinas, Xavier. « La droite intellectuelle et la Révolution tranquille : le cas de la revue *Tradition et Progrès*, 1957-1962 ». *Canadian Historical Review*, 77, 3 (septembre 1996), pp. 353-385.
- Giguère, George-Émile. « Le chanoine Lionel Groulx ». *Relations*, 321 (nov. 1967), pp. 292-294.
- Giguère, George-Émile. « Lionel Groulx : bilan d'appréciation ». *L'Action nationale*, 68, 6 (février 1979), pp. 467-490.
- Giguère, Paul-Émile. « Lionel Groulx, son mythe et ses mythes ». *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 45 (1978), pp. 19-40.
- Gingras, François-Pierre et Neil Nevitte. « La révolution en plan et le paradigme en cause », *Revue canadienne de science politique*, 16, 4 (1983), pp. 691-716.
- Grand'Maison, Jacques. « L'envers de la Révolution tranquille », *Le livre d'ici*, 4, 7 (22 novembre 1978), p. 47-58.
- Guillaume, Sylvie. « La transmission de l'héritage français : trois types de nationalisme canadien-français, 1913-1959 ». *Québec studies*, 10 (printemps-été 1990), pp. 121-132.
- Guindon, Hubert. « Social unrest, social class and Québec's bureaucratic revolution ». Dans : H.G. Thornburn (éd.), *Party Politics in Canada*, Scarborough, Prentice-Hall, 1967. Pp. 182-188.
- Huot, Christiane. « Groulx éveilleur de conscience nationale ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 32, 3 (décembre 1978), p. 435-448.
- L'Action nationale. « Lionel Groulx, ptre (13 janvier 1878 - 23 mai 1967). L'homme. L'œuvre ». *L'Action nationale*, 57, 10 (juin 1968), pp. 831-1119.
- Lacroix, Benoît. « Lionel Groulx cet inconnu ? ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 32, 3 (décembre 1978), p. 325-346.
- Lafond, Michel-Rémi, dir. *La Révolution tranquille : 30 ans après, qu'en reste-t-il ?*. Hull, Éditions de Lorraine, 1992. 236 pages.
- Laforest, Guy. « Le sculpteur collectif et l'État pastoral ». *Recherches sociographiques*, 27, 1 (1986), pp. 133-152.

- Lahaise, Robert, dir. *Le Devoir : reflet du Québec au 20^e siècle*. Lasalle, Hurtubise HMH, 1994. 504 pages.
- Lalonde-Rémillard, Juliette. « Lionel Groulx intime ». *L'Action nationale*, 57, 10 (juin 1968), pp. 857-875.
- Lamontagne, Maurice. « La faculté des sciences sociales de Laval : prélude de la Révolution tranquille ». *Histoire sociale = Social History*, 20, 19 (mai 1977), pp. 146-151.
- Lapierre, Laurier. « La Révolution tranquille : the liberal government of Jean Lesage in Quebec, 1960-1966 ». Dans : J.M. Bumsted, *Documentary problems in Canadian history. Volume II : Post-Confederation*, Georgetown, Irwin-Dorsey, 1969. Pp. 263-267.
- Latouche, Daniel. « La vrai [sic] nature de ... la Révolution tranquille ». *Revue canadienne de science politique = Canadian Journal of Political Science*, 7, 3 (septembre 1974), pp. 525-536.
- Lemieux, Vincent. « La Révolution tranquille : du patronage au réglage ». *Recherches sociographiques*, 23, 3 (septembre-décembre 1982), pp. 335-346.
- Lemire, Maurice. « Les débuts de la Révolution tranquille ». Dans : *Littérature et idéologies. La mutation de la société québécoise de 1940 à 1972*, Québec, Institut des sciences humaines, Université Laval, 1976. pp. 285-293.
- Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle. « François-Albert Angers : l'économiste et le combattant (dossier et interview) ». *Les cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, 5 (printemps 1996), pp. 45-113.
- Lévesque, Georges-Henri. « La Révolution tranquille. Prélude à la Révolution tranquille au Québec : notes nouvelles sur d'anciens instruments ». *Histoire sociale = Social History*, 20, 19 (mai 1977), pp. 134-146.
- Mallet, S. « Une révolution trop tranquille ». *Le Nouvel observateur*, 84, 22-28 (juin 1966), pp. 8-15.
- Marion, Séraphin. « L'abbé Groulx, raciste ? ». *Cahiers des Dix*, 43 (1983), pp. 185-206.
- Meyers, Gary G. « Religiosity and reform in Quebec : the role of catholic elites in the Quiet Revolution ». *Québec studies*, 3 (1985), pp. 57-71.
- Moreux, Colette. « Idéologies religieuses et pouvoir : l'exemple du catholicisme québécois ». *Cahiers internationaux de sociologie*, 64 (janv.-juin 1978), pp. 35-62.
- O'Neil, L. « L'Église du Québec, la Révolution tranquille ». *Perspectives sociales*, 24, 6 (1969), pp. 150-155.
- Ouellet, Fernand. « La Révolution tranquille, tournant révolutionnaire ? » dans Thomas S. Axworthy et Pierre Elliott Trudeau, *Les années Trudeau : la recherche d'une société juste*, Montréal, Le Jour, 1990. Pp. 332-362.
- Pelletier, Gérard. « La Révolution tranquille ». *Zeitschrift der gesellschaft für Kanada Studien*. 5, 2 (1985), pp. 7-14.

- Pelletier, Gérard. « "Les esprits faibles qui croient à la démocratie..." (Lionel Groulx) ». *Cité Libre*, 20, 7 (septembre 1992), pp. 9-11.
- Pelletier, Réjean. « La Révolution tranquille ». Dans : Gérard Daigle (éd.), *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992. Pp. 609-624.
- Pelletier, Réjean. « Le parti libéral des années 50 : un précurseur de la Révolution tranquille ? Une analyse de ses programmes politiques ». Dans : Jean-François Léonard, *Georges-Émile Lapalme*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1988. pp. 245-251.
- Postgate, Wilfred Dale. « The Quiet Revolution ». Dans : Norman Penner, *Keeping Canada together means changing our thinking*, Toronto, Amethyst Publications, 1978. Pp. 50-57.
- Rocher, Guy. « The Quiet Revolution and revolutionary movements among Québec French Canadians ». Dans : Richard A. Preston, *Perspectives on Revolution and Evolution*, Durham, Duke University Press, 1979. Pp. 238-267.
- Saulnier, Lucien. « Le drame de notre Révolution tranquille ». *L'Action nationale*, 56, 9 (mai 1967), pp. 857-869.
- Senese, Phyllis M. « Catholique d'abord ! : Catholicism and Nationalism in the Thought of Lionel Groulx ». *Canadian Historical Review*, 60, 2 (juin 1979), pp. 154-177.
- Senese, Phyllis M. « Lionel Groulx, disciple de Montalembert ». *Revue de l'Université d'Ottawa = University of Ottawa quarterly*, 57, 3 (juillet-septembre 1987), pp. 107-113.
- Spira, Jonathan. « For the spirit of a nation : separatism and nationalism in the mind of abbé Groulx ». *Historical Discourses*, 4 (printemps 1990), pp. 103-114.
- Stanley, George F.G. « Lionel-Adolphe Groulx : historian and prophet of Canada ». Dans L. Laurier et al., *French Canadian thinkers of the XIXth and XXth centuries*, Montréal, McGill University Press, 1966. Pp. 97-124.
- Stapinsky, Stéphane. « "Le nationalisme et les idéologies dans l'histoire du Québec" (colloque). Entretien avec Michel Sarra-Bournet, historien ». *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, no 4 (été 1995), p. 139.
- Torrelli, Maurice. « Charles Maurras et le nationalisme canadien-français ». *L'Action nationale*, 67, 2 (octobre 1977), pp. 102-113.
- Trépanier, Pierre. « Esdras Minville (1896-1965) ». *Les Cahiers des Dix*, 49 (1994), pp. 255-294.
- Trépanier, Pierre. « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand ». *Cahiers des Dix*, 46 (1991), pp. 207-247.
- Trépanier, Pierre. « Lionel Groulx, historien ». *Cahiers des Dix*, 47 (1992), pp. 247-277.
- Trépanier, Pierre. « Notes pour une histoire des droites intellectuelles canadiennes-françaises à travers leurs

- principaux représentants (1770-1970) ». *Cahiers des Dix*, 48 (1993), pp. 119-164.
- Trépanier, Pierre. « Pour mieux connaître Groulx ». *L'Action nationale*, 68, 3 (novembre 1978), pp. 209-218.
- Trépanier, Pierre. « Richard Arès ». *L'Action nationale*, 82, 2 (février 1992), pp. 167-198.
- Trépanier, Pierre. « Quel corporatisme ? (1820-1965) ». *Cahiers des Dix*, 49 (1994), pp. 159-212.
- Trépanier, Pierre. « Rameau de Saint-Père et Proudhon (1852-1853) ». *Cahiers des Dix*, 45 (1990), pp. 169-191.
- Trépanier, Pierre. « Robert Rumilly et la fondation du Centre d'information nationale (1956) ». *Cahiers des Dix*, 44 (1989), pp. 231-254.
- Trépanier, Pierre. « Robert Rumilly, historien engagé ». *L'Action nationale*, 73, 1 (septembre 1983), p. 9-41.
- Trépanier, Pierre. « Roger Duhamel ». *L'Action nationale*, 65, 2 (octobre 1985), pp. 103-118.
- Trépanier, Pierre et Stéphane Pigeon. « Lionel Groulx et les événements de 1837-1838 ». *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, no 8 (automne 1997), pp. 36-58.
- Trofimenkoff, Susan Mann. « Les femmes dans l'œuvre de Groulx ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 32, 3 (décembre 1978), pp. 385-398.
- Turcotte, Paul-André. « Les débuts de la Révolution tranquille ». *Les Cahiers de Cap-Rouge*, 8, 2 (1980), pp. 36-57.
- Vincenthier, Georges. « L'histoire des idées au Québec. De Lionel Groulx à Paul-Émile Borduas ». *Vois et images. Études québécoises*, 2, 1 (septembre 1976), pp. 28-46.
- Woodcock, George. « The servants of Clio : notes on Creighton and Groulx ». *Littérature canadienne = Canadian Literature*, 83 (hiver 1979), pp. 131-142.
- Zylberberg, Jacques. « Religions et nationalismes. Canada et Québec ». *Social Compass*, 31, 4 (1984), pp. 331-337.

C. Mémoires et thèses

- Bonvalet, Roland. *Incidences idéologiques sur l'œuvre de l'abbé Groulx*. Thèse de doctorat, Université de Paris IV, 1976.
- Bouchard, Éric. *Raymond Barbeau et l'Alliance laurentienne : les ultras de l'indépendantisme québécois*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1997. 219 pages.
- Carle, Pierre. *Du duplessisme à la Révolution tranquille, 1956-1960*. Thèse de M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 1978. Xiv, 196 pages.
- Chamberland, Gilles. *Chemins de l'avenir du chanoine Lionel Groulx*. Thèse de M.A. (Études littéraires), Université du Québec à Trois-Rivières, 1987. 179 pages.
- Charbonneau, Yvon. *L'émergence de la pensée de gauche pendant la Révolution tranquille*. Thèse de M.A. (Politique), Université Laval, 1981. vi, 276 pages.

- Corriveau, Louise. *La Révolution tranquille : changements économiques et idéologiques*. Thèse de M.Sc. (Sociologie), Université de Montréal, 1974. 121 pages.
- Cousineau, Richard. *La Révolution tranquille et après : classes, partis, alliances électorales, alliances de classes pour la période 1956-1976*. Thèse de M.A. (Sociologie), Université du Québec à Montréal, 1983. xxiii, 1025.
- Dupuis, Jean-Claude. *Nationalisme et catholicisme. L'Action française de Montréal (1917-1928)*. Mémoire de M.A. (Histoire), 1992. 329 pages.
- Gélinas, Xavier. *Tradition et Progrès (1957-1962). Une révolution tranquille de droite ?*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1991. xxv, 227 pages.
- Guiho, Joseph. *Lionel Groulx : choix raisonné de textes critiques*. Thèse de M.A. (Études françaises), Université de Montréal, 1976. 149 pages.
- Hadden, Douglas. *The emergence of an elite : the Quiet revolution (the case of Québec)*. Mémoire de B.A. (Science politique), Université Carleton, 1981. 73 pages.
- Herbeuval, Monique. *L'appel de la race = Les habits rouges : analyse et confrontation des discours idéologiques de Lionel Groulx et Robert de Roquebrune*. Thèse de M.A. (Études littéraires), Université du Québec à Montréal, 1982. vii, 223 pages.
- Hopkins, Peter Donald. *Daniel Johnson and the Quiet Revolution*. Thèse de M.A. (Science politique), Université Simon Fraser, 1977. vii, 126 pages.
- Lacasse, Madeleine. *La société québécoise de la Révolution tranquille et ses appareils d'État : textes journalistiques*. Thèse de Ph.D. (Études françaises), Université de Sherbrooke, 1978. 556 pages.
- Lafleur, Robert-Michel. *The subject-object relationship in social theory : the case of Québec nationalism during the Quiet Revolution (1960-1968)*. Thèse de M.A. (Sociologie), Université Queen's, 1984. viii, 179 pages.
- Langevin, Martin. *La pensée nationaliste de Roger Duhamel, directeur de Montréal-Matin (1947-1952)*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1992. viii, 168 pages.
- Lessard, C. *Modernization and the Institutionalization of Differentiation : The Quebec Case*. Thèse de doctorat (Sociologie), Université de Toronto, 1975.
- Luneau, Marie-Pier. *Les Lionel Groulx. La pseudonymie comme stratégie littéraire et jeu institutionnel (1900-1966)*. Mémoire de M.A. (Études françaises), Université de Sherbrooke, 1996. 181 pages.
- Morissette, Réjean. *La Révolution tranquille. Du changement à la reproduction sociale*. Thèse de M.A. (Science politique), Université Laval, 1980. iv, 99 pages.
- Ostiguy, Hélène. *Une analyse des rapports entre l'économique et le politique au moment de la Révolution*

tranquille. Thèse de maîtrise (Sociologie), Université de Montréal, 1974. v, 80 pages.

Renaud, Sylvie. *Cahiers de Nouvelle-France et Nouvelle-France. La droite catholique face à la Révolution tranquille, 1957-1964*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1993. vii, 246 pages.

Sherrin, Phyllis M. *The World, the Flesh and the Devil : the Crusade of Lionel Groulx, 1878-1967*. Thèse de Ph.D., York University, 1975. xvii, 436 pages.

Stanghieri, Pina. *The image of the Chef in the nationalism of Lionel Groulx*. Thèse de M.A. (Histoire), Université Laval, 1988. 155 pages.